



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CYCLE DES
HAUTES
ÉTUDES DE LA
CULTURE

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 22-23 - « Les temps de la culture »

Rapport du Groupe 1

Dans un contexte de vieillissement de la population, quelles adaptations des politiques culturelles pour toutes les générations ?

RÉFÉRENT : Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne Rhône Alpes

Cécile BACKES, pédagogue, metteuse en scène de théâtre, 3IS Paris

Leila BENAOUALI, directrice, association Dans6T

Pascale BEYAERT, coordinatrice ministérielle du pilotage de sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques, ministère de la Culture

William JOUVE, conseiller livre et culture, archives, langue française et langues de France, DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pauline LAVAGNE D'ORTIGUE, ancienne cheffe de la mission innovation publique, direction interministérielle à la transformation publique

Agnès VATICAN, conservatrice générale du patrimoine, directrice des archives départementales de la Gironde

Avec la participation de Soline LAUNAY, étudiante à Sciences Po Paris

Les rapports du CHEC sont le fruit de la réflexion collective de leurs auteurs sans engager, dans leurs constats et propositions, le ministère de la Culture.

DANS UN CONTEXTE DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, QUELLES ADAPTATIONS DES POLITIQUES CULTURELLES POUR TOUTES LES GENERATIONS ?



Giuseppe Penone, *Tra...* (2008)

©Guy Boyer

Un rapport écrit collectivement par le groupe 1 des auditrices et auditeur 2022-2023 du Cycle des Hautes Études du ministère de la Culture :

Cécile BACKES, metteure en scène, ancienne directrice d'établissement artistique et culturel

Leila BENAOUALI, directrice de l'association Dans6T

Pascale BEYAERT, ministère de la Culture, coordinatrice de la sécurité des Jeux olympiques et paralympiques pour le ministère de la Culture, Secrétariat Général

William JOUVE, conseiller pour le livre et la lecture, les archives, la langue française et les langues de France, direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pauline LAVAGNE d'ORTIGUE, directrice de la mission innovation, direction interministérielle de la transformation publique

Agnès VATICAN, directrice des archives départementales de la Gironde

« Le fait d'être vulnérable, c'est ce que l'humanité a fait de mieux. C'est parce que nous sommes vulnérables que nous sommes entrés en société ; c'est parce que nous sommes vulnérables que nous avons développé des moyens culturels, intellectuels et artistiques de vivre avec cette vulnérabilité.

Est-on capable de se réconcilier avec la vieillesse ?
De se réconcilier fondamentalement avec ce que nous sommes ? »

Jean-Michel Besnier, professeur émérite de philosophie à l'Université Paris-Sorbonne
Cité dans le cahier n°2 du CNCA (Centre National pour la Création Adaptée), février 2022.

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	5
INTRODUCTION.....	6
 1 - Etat des lieux et questionnements : Le vieillissement, une notion et des réalités en évolution	12
La notion de vieillissement à travers les âges	12
Histoire démographique du vieillissement aux XXe et XXIe siècles.....	14
Les politiques publiques du vieillissement en France et dans les instances internationales : entre enjeux de santé publique et lutte contre les discriminations	17
L'évolution des représentations sociales et des connaissances scientifiques du vieillissement : âgisme et « bien vieillir »	23
 2 - Vieillissement et secteur culturel :.....	29
où sont les seniors ?.....	29
Fréquentation des publics de la culture.....	29
L'emploi artistique et culturel dans un contexte de cumul des crises.....	41
 3 - Propositions à enrichir : Et si les acteurs culturels travaillaient à changer le regard sur le vieillissement pour redynamiser les liens intergénérationnels ?	52
Et si la culture s'invitait dans toutes les politiques publiques du « bien-vieillir » ?	52
Et si l'on incitait le secteur culturel à créer des normes sociales plus inclusives ?.....	60
Et si les politiques culturelles faisaient systématiquement une place aux enjeux intergénérationnels ?	63
 CONCLUSION	71
Annexes.....	72
Questionnaire et analyse des résultats.....	73
Liste des personnalités rencontrées.....	87

Remerciements

Nos remerciements vont tout d'abord à la formidable équipe du CHEC, Manuel Bamberger, Cécile Portier, Appoline Monpouet qui ont su nous rassembler et nous accompagner tout au long de cette session FLUXUS, haute en couleurs, en stimulations intellectuelles, en rencontres, en émotions, et en travail.

Merci à eux de nous avoir donné la chance d'être supervisés par Marc Drouet dont la bienveillance et la générosité nous ont portés et guidés dans un voyage extraordinaire au cœur de l'histoire de l'humanité.

Merci aussi à toutes les personnes qui nous ont accordé de leur temps précieux pour nous aider à nous engager dans l'exploration de ce sujet qui nous touche tous.

INTRODUCTION

« Un carnet de voyage au pays que nous irons tous habiter un jour : la vieillesse » nous annonce, non sans malice, l'autrice Laure Adler¹. Voilà un slogan qui se veut le plus ouvert et plus égalitaire possible : riches ou pauvres, de l'hémisphère Sud ou de l'hémisphère Nord, tout un chacun se trouvera confronté.e à la fin de vie : pour soi et pour les autres. Henri Matisse l'avait aussi résumé de cette façon : « on ne peut s'empêcher de vieillir [...] ». Ce sujet éminemment transversal traverse les sociétés démocratiques comme les régimes totalitaires, et impacte l'ensemble des couches des sociétés. Pour autant, il convient de se garder à l'esprit que l'avancée en âge est une réalité que tous n'ont pas la chance de vivre.

Alors que les marques de luxe n'hésitent plus à faire appel à des actrices et acteurs aux tempes grisonnantes, que la mode ou la publicité proposent, en guise de plus d'inclusion, des quinquas rayonnant.es et que la Gay Pride se voit talonnée par la Grey Pride², que renferme la catégorie - discutable- des seniors ? Qu'en est-il de la vieillesse ? Se conjugue-t-elle de la même manière de nos jours que précédemment ? Que veut-on dire par vieillir ? De qui parle-t-on ? Qui en parle ? Par rapport à qui ou quel autre groupe social ?

Avant de se pencher sur les notions, revenons aux termes de la problématique posée. *Vieillissement de la population : quelles adaptations des politiques culturelles pour toutes les générations ?*

Vieillissement/vieillesse, des synonymes ? Clairement non, il apparaît que le vieillissement emporte avec lui la notion d'évolution et de gradation³, alors que la vieillesse témoigne d'un état de fait : celui d'être vieux ou vieille.

L'évolution démographique de nos populations vers un grand âge de plus en plus important numériquement vient donc interroger les sociétés et leurs politiques publiques. Comment dès lors celles-ci s'emparent-elles ou non du phénomène du vieillissement ? En quoi les politiques culturelles sont-elles réinterrogées par la transition démographique ? Comment concilier évolution des pratiques, des acteurs et des consommateurs culturels ? Comment répondre au défi du partage intergénérationnel dans une société déjà fracturée et segmentée ? Enfin, comment repenser les pratiques professionnelles à l'aune du vieillissement ?

La notion de vieillissement ne peut donc se traiter sans son rapport à la société : quels enjeux ou conséquences en termes de politiques publiques et culturelles ? Pour autant, au vu du caractère polysémique de cette notion, il semble nécessaire d'interroger ses contours dans une tentative d'exploration qui se veut la plus humble possible.

Qui est senior ? une tentative d'épuisement de la notion

« Vieux / vieilles », « anciens / anciennes », « 3^e et 4^e âge », « aînés », « retraité-e-s », « seniors », y-a-il une bonne manière de désigner les « personnes âgées », des termes à bannir ou à se

¹ Laure Adler, *La voyageuse de nuit*, Editions Grasset, Paris, 2020.

² <https://www.greypride.fr/page/1311948-accueil> [consulté le 25 juin 2023]

³ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vieillissement/81927> [consulté le 25 juin 2023]

réapproprié ? Les mots ne sont pas neutres, ils ont une historicité et sont l'expression d'enjeux sociaux qui évoluent.

Le senior n'a pas le même âge selon le discours des institutions ni selon les époques. Dans l'Antiquité grecque, l'âge de la vieillesse était déjà une question de perspectives. Pour les médecins grecs, l'humain rentrait dans la vieillesse à partir de 56 ans, et pour la Cité, le seuil de la vieillesse se situait entre 50 ans et 60 ans pour les hommes, 60 ans étant l'âge où cessaient toutes les obligations militaires. Une formule consacrée de l'époque exigeait que ce soient les personnes de 50 ans et plus, les vieillards à la sagesse infuse, qui prennent la parole les premiers devant l'Assemblée. Les femmes quant à elles étaient priées de ne plus s'occuper des affaires civiques dès qu'elles n'étaient plus en âge de procréer⁴.

Dans les années 1960, les politiques de la vieillesse consacrent le terme de « troisième âge » et l'idée d'une vieillesse active, entraînant une mutation des représentations. Dès lors, les études statistiques distinguent systématiquement les personnes de plus de 65 ans (3^e âge) et de plus de 75 ans (4^e âge). Cette catégorisation n'est pas sans poser question, car elle est loin d'être universellement acceptée. En effet, l'entrée dans cet âge dit canonique n'a pas le même seuil : 50 ans, 55 ans, 60 ans, 65 ans, 65 ans et plus... Vaste dilemme. Ainsi, comme en témoigne l'Organisation Mondiale de la Santé, il n'existe pas de personne âgée type⁵. On ne devient pas vieux ou âgé à un âge donné. Classiquement, l'âge de 65 ans est considéré comme le début de la vieillesse. Mais l'argument semble historique plutôt que biologique. Depuis de nombreuses années, l'âge de 65 ans a été choisi comme l'âge de la retraite en Allemagne, première nation au monde à avoir conçu un programme de retraite. En 1965, aux États-Unis, l'âge de 65 ans a été défini comme l'âge d'éligibilité à l'assurance Medicare. Cet âge semble proche de l'âge réel de la retraite observé dans la plupart des sociétés économiquement avancées. Pour sa part, l'INSEE utilise le seuil de 50-64 ans pour qualifier ces seniors dans une perspective économique⁶. Comme l'énonce Alexis Fritche, secrétaire général de la CFDT Culture, la dénomination de senior paraît trompeuse⁷. Loin de rendre compte précisément des éléments qu'elle renferme, elle laisse court à un brouillage énonciatif qui ne permet pas d'en arrêter les contours. Le sociologue Bernard Ennuyer pense, quant à lui, que la notion de personnes âgées n'est que convention administrative car corrélée, par l'institution, à l'âge de la retraite⁸.

La période actuelle constitue pourtant un moment clé pour interroger la question du vieillissement à tout âge et le sens de la séniorité⁹ : de quel âge, ou plutôt de quels âges parle-t-on ? Logement et urbanisme, cohésion sociale ou culture : chaque secteur classe les publics par catégories et segmente les tranches d'âges différemment pour fournir ses propres chiffres... ce qui contribue à la difficulté de définir clairement des moments-clé du parcours de vie ! L'allongement de l'âge légal du départ à la retraite, les évolutions sociologiques ont bouleversé

⁴ Jean-Nicolas Corvisier, *Les ancêtres de nos ancêtres, la vieillesse dans l'Antiquité*, 24 septembre 2019 [<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/les-ancetres-de-nos-ancetres-la-vieillesse-dans-l-antiquite-7614938>]

⁵ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ageing-and-health#cms> [consulté le 25 juin 2023]

⁶ Ce seuil est proposé par l'organisme dans le cadre d'une étude sur l'emploi : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1243> [consulté le 25 juin 2023]

⁷ Interview réalisée en mars 2023.

⁸ Bernard Ennuyer « À quel âge est-on vieux ? », dans *La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus*, Gérontologie et société 2011/3 (vol. 34 / n° 138), pages 127 à 142.

⁹ Selon le dictionnaire Larousse, il s'agit d'un « principe hiérarchique fondé sur l'ancienneté au sein d'un groupe ». Calqué de l'anglais *seniority*, son usage a connu une forte augmentation à partir des années 1980. Voir <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/seniorite> [consulté le 24 juin 2023].

la donne : la notion de « capacité d'une personne », empruntée à une catégorie juridique, permet de distinguer trois âges dans la période de la vie à partir de 60 ans. Ces trois âges s'appréhendent sous forme de repères : « l'âge de la performance » des seniors actifs et indépendants (60-75 ans), « l'âge des poly-mini-handicaps », des seniors fragiles (75-85 ans) et « l'âge de la dépendance », des seniors dépendants, (85 ans et plus). Toutefois, selon Audrey Dufeu-Schubert¹⁰ « la notion de catégorisation par l'âge [reste] trop souvent liée à l'interaction avec la notion de "valeur travail" et à l'âge de départ à la retraite qui en est faite ». Se détacher de l'équilibre social, construit depuis les années 1930 est une nécessité, car les réalités du vieillissement sont aujourd'hui plurielles.

Le vieillissement : un défi pour les sociétés modernes, un angle mort des politiques culturelles

Alors que les études des Nations Unies¹¹ montrent le vieillissement rapide de l'ensemble des populations du globe, il apparaît clairement que celui-ci constitue un enjeu social, économique et politique de plus en plus prégnant. Vieillissement et politiques publiques constituent un couple potentiellement fécond, témoignant ainsi d'un impact sociétal fort dans les scénarios prospectifs des politiques publiques. Le poids croissant des populations âgées se reflète dans l'importance grandissante du sujet dans le débat public : la question brûlante des retraites, le projet de loi sur la fin de vie, la proposition de loi sur l'autonomie¹² ou la silver économie¹³, etc. La thématique aiguise donc l'intérêt, à l'exception de la sphère culturelle où elle reste périphérique. Or la culture est autant impactée que le reste de la société : emploi des acteurs culturels, fréquentation, publics, évolutions des pratiques, transmission... Comme l'a étudié l'historien Dominique Dirlwanger¹⁴, le vieillissement représente un objet d'étude majeur en matière de politique de santé publique, de politique sociale mais aussi de politique économique. Évoquant l'historicité de la politique sur le grand âge, son analyse témoigne parfaitement de l'intérêt du législateur américain ou européen pour tresser un lien notable entre nouvel âge de la retraite et politique publique de la santé puis politique économique. Fortement envisagée sous l'angle social dans les années 1950 et 1960, elle se teinte d'une approche santé dans les années 1970. Cet aspect, en France, a toujours court comme en témoigne la loi du 1^{er} janvier 2016, relative à l'adaptation de la société au vieillissement qui a traduit l'ambition d'une adaptation globale de la société, mobilisant l'ensemble des politiques publiques telles que le transport, l'aménagement urbain ou le logement. Le législateur a veillé au renforcement et à l'amélioration de l'accompagnement à domicile, à la prévention de la perte d'autonomie... Autant d'éléments de politiques publiques, qui oublient toutefois la valence culturelle.

¹⁰ Audrey Dufeu-Schubert, « Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme », rapport réalisé à la demande du Premier ministre Edouard Philippe, ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, 2019.

¹¹ <https://www.un.org/fr/global-issues/ageing> [consulté le 25 juin 2023]

¹² Il s'agit de la proposition de loi n°4257 visant à agir pour préserver l'autonomie et garantir les choix de vie de nos aînés. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b4257_proposition-loi# [consulté le 25 juin 2023]

¹³ Expression d'origine anglophone mais adaptée par le gouvernement français. Nous pouvons en retrouver une définition claire sur le site du gouvernement français : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/silver-economie-definition#> [consulté le 25 juin 2023]

¹⁴ Dominique Dirlwanger, *Les Couleurs de la vieillesse. Histoire culturelle des représentations de la vieillesse (1940-1990)*, Neuchâtel, éditions Alphil, coll. Histoire, 2018.

Le vieillissement : un enjeu de représentations

Le vieillissement est un objet de constructions sociales diverses : la définition de la vieillesse varie suivant les époques, les pays et les points de vue. Les stéréotypes et préjugés sont légion, souvent créés ou a minima véhiculés par les acteurs culturels eux-mêmes. Loin d'être épuisés, ces clichés se cumulent à des discriminations liées au genre, à la catégorie socio-professionnelle, ou à l'origine géographique. Outre la représentation institutionnelle, les images que génère notre société brossent un portrait divers et parfois contradictoire du senior. Oscillant entre l'image du baby-boomer fortuné, en bonne santé et disponible pour du bénévolat ou au contraire vers celle du senior malade, rétif à l'innovation et sans le sou, le tableau apparaît bien contrasté. Et comme l'ont montré l'association de professionnelles du spectacle AAFA –Tunnel de la comédienne de 50 ans¹⁵ ou la mission « diversité et égalité » auprès du secrétariat général du ministère de la Culture¹⁶, les clichés sont d'autant plus prégnants pour les femmes et les minorités. Ces différents points seront développés par la suite.

Notre démarche : remettre en perspective, déconstruire les poncifs et s'orienter vers des pistes créatives

Notre méthodologie basée sur une analyse croisée d'interviews de divers acteurs (universitaires, artistes, institutions, organisations syndicales ou associations), de recueil de données via un questionnaire mis en ligne¹⁷ et d'un important travail d'analyse, nous a permis de mieux questionner la notion et d'ouvrir vers des pistes à créer ou à développer, notamment par le ministère de la Culture.

En lien avec le domaine de la culture, la réflexion sur le vieillissement, à la fois foisonnante et transversale, nous a amenés à circonscrire notre sujet pour mieux l'embrasser dans sa complexité. Envisagée comme un impensé des politiques culturelles, cette question de l'âge nous a encouragés, outre un travail de définition parfois délicat de cette notion polysémique, à formuler trois constats selon lesquels le vieillissement s'appréhende comme un enjeu de politiques publiques de la santé et du social mais aussi comme un enjeu économique. Le dernier enjeu repose, quant à lui, sur les questions de la construction sociale de la notion, charriant ainsi son lot de poncifs ou de définitions diverses.

Les termes de « vieillesse », de « personnes âgées », de « 3^e âge » et « 4^e âge » ne sont donc pas neutres. Afin de mieux cerner notre propos, nous avons développé notre réflexion au travers de trois questions : celle touchant à la discrimination et au lien avec les acteurs culturels afin de faire évoluer le regard, celle liée à la participation et la co-construction dans une optique

¹⁵ <https://aafa-asso.info/tunnel-comedienne-50-ans/#> [consulté le 25 juin 2023]

¹⁶ Haute fonctionnaire Égalité-Diversité-Prévention des discriminations auprès du Secrétaire général du ministère de la Culture, Agnès Saal conçoit, coordonne, pilote, met en œuvre depuis 2016 la politique ministérielle sur ces enjeux sociétaux, en lien avec les structures et institutions publiques et privées de l'ensemble des secteurs culturels et artistiques. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Egalite-et-diversite/Les-engagements-du-Ministere/Les-acteurs> [consulté le 26 juin 2023]

¹⁷ Celui-ci mis en ligne a été d'abord diffusé, pour des questions de praticité et de pertinence, aux membres du Cycles des Hautes Études de la Culture. Il s'agit d'un questionnaire co-créé avec Soline Launay, étudiante en Master 1 Politiques Publiques, spécialité Cultural Policy and Management, à Sciences Po Paris. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée !

<https://fr.linkedin.com/in/soline-launay>

intergénérationnelle et enfin, la dernière liée au parangonnage pour tenter de s'inspirer des initiatives développées à l'étranger.

Ainsi, dans une première partie, il nous a paru opportun de faire un état de l'art sur cette notion de vieillissement, plus complexe à appréhender que ce que l'on pourrait objecter. Une fois brossé ce tableau avec ses implications connexes, la seconde partie est consacrée à une exploration de la place et de rôle des seniors au sein du secteur culturel, en regard des enjeux de politiques publiques évoqués précédemment. Enfin, dans un troisième temps, nous avons souhaité évoquer de manière programmatique des propositions, pour certaines inspirées d'initiatives découvertes durant nos recherches, pour d'autres, élaborées collectivement. Alliant diverses politiques publiques, elles se veulent, pour la plupart opérationnelles et peuvent faire l'objet d'une mise en œuvre conjointe.

Pour chaque sujet abordé, nous aurons à cœur de distinguer d'une part les enjeux liés aux problématiques spécifiques du vieillissement (perte d'autonomie, difficultés d'accessibilité, diminution des capacités physiques ou cognitives...), d'autre part les enjeux liés à la transformation du rapport au monde inhérents au vieillissement progressif de toutes les générations vivantes (inclusivité, transmission, liens intergénérationnels...) Nous allons tenter de retranscrire ici nos apprentissages, nos interrogations et nos suggestions, dans toute leur richesse et leur foisonnement.



Giuseppe Penone, *Ombra di terra* (2000-2003)
©Giuseppe Penone et Marian Goodman Gallery

1 - ETAT DES LIEUX ET QUESTIONNEMENTS : LE VIEILLISSEMENT, UNE NOTION ET DES REALITES EN EVOLUTION

La notion de vieillissement à travers les âges

La présence de personnes âgées au sein des communautés humaines est un phénomène social dont les préhistoriens peuvent nous donner les premiers témoignages, grâce aux sites d'inhumation néandertaliens et sapiens connus depuis le début du XXe siècle, et dont les plus anciens remontent à 90 000 ans. Ces sites peuvent réunir à la fois enfants et personnes âgées (ou infirmes) et attestent de l'attention portée par ces communautés humaines aux plus jeunes comme aux plus âgés. Cette conscience sociale, spécificité de l'espèce humaine, est liée à des enjeux de survie de l'espèce¹⁸ qui nécessitent de préserver les capacités de transmission culturelle entre les générations, comme cela est manifeste lors de la période du maximum glaciaire (-20 000 ans).

On retrouve dans certains textes anciens des représentations idéalisées et élitistes de la vieillesse. Comme l'explique la philosophe Cynthia Fleury¹⁹ « Le texte de Cicéron intitulé *Caton l'Ancien, ou de la vieillesse* envisage la vieillesse comme le parachèvement de la vie, une sorte d'apothéose magnifique, un gage de dessaisissement de l'apparence et de la fausseté. Pendant longtemps, les philosophes vont considérer que la vieillesse facilite l'accès à la vérité, à la déconstruction des faux désirs et des faux plaisirs ».

On estime que dans l'Antiquité, 10% de la population avait 60 ans et plus, et que pour 100 000 personnes, entre 30 et 60 pouvaient dépasser 90 ans. L'ancienneté chez les Anciens existe donc mais avec une espérance de vie à la naissance de 23 ans, l'hyper-vieillesse est relativement marginale. Et ce n'est probablement pas un hasard si dans *l'Illiade* d'Homère, la vieillesse est magnifiée au travers du personnage du vieux sage Nestor. Mais à partir de la période classique de l'Antiquité grecque (entre le VI^e et III^e siècle avant notre ère), période où le nombre de vieillards augmente, la vieillesse est beaucoup moins honorée. Le vieillard reste vénérable mais seulement s'il se tient à sa place, comme conseiller et transmetteur de valeurs. Il est d'ailleurs moqué lorsqu'il veut s'occuper de choses qui sont considérées comme n'étant plus de son âge.

Au I^{er} siècle de notre ère, Plutarque, qui se pose la question de l'implication des Anciens dans les affaires de la Cité, signale que les vieillards ont encore un rôle politique à jouer mais qu'ils ne doivent pas revêtir un certain nombre de magistrature. Il les enjoint à ne pas parler comme un jeune homme lors de leur prise de parole à la tribune : leur discours doit être rare et mesuré. *Aphrodite a horreur des vieillards* proclame un proverbe grec et si un homme se remarie ou s'il procrée, alors qu'on considère qu'il n'a plus l'âge de le faire, il est alors ridiculisé. Au théâtre,

¹⁸ Ce panorama particulièrement stimulant nous a été dressé par Jean-Michel Geneste, préhistorien, à l'occasion d'une visite du Musée national de Préhistoire aux Eyzies, et de la grotte de Cougnac (Lot) les 15 et 16 avril 2023. Qu'il soit tout particulièrement remercié de ce temps précieux d'échange qu'il nous a accordé et de son apport si précieux à nos réflexions.

¹⁹ « Vieillir donne le droit d'être enfin soi », Hors-série du *Point*, 2019.

Euripide insiste sur l'aspect dégoûtant de la vieillesse tandis qu'Aristophane déclare que les vieux ne servent à rien²⁰. En d'autres termes, l'Antiquité grecque attend de ses vieillards une attitude et un comportement qui confortent le modèle social, politique et culturel de l'époque.

Le regard porté sur la vieillesse n'est pas linéaire dans le temps et dans l'espace, il n'y pas d'âge d'or où la vieillesse est perçue unanimement de manière positive. Ce regard varie en fonction de l'organisation socio-économique et culturelle d'une société donnée et du rôle social et politique accordée aux personnes les plus âgées. Dans les civilisations et les sociétés qui reposent sur l'oral et la coutume, les représentations des vieux tendent, par exemple, à être meilleures que dans les sociétés qui accordent une grande importance à la beauté corporelle²¹. La suite de l'histoire des sociétés humaines, jusqu'au XIX^e siècle, fait du vieillissement un phénomène relevant essentiellement de la sphère privée. En témoignent les personnes vieillissantes vivant au sein de leur communauté familiale qui les prend alors en charge²². Pour celles qui ne peuvent l'être, ce sont les communautés religieuses, puis la puissance publique avec la création à partir du XVII^e siècle de structures d'assistance (hospices, asiles, dépôts de mendicité) qui se chargent de les réunir à toutes sortes de personnes jugées indésirables dans l'espace public, mendiants, prostitués etc., ouvrant la voie à une des représentations stigmatisantes de la vieillesse vue comme miséreuse.

Avec le développement de l'industrialisation et de l'urbanisation, l'émergence de formes sociales plus individualistes, le développement et l'allongement de la durée de la vie, la catégorie démographique des personnes âgées devient numériquement signifiante, et suscite des études et des réflexions politiques spécifiques. C'est Alfred Sauvy²³, qui emploie pour la première fois en 1928 dans un essai²⁴ l'expression « vieillissement de la population ». Il exprime la vision pessimiste de sa génération, marquée par la terrible mortalité de la Première Guerre mondiale et de la grippe « espagnole », et marque durablement de son influence les études démographiques jusqu'au début des années 1980. Il contribue, grâce à une bonne maîtrise de la communication de masse, à ancrer ce concept négatif de vieillissement dans l'opinion publique²⁵ et à plaider la nécessité de politiques natalistes, pour le contrecarrer. Avec le passage d'une politique de l'assistance, largement supportée par les familles, qui prévalait jusqu'à la Première Guerre mondiale, à une politique de la prévoyance, caractérisée par la structuration progressive des systèmes de retraite à partir de l'Entre-deux-guerres, les débats et les études se concentrent sur les caractéristiques économiques et sociales qu'impliquent ces évolutions démographiques. Autour de la Seconde Guerre mondiale, la mise en place des systèmes de retraites se généralise, à des âges différents (60-65 ans), ouvrant l'idée d'un nouveau temps de vie spécifique.

²⁰ Jean-Nicolas Corvisier, *La vieillesse dans le monde antique : aspects démographiques et conséquences sociales*, Cahier des études anciennes, 2018 [<https://journals.openedition.org/etudesanciennes/1032>, consulté le 25 juin 2023]

²¹ Jean Foucard, *La Vieillesse : une construction sociale*, Pensée Plurielle, 2003.

²² Elsa Feller, *Du vieillard au retraité. La construction de la vieillesse dans la France du XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, citée dans *Le Monde*, 24 mars 2018 [[Comment le vieillissement est-il devenu un enjeu majeur de solidarité nationale ? \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr) consulté le 11 juin 2023]

²³ Alfred Sauvy (1898-1990), est un économiste et démographe français de renommée internationale.

²⁴ Alfred Sauvy, « La population française jusqu'en 1956 », *Journal de la Société de statistique de Paris*, n°12, décembre 1928, n°1, cité par D. Dirlwanger, *Op. cit.*, p. 45.

²⁵ D. Dirlwanger, *Op. cit.* p. 46-47. Sauvy est successivement directeur de l'INED qu'il fonde en 1945 et dirige jusqu'en 1962, Délégué français à la Commission de la population de l'ONU (1947-1981), membre du Conseil économique et social (1947-1974). Son influence est forte jusqu'à la fin des années 1980.

L'expérience du vieillissement n'est pas la seule préoccupation des démographes, elle intéresse également les philosophes -Simone de Beauvoir publie *La Vieillesse* en 1970- et les sociologues. Paradoxalement, les historiens ont plutôt tardé à s'intéresser à ce champ d'étude, contrairement à l'histoire de l'enfance. Il faut citer les travaux pionniers d'Antoine Prost dès les années 1960, qui concernent en premier lieu l'histoire des retraites, sujet qui concentre longtemps l'essentiel des études²⁶. Ce champ s'élargit aujourd'hui à la question de représentations culturelles, comme en témoignent les travaux récents de Dominique Dirlewanger²⁷.

Histoire démographique du vieillissement aux XXe et XXIe siècles

Les études démographiques²⁸ considèrent aujourd'hui que le vieillissement démographique est lié à la fois à la diminution de la fécondité et de la mortalité. Ainsi, une pyramide des âges peut vieillir lorsque la natalité diminue (soit le vieillissement par la base) mais aussi lorsque qu'il y a une baisse de la mortalité et un allongement de la durée de vie moyenne (soit le vieillissement par le sommet). Même si la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale a vu comment une forte reprise de la natalité (le baby-boom) atténuait les effets d'un allongement de la durée de la vie, retardant ainsi les phénomènes de vieillissement, la transition démographique qui a touché l'ensemble des pays du Nord concerne aujourd'hui les pays du Sud. Le phénomène mis en exergue par les démographes aboutit dans tous les cas à un vieillissement de la population humaine.

Le baby-boom : un accident démographique unique et déterminant

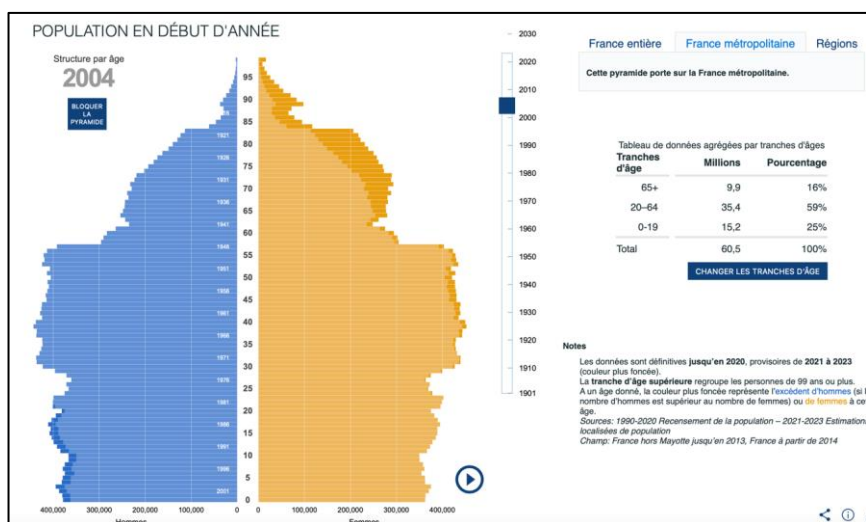
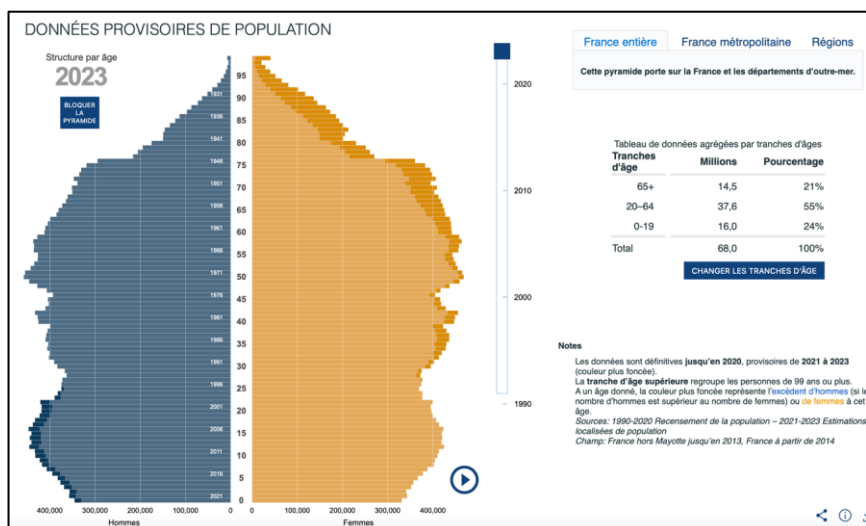
La base de la réflexion pour parler de vieillissement doit d'abord s'envisager via l'histoire démographique de la France et de la pyramide des âges.

Nous proposons de comparer deux pyramides des âges, celle de 2023 et celle de 2004 :

²⁶ D. Dirlewanger, *Op. cit.*, p. 33.

²⁷ D. Dirlewanger, *Op. cit.*

²⁸ Voir en particulier le site de l'Institut national d'études démographiques : [Vieillesse démographique - Ined - Institut national d'études démographiques](#), consulté le 12 juin 2023.



Source INSEE : <https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5014911/pyramide.htm>

En comparant les deux pyramides des âges à quelques années d'écart, l'on constate rapidement un vieillissement de la population française et un allongement de l'espérance de vie.

La pyramide des âges de 2004 offre des clefs de lecture pour comprendre les incidences de l'explosion démographique de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui.

La vision panoramique qu'elle présente du XXe siècle permet de voir les grandes ruptures qui ont pu déjouer les attendus en termes de natalité. Après la Première Guerre mondiale, un léger regain de natalité s'observe avec le retour des poilus. L'on observe de nouveau une nouvelle baisse au moment de la crise économique de 1929. Les années 1930 sont une période d'interrogation, de remise en question, l'avenir y paraît peu serein. Le gérontologue Gilles Berrut²⁹ nous rappelle que les personnes nées à cette période sont celles qui sont aujourd'hui

²⁹ Gilles Berrut, président-fondateur du gérontopôle autonomie longévité Pays de la Loire, chef du pôle hospitalo-universitaire de gérontologie clinique, CHU de Nantes, entretien du 19 mai 2023 avec les auteurs du présent rapport. & intervention du 26 janvier 2022 à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

en partie en maison de retraite. Selon lui, elles sont nées dans une période où la population était fortement touchée par les mortalités néonatales, celles liées à la guerre, au travail et aux addictions à l'alcool et au tabac. Ce qui le conduit³⁰ à estimer que le vieillissement, associé à la dépendance, dont on parle principalement aujourd'hui, est pour partie virtuel compte tenu de la rareté relative des représentants de cette tranche d'âge³¹.

Avec la Seconde Guerre mondiale, la natalité baisse à nouveau et pour exploser à la sortie de la guerre. Un phénomène démographique unique au monde se produit, tant dans sa durée que dans son intensité. Il va durer trente ans, de juin 1944 à 1973. Alors que la natalité baisse dans d'autres pays d'Europe, y compris dans des pays du pourtour méditerranéen, la France connaît sous l'effet d'une reprise de la croissance économique, des lois sociales issues du programme du Conseil national de la Résistance et des politiques familiales une natalité sans précédent. L'augmentation de la natalité conjuguée à l'allongement de la durée de la vie et à la baisse de la mortalité ne s'arrête qu'en 1973 avec la crise du pétrole. Cet « accident démographique unique au monde » pour reprendre les termes de Gilles Berrut, qui a freiné en France le vieillissement de la population, va participer de la surreprésentation d'une génération sur les autres pendant trente ans.

Les *baby-boomers* : une présence décisive et des initiatives marquantes

Cette génération de *baby-boomers* français a mené des expérimentations de nouvelles formes de vie, s'est interrogée sur un modèle de société, sur la place de l'individu, sur la relation au travail. Ce sont des réformateurs qui sont restés actifs et qui poursuivent leur vie dans cet état d'esprit. C'est une vieillesse qui se prend en main et renverse les représentations stéréotypées circulant y compris en termes d'électorat.

Il nous manque des représentations accordées à une longévité plus marquée par une continuelle prise d'initiatives ou de construction de projets que par une dépendance qui, somme toute, ne concerne qu'une marge des populations vieillissantes. La réalité est que cette génération des *baby-boomers* continue à faire fonctionner la vie économique, politique et associative.

Quelques chiffres révèlent l'importance de leur présence dans les instances politiques, économiques et associatives :

- Plus de 50% des responsables associatifs sont des retraités et exercent des responsabilités lourdes et complexes qui nécessitent du temps³² ;
- 54% des élus de collectivités territoriales, hors des grandes villes, ont plus de 65 ans³³ ;
- Le nombre de maires de plus de 60 ans atteint 55,3% ;
- Du côté de la culture, à titre d'exemple, cinq présidents et présidentes parmi les plus grands établissements publics culturels ont entre 55 et 68 ans : Le Louvre,

³⁰ Gilles Berrut, intervention du 26 janvier 2022 à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

³¹ Les plus de 85 ans étaient au nombre de 1,4 million en 2021, soit 2,07% de la population de la France (Personnes âgées : les chiffres clés, ministère de la Santé et de la Prévention).

³² Dominique Thierry, Président national de France Bénévolat, étude menée par France Bénévolat avec le soutien de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

³³ Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la carte d'identités des maires en 2020.

l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, la Bibliothèque nationale de France, le château de Versailles, le Musée d'Orsay et de l'Orangerie³⁴.

- Dans le domaine économique, ils assurent par exemple le renouvellement des marchés comme celui de l'automobile selon une étude conduite par AAA-Data « Seniors et automobile » : l'âge moyen de l'acheteur est passé de 51 ans en 2010 à 55 ans en 2018.

Forts de cette présence dans la vie politique, économique et associative, les *baby-boomers* multiplient les initiatives pour prendre en main la question de leur vieillissement.

A titre d'exemple, citons le Conseil autoproclamé de la vieillesse (CNAV)³⁵ qui œuvre pour « imposer les vieux comme co-constructeurs des politiques publiques les concernant »³⁶. L'organisation est créée en décembre 2021 pour peser dans le débat, en vue de la présidentielle de 2022. Le mouvement est constitué à l'initiative de quatre membres fondateurs, tous *baby-boomers*, porteurs eux-mêmes de projets associatifs : Véronique Fournier, cardiologue et fondatrice du centre d'éthique clinique de l'hôpital Cochin, le docteur Nicolas Foureur, Francis Carrier, figure de la lutte contre le sida et des droits LGBT et président de l'association Grey Pride et Eric Favereau, journaliste de *Libération* qui a fondé le site Vif-fragiles.org. Une quarantaine de personnalités, dont d'anciens ministres, médecins, universitaires, artistes, écrivains, militants associatifs ont été réunis³⁷. Aujourd'hui avec plus de 700 membres, le CNAV estime qu'« il est temps que les choix de société pour les vieux/vieilles en termes d'habitat, de mobilité, de culture, de finance, d'accès aux droits et aux soins soient pris par et avec les premiers intéressés³⁸. »

Il existe d'autres groupes tel que Old'Up, créé en 2008 par Marie-Françoise Fuchs³⁹. L'association lutte contre l'isolement des personnes âgées et leur participation à la vie de la société. Très active, cette association organise des groupes de réflexion, passe des contrats avec des entreprises comme avec la SNCF pour faire un audit sur l'accessibilité des gares parisiennes ou organise des rencontres entre résidents d'EHPAD et étudiants pour faciliter l'apprentissage informatique. Les membres de l'association se positionnent en tant qu'experts et deviennent des consultants proactifs pour l'inclusion des personnes âgées.

La question reste de savoir comment ces revendications s'inscrivent dans l'agenda politique.

Les politiques publiques du vieillissement en France et dans les instances internationales : entre enjeux de santé publique et lutte contre les discriminations

³⁴ Et si l'on ajoute l'Institut du Monde Arabe, le président, né avant le baby-boom, est âgé de 83 ans en 2023.

³⁵ Sigle en écho à celui de la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

³⁶ Le CNAV #RienPourLesVieuxSansLesVieux - <https://www.cnnav-demain.fr> [consulté le 25 juin 2023].

³⁷ On y retrouve notamment le sociologue Michel Wieviorka, la journaliste et écrivaine Laure Adler, Ariane Mnouchkine, metteuse en scène, figure emblématique du théâtre français.

³⁸ Le CNAV #RienPourLesVieuxSansLesVieux, *Ibidem*.

³⁹ Marie-Françoise Fuchs, fondatrice et co-présidente scientifique de l'association, ancienne médecin et psychanalyste, âgée de 91 ans, fustige la surprotection qui entoure les personnes âgées, y compris au sein des familles.

Pour contextualiser le sujet, il est nécessaire de faire un bref historique des politiques publiques qui ont donné lieu à une identification des problèmes et des objectifs, à des typologies d'actions, de nouveaux opérateurs et de nouveaux métiers. Elles contribuent également à donner une représentation publique de la vieillesse pouvant orienter des débats et des attentes.

La réinvention d'une « politique de la vieillesse » en France dans les années 1960

Dans le cadre de la croissance économique qui caractérise les trois décennies de l'après-guerre (1945-1975) les dispositifs de protection sociale sont renforcés avec la volonté de toucher l'ensemble des populations. Cependant les personnes âgées n'en sont pas les premières bénéficiaires dans l'après-guerre.

En 1962, le rapport Laroque⁴⁰ lance le terme de « politique de la vieillesse ». Véritable cri d'alerte, il met en exergue la paupérisation, le mal-logement et l'isolement social d'un nombre de plus en plus important de personnes âgées, appelant à une politique globale coordonnée.

Fondateur des orientations des politiques publiques en direction des citoyens âgés, le rapport Laroque reste une référence de nos jours. Après sa publication, des plans quadriennaux successifs améliorent la situation mais demeurent partiels : ils débouchent sur plusieurs textes de loi traitant de l'augmentation des allocations des retraités⁴¹, de l'amélioration des règles de calcul des différents régimes de retraite, ou encore de l'instauration d'une allocation au logement pour personnes âgées à l'obligation d'un régime de retraite complémentaire⁴². Les questions d'hébergement et de soins médico-sociaux deviennent l'objet d'attention, y compris au niveau européen⁴³.

Les anciens hospices sont progressivement remplacés par des maisons de retraite dans les années 1970, puis ces dernières doivent se réadapter sur fond de crise économique en 1974 avec le développement d'une offre de services médicalisée en direction d'une clientèle plus dépendante. Dans un contexte d'allongement de l'espérance de vie, de modification des modes de vie familiaux et professionnels et de détérioration de la situation économique, des politiques de maintien à domicile et un aménagement des services sociaux sont mis en place pour minimiser le coût des journées en établissement spécialisé. Ces politiques perdurent aujourd'hui, avec la priorité donnée à l'adaptation du logement et à la diversification des modes d'hébergement.

⁴⁰ *Politique de la vieillesse*, rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse du Haut comité consultatif de la population et de la famille présidé par Pierre Laroque, L'Harmattan, 1962 (réédition 2014). Pierre Laroque (1907-1997), conseiller d'Etat, est considéré comme le « père fondateur » de la Sécurité sociale en 1945.

⁴¹ Lois Boulin et Royer du 31 décembre 1971.

⁴² Loi du 29 décembre 1972.

⁴³ En 1964, des experts européens en gérontologie réalisent des enquêtes qui donnent lieu au rapport intitulé « Les personnes âgées, problèmes d'hébergement et de soins médico-sociaux », sous la direction d'Eugène Aujaleu, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1965.

L'institutionnalisation dans les années 1980 et la priorité accordée aux enjeux de dépendance

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, un secrétariat d'État aux personnes âgées voit le jour. C'est le prélude à l'établissement d'un département ministériel dédié qui va perdurer dans les gouvernements successifs de la V^e République. Si des avancées sont notables, des inégalités persistent.

A la veille des élections présidentielles de 1981, la mission conduite par Robert Lion⁴⁴, analyse la manière de réformer les modes d'action publique face à la situation démographique. Pour les auteurs, la question est de traiter les conditions de vie, non seulement après la retraite, mais surtout en amont. Publié en 1980, le rapport intitulé *Vieillir demain*⁴⁵ récuse le terme de vieillesse en appelant à changer les rythmes de vie, à partager autrement le temps de travail et à supprimer la notion d'âge fixe de départ à la retraite. La mission considère que les notions de retraite et de vieillesse se superposent abusivement⁴⁶ et que « Le problème n'[est] pas de traiter celui des seules personnes âgées, mais les changements sociaux imprégnant la vie et la société tout entières.⁴⁷ »

La mission souligne ainsi que la société déclare les personnes âgées « d'inutilité publique », qu'elles sont « frappées de mort sociale⁴⁸ ». Pour pallier cet état de fait, elle appelle à intégrer le vieillissement tout au long des âges par une relation au travail profondément modifiée. Cette vision, importante pour notre sujet, n'est pas sans écho avec les aspirations actuelles d'un changement de la relation au travail des jeunes actifs,⁴⁹ comme le rappelle le gérontologue Gilles Berrut.

Aussi, la mission conclut que : « ce n'est pas d'une politique de la vieillesse que la France a besoin. Surtout pas d'un *ministère du troisième âge*, qui ne traiterait que de la vie après la retraite, et conforterait la ségrégation ».

Toutefois les travaux du groupe *Prospective personnes âgées* n'ont pas eu l'ampleur escomptée, laissant aujourd'hui le démographe Alain Parant sceptique quant à la prise en compte de la prospective par les instances gouvernementales⁵⁰.

⁴⁴ Robert Lion (1934-2019), inspecteur des finances, directeur de la construction (1969-1974), délégué général de l'Union HLM (1974-1981), directeur de cabinet du Premier ministre Pierre Mauroy (1981-1982), directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (1982-1992).

⁴⁵ *Vieillir demain*, rapport du groupe « Prospective personnes âgées » du Commissariat général du Plan, Paris, La Documentation Française, 1980.

⁴⁶ *Ibidem*.

⁴⁷ Jean-Pierre Dumont, « Le rapport *Vieillir demain* propose une profonde révision des systèmes de retraite », *Le Monde*, 7 mai 1980 [https://www.lemonde.fr/archives/article/1980/05/07/le-rapport-vieillir-demain-propose-une-profonde-revision-des-systemes-de-retraite_2821957_1819218.html, consulté le 25 juin 2023].

⁴⁸ Robert Lion, « *Vieillir demain*, survol du rapport du groupe « Prospective personnes âgées », Commissariat général du Plan », dans *Gérontologie et société* 1980/3 (vol.3, n°14), Fondation nationale de gérontologie, p. 11-17, éditions Fondation nationale de gérontologie. [*Vieillir demain, survol du rapport du groupe « Prospective personnes âgées*, consulté le 25 juin 2023].

⁴⁹ https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/01/23/quete-de-sens-immediate-mobilite-accrue-le-rapport-des-jeunes-au-travail-une-revolution-silencieuse_6110648_3234.html [consulté le 25 juin 2023].

⁵⁰ Alain Parant, « Vieillir demain. Comment s'organiser pour faire bon ménage avec les futures populations âgées », *Futuribles*, vol. 454, no. 3, 2023, pp. 43-58. Alain Parant fut élève d'Alfred Sauvy, démographe à l'INED, aujourd'hui conseiller scientifique d centre de réflexion Futuribles international.

Pierre Laroque, de son côté, regrette en 1988⁵¹ la spécialisation administrative et politique que représentent des ministres et secrétaires d'État dédiés aux problèmes des personnes âgées risquant d'entériner leur relégation. La succession de secrétaires d'État et de ministres en charge des personnes âgées, le plus souvent rattachés au ministère des Affaires sociales ou au ministère de la Santé, n'a guère déplacé l'angle de vue.

Aujourd'hui, la question d'avoir à nouveau un secrétariat d'État plutôt qu'un ministère refait surface avec les effets dévastateurs du Covid-19 sur les Français les plus âgés et le projet d'une loi Grand Âge. Ce qui conduit Luc Broussy⁵² à estimer qu'il faudrait que le sujet soit confié à un haut fonctionnaire : « [...] le pilotage d'une réforme d'ampleur nécessite une incarnation, une maïeutique permettant de transformer un simple projet de loi en révolution sociétale nécessitant une implication interministérielle⁵³ ».

La vision institutionnelle reste cependant centrée à l'excès sur la préservation de l'autonomie des personnes, leur maintien à domicile et une meilleure prise en compte de la dépendance. Ces questions surdéterminent les discours et les orientations au détriment d'une véritable prise en compte de l'individu tout au long de sa vie. L'âge n'est traité qu'au prisme de la dépendance, laissant peu de place au projet de vie à tout âge, et sans remettre en cause un mode de fonctionnement sociétal. Il est légitime de se demander pourquoi le débat se concentre à ce point sur les aspects les plus morbides du vieillissement. Quelles conséquences cela peut-il avoir sur le dynamisme d'une société dans son ensemble ?

S'inscrivant dans les préconisations du rapport interministériel Broussy de 2013, le législateur a essayé toutefois d'avoir une approche plus large et transversale avec la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement (A.S.V.) adoptée le 28 décembre 2015 qui s'éloigne d'une approche strictement médico-sociale avec l'ambition de réduire les inégalités et d'une adaptation globale de la société au vieillissement (transports, logements, aménagement urbains...). La loi réaffirme notamment les droits et libertés des personnes âgées, et crée de nouveaux droits pour les immigrés âgés.

⁵¹ « Les politiques de la vieillesse depuis le rapport Laroque (1962-1988) ». 40^e Journée régionale de gérontologie, Grenoble, novembre 1988 [https://societe-gerontologie-ara.fr/wp-content/uploads/2019/04/40e_Politiques-vieillesse-rapport-Laroque-1962-1988_Grenoble-1988-11-08.pdf, consulté le 25 juin 2023].

⁵² Luc Broussy, élu local et membre du bureau politique du Parti socialiste, a été conseiller « personnes âgées » dans l'équipe de campagne de François Hollande en 2012. Spécialiste du vieillissement et de la silver économie dont il est aussi un acteur, il est l'auteur du rapport interministériel sur *L'adaptation de la société au vieillissement de la population : France, Année zéro !* rendu en janvier 2013 et publié en 2015 aux éditions Dunod sous le titre *10 mesures pour adapter la société française au vieillissement*.

⁵³ Luc Broussy, *Pourquoi il ne faut pas de Secrétaire d'Etat aux personnes âgées...*, Matières Grises, Le Think Tank, 23 septembre 2020 [<https://matieres-grises.fr/wp-content/uploads/2020/09/Note-03-secretaire-etat.pdf>, consulté le 25 juin 2023]. « Matières Grises est un Think Tank spécialisé sur les questions liées au vieillissement de la population créé au printemps 2018. Animé par Luc Broussy, Jérôme Guedj et Anna Kuhn-Lafont, il regroupe 16 opérateurs du secteur de l'hébergement aux personnes âgées. Il publie notes et dossiers, organise colloques et brainstormings ».

Le vieillissement dans les politiques internationales et la priorité accordée aux luttes contre les discriminations

Les instances internationales jouent un rôle d'influence dans la prise en compte de la vieillesse en élaborant des normes et en négociant des droits sociaux dans un esprit de coordination non contraignante.

Le Conseil de l'Europe, fondé en mai 1949, commence à intervenir dans le domaine de la protection sociale dans les années 1960, en constituant une commission présidée par le Français Pierre Laroque et en élaborant une charte sociale. Les programmes mis en œuvre pour la promotion du logement social, l'intégration des réfugiés et l'insertion des chômeurs, contribuent à inciter les pays membres à développer des politiques sociales. Impulsant des études et organisant des conférences, le Conseil de l'Europe fait appel à des experts issus de la gérontologie, de la sociologie ou de la démographie et contribue au développement d'une « science du vieillissement ».

Les Nations Unies organisent, de leur côté, une « Assemblée mondiale sur le vieillissement » en 1982 et adoptent de grands principes en 1991, encourageant les gouvernements à intégrer les personnes âgées dans leurs politiques nationales selon des principes d'indépendance, de participation, de soins, d'épanouissement personnel, et de dignité.

Un nouveau tournant s'amorce dans la façon dont le monde envisage de « construire une société pour tous les âges » avec le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement⁵⁴, intitulé « Plan de Madrid », et la déclaration politique adoptée lors de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement en 2002. Des stratégies régionales se développent. Celle de l'Europe est adoptée à Berlin en septembre 2002. Le « Plan de Madrid » constitue une véritable ressource pour les gouvernements et les acteurs concernés.

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), crée en 2010 le réseau mondial des « Villes et communautés amies des aînés » pour inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins des plus âgés. L'idée de ce programme a émergé il y a près de 25 ans, en 2005, à l'occasion du Congrès mondial de gérontologie et de gériatrie de Rio de Janeiro. Cette incitation donne lieu, en 2012, à la création du réseau francophone des Villes amies des aînés (RFVAA), dont la France est membre fondatrice⁵⁵.

En définitive, les grands principes des Nations Unies pour les personnes âgées⁵⁶ reposent sur la vision d'une société inclusive, non discriminante sachant que les discriminations peuvent se cumuler à tout âge (genre, âge, ethno racial, handicap...).

Accréditée auprès des Nations Unies, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), interlocutrice privilégiée pour les gouvernements membres des Nations Unies, considère que les droits fondamentaux doivent être respectés à toute étape de la vie et estime que l'approche à privilégier pour une mise en œuvre effective des droits des personnes âgées est celle de la lutte contre les discriminations.

⁵⁴ <https://social.un.org/ageing-working-group/documents/mipaa-fr.pdf> [consulté le 25 juin 2023].

⁵⁵ Création en 2012, lors d'un congrès du Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique. Un guide français des villes amies des aînés énonce les bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux.

⁵⁶ <https://www.un.org/development/desa/ageing/resources/international-year-of-older-persons-1999/principles/les-principes-des-nations-unies-pour-les-personnes-agees.html> [consulté le 25 juin 2023].

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948⁵⁷ dans son article 27 garantit que « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ».

Cette notion de droit de prendre part à la vie culturelle va être poursuivie avec notamment les travaux de l'Unesco et ceux d'un groupe international d'experts connu sous le nom de Groupe de Fribourg. Ces travaux aboutissent à la Déclaration des droits culturels de 2007, dit Déclaration de Fribourg. Les droits culturels s'inscrivent ainsi pleinement dans le sillon de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'Observation générale 21 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels⁵⁸ attire l'attention sur des catégories de personnes qui devraient bénéficier d'une attention spécifique au regard de leur droit universel de prendre part à la vie culturelle (enfants, personnes âgées, migrant.e.s, etc.).

Des groupes de réflexion se sont rapidement mis en place. A titre d'exemple, le Réseau culture 21 créé en 2009 inscrit ses travaux dans la promotion de la diversité et des droits culturels en s'appuyant sur l'Agenda 21 de 2004⁵⁹ ainsi que sur la Déclaration de Fribourg. L'association développe en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg, une recherche-action dénommée Paideia co-initiée par Jean-Damien Collin⁶⁰.

Avec les droits culturels, les collectivités territoriales trouvent de nouvelles bases d'engagement en faveur du développement culturel comme le Territoire de Belfort sous la houlette de Jean-Damien Collin, alors ancien directeur du développement culturel, ou le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine qui a confié un travail de réflexion à Jean-Michel Lucas⁶¹ sur la meilleure façon de prendre en compte les droits culturels.

Deux lois françaises promulguées l'une en 2015, l'autre en 2016 font explicitement référence aux droits culturels : la loi NOTRe dans son article 103⁶² et la loi LCAP dans son article 3⁶³. Les droits culturels sont ainsi reconnus comme un cadre de référence pour l'action publique.

Fondamentalement, les droits culturels posent la question de savoir comment nous pensons la place des personnes dans nos démarches. Ils interrogent nos modes de travail et celles de nos partenaires.

⁵⁷ <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

⁵⁸ https://droitsculturels.org/wp-content/uploads/2012/07/OBSERVATION_GENERALE_21-droits-culturels.pdf

⁵⁹ <https://www.agenda21culture.net/fr/documents/agenda-21-de-la-culture>

⁶⁰ Conseiller en ingénierie culturelle, ancien membre du comité culture de la Fondation de France, ancien directeur du développement du Territoire de Belfort, entretien du 7 février 2023.

⁶¹ https://www.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2021-01/droits_culturels_rapport_Version_longue_16_avril_2019.pdf

⁶² Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030985460>

⁶³ Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine - <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032854341>

L'évolution des représentations sociales et des connaissances scientifiques du vieillissement : âgisme et « bien vieillir »

Discriminations et âgisme

« Mais qu'est-ce que l'âge d'un corps ? Est-ce l'âge biologique ou l'âge lié à la pratique de son activité ? L'âge que les autres lui donnent ou encore l'âge que l'être dans ce corps ressent ? », tels sont les propos d'Angelina Prejlocaj, dans le programme de *Birthday Party* en 2023.

Comme on l'a vu, le regard que l'on porte sur la vieillesse n'est pas linéaire dans le temps et dans l'espace, il n'y pas eu d'âge d'or où la vieillesse aurait été perçue unanimement de manière positive. Ce regard varie en fonction de l'organisation socio-économique et culturelle d'une société donnée et du rôle social et politique accordée aux vieilles personnes. Selon Jérôme Pellissier, docteur en psycho-gérontologie⁶⁴, « Le point commun à quasiment toutes les époques sauf la nôtre est d'avoir une vision oscillant entre un pôle très positif - on valorise l'expérience, la sagesse, on confie aux plus vieux des formes de pouvoir - et une vision beaucoup plus négative - la vieillesse associée au gâtisme. La particularité de la nôtre, c'est qu'il y a moins de discours positifs. L'association avec la sagesse est beaucoup moins fréquente ».

Dans les sociétés contemporaines, la tendance est ainsi à la disqualification de la vieillesse et à la dégradation des représentations. Des études anthropologiques des années 1970 montrent que le statut des personnes âgées décline au fur et à mesure de la modernisation. Leur valeur de transmission de connaissance est diminuée dans des sociétés tournées vers le futur⁶⁵, qui peuvent percevoir les personnes âgées comme conservatrices, réfractaires au changement, passéistes ou ringardes.

Dans un entretien accordé en 2019, Cynthia Fleury précise ainsi : « la vision négative du vieillissement l'emporte sur celle de Cicéron. C'est ce qu'analyse Simone de Beauvoir dans son livre *La vieillesse*, écrit alors qu'elle avait 62 ans. Chez Cicéron, la vieillesse représente la somme de toute une vie ; chez Simone de Beauvoir, elle marque une perte du statut d'adulte. Une rupture, définie non par les personnes âgées elles-mêmes mais par les autres, qui les catégorisent et les infantilisent⁶⁶ ». Dans des sociétés qui valorisent la performance, la rapidité et la productivité, elles sont perçues comme inutiles et comme un poids pour les générations plus jeunes.

Ces représentations s'appuient également sur la question de la catégorisation des personnes âgées. Celles-ci sont trop souvent perçues comme un groupe homogène. La tranche fourre-tout « 65 ans et plus » utilisée le plus souvent pour les désigner, regroupe des réalités biologiques mais aussi sociales, économiques et culturelles extrêmement variées.

⁶⁴ <https://www.liberation.fr/apps/2018/05/les-vieux-dans-les-yeux/> [consulté le 25 juin 2023].

⁶⁵ Patrick Marier, Véronique Billette, Anne-Marie Séguin, dir, *Les vieillissements sous la loupe: Entre mythes et réalités*, Presses universitaires de l'université de Laval, 2018.

⁶⁶ Entretien avec la philosophe Cynthia Fleury, « Vieillir donne le droit d'être enfin soi », hors-série du *Point*, 2019 [https://chaire-philos.fr/wp-content/uploads/2019/11/lphs2458p006.pdf, consulté le 23 juin 2023].

Du point de vue des capacités physiques et intellectuelles, la vieillesse est souvent synonyme de maladie, de dégénérescence, de mémoire déficitaire. Or, il existe plusieurs trajectoires du vieillissement : les performances cognitives des personnes âgées sont significativement plus hétérogènes que celles des jeunes adultes. La sexualité des personnes âgées est souvent considérée comme tabou, dégoûtante, ridicule, anormale, quand on ne considère pas que les personnes âgées sont nécessairement asexuées. Un corollaire possible de ces perceptions est l'infantilisation des personnes âgées, la confiscation de leur parole, de leurs décisions et de leur libre-arbitre.

En 2019, dans son rapport intitulé *Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme*, réalisé à la demande du Premier ministre Edouard Philippe, Audrey Dufeu-Schubert⁶⁷, alors députée, indique que « la vieillesse est une construction sociale homogénéisante qu'il importe de déconstruire pour que chacun puisse y trouver une place à sa mesure ». L'image du *baby-boomer*, actif et inventif, bien installé dans sa vie sociale voire puissant, et ayant contribué à réformer le pays persiste. Aujourd'hui, dans le langage courant des moins de 50 ans, le terme de *boomer* est souvent employé dans une volonté plus ou moins tendre de stigmatisation. Car être un *boomer*, pour eux, signifie être dépassé, ringard... ou tout simplement : *senior*. Et cela semble se manifester, pour les plus jeunes, dans l'image qu'ils se font des pratiques culturelles et artistiques des seniors. Être un *boomer*, c'est aussi recueillir les bénéfices de sa vie passée, et notamment une bonne retraite acquise au détriment des jeunes : en 2010, *Libération* titrait en une : « Baby-boomers : les enfants gâtés de la retraite »⁶⁸. Cette perception représente un autre frein aux solidarités intergénérationnelles et peut même avoir pour corollaire une forme d'injonction au bénévolat⁶⁹. Dans les faits, il existe une diversité importante d'emplois et de parcours de vie qui affectent fortement les revenus à la retraite, et font que nombre de personnes âgées vivent dans la précarité.

Cet ensemble de représentations négatives détermine l'« âgisme ». Ce terme a été proposé par le psychiatre et gérontologue américain Robert Butler en 1969 pour désigner les préjugés, stéréotypes et discriminations dont sont victimes les personnes âgées. Depuis, le sens de ce terme s'est élargi à toutes les tranches d'âge et désigne toute manifestation discriminatoire fondée sur l'âge. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « L'âgisme regroupe les stéréotypes (la façon d'envisager l'âge), les préjugés (ce qu'inspire l'âge) et la discrimination (la façon de se comporter), dont on est soi-même victime ou dont autrui est victime en raison de l'âge ». Toujours selon l'OMS, la moitié de la population mondiale est « âgiste » à l'égard des personnes âgées. Dans tous les cas, il s'agit d'un processus d'essentialisation qui réduit la personne à son âge. Qui plus est, l'âgisme coexiste avec d'autres formes de discriminations, qu'il exacerbe, y compris celles liées au sexe⁷⁰, à l'origine et au handicap.

Ainsi, l'âgisme peut se manifester de nombreuses manières. On le retrouve dans l'importance accordée par les politiques publiques à une tranche d'âge de la population plutôt qu'à une autre (ce qui est le cas dans le domaine de la culture); dans les comportements condescendants entre personnes d'âges différents mais aussi dans les limites que les personnes se fixent elles-mêmes en raison de leur âge. L'âgisme affecte profondément et durablement la

⁶⁷ Audrey Dufeu-Schubert, « Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme », *Op. cit.*

⁶⁸ *Libération*, édition du 15 juin 2010. En 2010, les baby-boomers avaient entre 37 ans et 66 ans. L'article de *Libération* est publié à la veille d'une réforme sur les retraites, c'est pourquoi cette génération est vue comme celle qui sera épargnée. « A eux, la croissance, les CDI... » « Aux générations suivantes, le chômage, la précarité...et pour tout horizon une retraite écornée »

⁶⁹ Entretien avec Georges Vigarello, 10 février 2023.

⁷⁰ On peut citer : « Un homme mûrit, une femme vieillit » (Simone Signoret). « Pourriez-vous me dire pourquoi il y a de beaux vieillards et point de belles vieilles ? » (Diderot).

psychologie des personnes âgées, qui intériorisent les stéréotypes véhiculés et la dégradation de leur statut social. Selon l'OMS, l'âgisme est associé à la survenue anticipée du décès (de 7,5 ans), à une mauvaise santé physique et mentale et à un rétablissement plus lent après une invalidité chez les personnes âgées. La dévalorisation des personnes âgées rend les possibilités de transmission et de partage intergénérationnel difficiles. Dans le domaine de l'emploi culturel, elle limite la capacité des professionnels à tirer profit de la contribution des personnes et des travailleurs âgés. Comme on le verra, cette dévalorisation a un impact sur les travailleurs âgés de la culture, sur la longévité de leur carrière et peut conduire à leur déclassement professionnel.

Ce constat du poids des représentations négatives, voire des phénomènes de disqualification et de discrimination, doit cependant être mis en regard avec le dynamisme de la recherche en matière de gérontologie, qui accompagne l'évolution démographique mondiale.

Vieillesse et neurosciences : les nouvelles frontières du « bien-vieillir »

Face à une population vieillissante mais aussi à l'amélioration des possibilités de qualité de vie offerte par la retraite, le leitmotiv du vieillissement en bonne santé ouvre la voie à de nombreuses études médicales sur le vieillissement individuel et collectif, et la France tient toute sa place dans ce domaine d'étude, né à Paris à la fin du XIX^e siècle⁷¹. Alors que la gériatrie se consacre à l'étude de la vieillesse chez l'être humain du point de vue médical, la gérontologie s'inscrit elle dans une approche pluridisciplinaire. L'interaction entre les centres d'études, les acteurs politiques et les caisses de retraite est forte. La recherche en gérontologie, même si elle tarde à être reconnue, ouvre le champ à un optimisme qui permet de porter un regard plus positif sur le vieillissement, à l'encontre des travaux des démographes, beaucoup plus pessimistes⁷². Elle accompagne également l'évolution vers l'idée que la vieillesse n'est pas une maladie, et qu'il est donc possible de bien vieillir. Ses résultats sont médiatisés et semblent donner l'espoir de « vaincre la vieillesse ». Mais cette médicalisation de la vieillesse semble prendre aussi le pas sur les questions sociales et économiques et susciter une peur, celle de la dégénérescence sénile, dont la maladie d'Alzheimer constituerait l'archétype, sujet qui connaît une explosion médiatique⁷³ depuis les années 1980.

Ce sont les études de type épidémiologiques⁷⁴, menées sur des cohortes de plusieurs milliers voire dizaine de milliers de personnes en population générale, dont on suit l'évolution sur le temps long (10 ans au moins) qui ont permis les apports les plus importants sur la connaissance des pathologies liées au vieillissement. La première étude menée, PAQUID (Personnes âgées QUID), commencée en 1988, a apporté des résultats sur la prévalence et l'incidence de la démence, et confirmé son lien avec le niveau d'études. L'étude EVA (épidémiologie du vieillissement artériel) lancée en 1991 a permis d'identifier le lien entre facteurs vasculaires et détérioration cognitive. La cohorte 3C (3 Cités) lancée en 2001, est la première à bénéficier de

⁷¹ D. Dirlewanger, *Op. cit.*, p. 144. Les premiers travaux ont lieu à la Salpêtrière, le plus grand hospice d'Europe avec 8000 malades dont 2 à 3000 vieillards.

⁷² D. Dirlewanger, *Op. cit.*, p. 147.

⁷³ D. Dirlewanger, *Op. cit.*, p. 142.

⁷⁴ Annick Alperovitch, Philippe Amouyel, Jean-François Dartigues, Pierre Ducimetière, Bernard Mazoyer, Karen Ritchie, Christophe Tzourio, « Les études épidémiologiques sur le vieillissement en France : de l'étude Paquid à l'étude des Trois Cités », *Comptes Rendus Biologies*, Volume 325, Issue 6, 2002, p. 665-672 [[Les études épidémiologiques sur le vieillissement en France : de l'étude Paquid à l'étude des Trois Cités - ScienceDirect](#), consulté le 11 juin 2023].

l'imagerie du cerveau. Ces études ont donné lieu également à de nombreux travaux connexes, et ont notamment conduit à avancer l'âge de la cohorte utilisée pour le projet actuel B cube⁷⁵ (*Biobank and Brain health in Bordeaux*) lancé en 2021, avec 2000 personnes de 55 ans et plus, selon l'hypothèse que le bien-vieillir est lié à la qualité du milieu de la vie.

Le phénomène de déclin cognitif, lié au vieillissement physiologique, n'est pas forcément pathologique, mais peut être accéléré et le devenir, d'où l'intérêt de prévenir l'apparition des symptômes, en travaillant sur les facteurs environnementaux, sociétaux, etc. qui favorisent le maintien voire les compensations. C'est dans ce domaine que l'interaction entre pratiques culturelles et artistiques et vieillissement a donné des résultats intéressants, même si les études sont peu nombreuses, et qu'elles peuvent avoir des biais, issus du niveau socio-éducatif des personnes⁷⁶. La fréquentation régulière des musées, la pratique présente ou passée d'un instrument de musique, ont ainsi fait l'objet d'études⁷⁷ permettant d'identifier de moindres risques de démence. Des études ponctuelles ont été menées sur des sujets tels que la pratique de la danse dans la prévention du risque de chute chez les personnes âgées⁷⁸. D'autres études permettent d'aller vers l'hypothèse d'une récupération de capacités cognitives grâce à la pratique artistique et culturelle. Ainsi la pratique tout au long de la vie d'activités musicales ou encore la danse thérapie permettraient une amélioration des fonctions cognitives même chez des pratiquants âgés⁷⁹.

Cette activité scientifique de recherche particulièrement foisonnante au cours des trente dernières années, a ouvert le champ à un nouveau domaine de recherche où les neurosciences interprétatives s'associent à la cognition sociale. Ce travail sur les stéréotypes du vieillissement est notamment mené à l'université d'Aix-Marseille par Isabelle Régner⁸⁰, spécialiste de psychologie sociale. Il vient réinterroger à son tour l'influence des stéréotypes négatifs sur les personnes vieillissantes, qui entraîne des interférences cognitives et un stress supplémentaire facteur de contreperformance, voire la discrimination par les évaluateurs (médecins, professionnels). Ces études montrent notamment l'apport positif des contacts structurés avec les plus jeunes dans les capacités des personnes âgées, d'où l'intérêt des contextes intergénérationnels, et s'intéressent également aux différences interculturelles sur les stéréotypes négatifs liés au vieillissement⁸¹.

Ainsi les données de la recherche plaident en faveur d'une meilleure prise en compte des personnes vieillissantes dans les politiques culturelles, qui peuvent constituer un levier puissant

⁷⁵ [Etude B cube Bordeaux Maladie D'Alzheimer \(cohorte-b-cube.fr\)](http://Etude-B-cube-Bordeaux-Maladie-D-Alzheimer-cohorte-b-cube.fr) [consulté le 11 juin 2023].

⁷⁶ Ces éléments sont issus d'une conférence du Dr Anne-Laure Dinel (laboratoire NUtriNeuro) sur « Le cerveau au cours du vieillissement », dans le cadre de la manifestation « Connivences » organisée le 18 janvier 2023 au Conseil départemental de la Gironde.

⁷⁷ Fancourt, D., Steptoe, A., Cadar, D. (2018). "Cultural engagement and cognitive reserve: Museum attendance and dementia incidence over a 10-year period". *The British Journal of Psychiatry*, 213 (5), p. 661-663; Mansky, R., Marzel, A., Orav, E.J. et al. Playing a musical instrument is associated with slower cognitive decline in community-dwelling older adults. *Aging Clin Exp Res* **32**, 1577–1584 (2020). Ces deux études ont été citées par Anne-Laure Dinel.

⁷⁸ Esther López Fernández-Argüelles, Juan Rodríguez-Mansilla, Luis Espejo Antunez, Elisa María Garrido-Ardila, Rafael Perez Muñoz, « Effects of dancing on the risk of falling related factors of healthy older adults: A systematic review », *Archives of Gerontology and Geriatrics*, vol. 60-1 (2015), p. 1-8.

⁷⁹ Sarah Benz, Roberta Sellaró, Bernhard Hommel et Lorenza S. Colzato, « La musique fait tourner le monde : l'impact de la pratique musicale sur les fonctions cognitives non associées à la musique – Une revue », *Déméter*, 6, été 2021, mis en ligne le 01 septembre 2021 [consulté le 11 juin 2023]. URL : <https://www.peren-revues.fr/demeter/446>. On peut également citer les travaux d'Hervé Platel, professeur à l'université de Caen-Normandie.

⁸⁰ Entretien avec Isabelle Régner, professeure à l'université d'Aix-Marseille, responsable de l'équipe « Cognition et neurosciences sociales », le 10 janvier 2023. Ses travaux sont également menés avec Pascal Huguet (Laboratoire de psychologie sociale et cognitive à l'université de Clermont-Ferrand), Marie Mazerolle, maîtresse de conférences en psychologie (université de Besançon) et Francis Eustache, chercheur en neuropsychologie à Caen.

⁸¹ L'équipe d'Isabelle Régner mène notamment des travaux sur le vieillissement en Inde.

de prévention des risques liés au vieillissement, voire favoriser la mobilisation de compétences et la transmission, tout en évitant voire en combattant les stéréotypes.



Giuseppe Penone, *Albero porta - Cedro* (2012)

©Giuseppe Penone

2 - VIEILLISSEMENT ET SECTEUR CULTUREL : OU SONT LES SENIORS ?

Dans un contexte de transition démographique, le vieillissement de la population est un enjeu social, économique et politique de plus en plus important. Le poids croissant des populations âgées se reflète dans l'importance grandissante du sujet dans le débat public. Cependant, ce sujet n'apparaît pas comme une priorité dans la sphère culturelle. La culture serait-elle moins concernée que le reste de la société ?

Par quels facteurs expliquer cette première impression ? Quelle perception est-elle véhiculée par l'image du *boomer*, notamment en matière de pratiques culturelles et de création ? Quelles réalités sont dissimulées par cette image : quelles fragilités ? Quelles invisibilités ? Quels mécanismes discriminants sont à l'œuvre ? Quels enjeux innovants de transmission et d'inclusion pourraient être mis en œuvre ?

Pour saisir où et comment se manifestent ces vulnérabilités nouvelles — isolement géographique et/ou social, difficultés d'emploi — plusieurs domaines sont à explorer : la fréquentation des lieux culturels par les publics, les évolutions des pratiques culturelles, l'emploi des acteurs culturels eux-mêmes et notamment l'évolution des carrières des artistes.

Nous nous intéresserons notamment aux recherches-actions menées par l'association Réseau culture 21 et l'Observatoire de la diversité et des droits culturels entre 2012 et 2022, qui ne semblent pas avoir encore reçu tout l'intérêt qu'elles méritent. La démarche Paideia⁸² que nous avons préalablement citée offre par exemple un véritable référentiel des droits culturels qui pourrait inspirer nombre d'acteurs. Prenant en compte la culture au sens large, les travaux de Paideia dépassent la logique de l'offre et de l'accès à la culture « au profit d'une compréhension des droits, libertés et responsabilités de toute personne à cultiver les références culturelles qui lui importent, en interaction avec d'autres ».

Fréquentation des publics de la culture

Quelle connaissance des publics seniors ?

Le rapport réalisé par le Département des études de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) en 2018, intitulé *Cinquante ans de pratiques culturelles en France*, représente un travail d'enquête statistique qui fait date et constitue un repère fort dans

⁸² <https://reseauculture21.fr/blog/2023/01/26/typologies-les-droits-culturels-en-action/#more-24839>

l'histoire des politiques culturelles publiques depuis les années 1970⁸³. Ce rapport identifie plusieurs tendances, dont deux phénomènes décisifs concernant les pratiques culturelles :

- Premièrement : un déclin historique de la fréquentation de la culture patrimoniale qu'il s'agisse des habitudes de lectures, usages du petit écran, sorties au spectacle vivant ou cinéma, visites de musée. En 2018, ces pratiques rassemblent un sixième de la population des 15 ans et plus, là où elles en réunissaient 36% en 1973. Consécutivement à l'avancée en âge des *baby-boomers*, cette culture serait-elle « appelée à disparaître⁸⁴ » ? La question est posée.

- Deuxièmement : un essor des pratiques culturelles numériques via les vidéos en ligne, les réseaux sociaux, les jeux vidéo. Ces dernières se retrouvent dans les mêmes proportions (15%) chez les 15 ans et plus et deviennent « une catégorie significative en 2018 » : 43% de leurs usagers ont moins de 25 ans, 79% ont moins de 39 ans. Ces nouvelles pratiques culturelles, pour cette catégorie, « semblent faire concurrence aux pratiques de fréquentation des lieux culturels ».

En réaction à ce double constat, la nécessité est apparue d'un renouvellement des publics dans l'ensemble des structures culturelles. Ce renouvellement, étroitement lié au rajeunissement des publics, est devenu un axe de travail cardinal pour l'ensemble des structures culturelles. Dans différents programmes — « L'Été culturel » par exemple — des projets d'éducation artistique et culturelle rassemblent de nombreux publics jeunes. Mais n'est-il pas nécessaire de poser un autre constat à la lecture de ce rapport ? En effet, l'approche des pratiques culturelles s'y opère de manière classique, en segmentant les tranches d'âges. Ce classement par catégories d'âge peut comporter un écueil : tout en insistant sur la variété et la diversité des pratiques, il dessine des chemins parallèles de pratiques culturelles selon les âges. Certes, elles sont diverses ; certes, chaque génération nouvelle invente et développe ses propres pratiques ; mais pour autant, faut-il penser et laisser penser que chaque âge a sa culture propre ?

Un questionnaire pour le réseau des auditeurs du CHEC

Dans les enquêtes du secteur culturel, les différentes catégories de seniors sont le plus souvent cantonnées dans une tranche « 60 ans et plus ». Comment leur fréquentation des lieux culturels est-elle donnée à voir ? Constatant le faible nombre d'études spécifiques consacrées aux pratiques culturelles du public senior, le questionnaire que notre groupe de travail a élaboré ces derniers mois fournit, à son échelle très modeste, quelques premiers éléments de réponse signifiants. 28 réponses proviennent de sources variées : ministère de la Culture ou autres ministères (3), collectivités territoriales (6), compagnies ou associations (5), monuments historiques et lieux de mémoire (2), musées (2), médiathèque, théâtre public, centre chorégraphique national, bibliothèque, cabinet de conseil, entreprise privée, lieu de résidence d'artistes, tiers-lieu, société de perception de droits d'auteurs... Les questions ont porté sur la structuration des publics visés par le projet de la structure, sur l'existence ou non d'une offre spécifique vis-à-vis des publics seniors, sur la perception du vieillissement dans la structure et de manière plus large, sur les défis posés par le vieillissement de la population.

Les premières réponses indiquent que 68% d'entre elles visent « tous les publics », sans distinction d'âge, leur projet culturel intégrant parfois des orientations vers des publics dits

⁸³ Philippe Lombardo, Loup Wolff, « Cinquante ans de pratiques culturelles en France », *Culture études*, vol. 2, n°2, 2020, pp. 1-92.

⁸⁴ *Ibidem*

« sociaux » ou vers les enfants et famille — seulement 25% des structures disent accueillir des publics seniors, notamment des personnes de plus de 70 ans et les identifient comme des publics spécifiques. À la question de l'existence d'une catégorie spécifique de seniors, la réponse est largement négative (64,3%). Un autre ensemble de questions aborde les offres et politiques spécifiques pour les publics seniors : la moitié des répondants (50%) disent ne pas avoir identifié de besoin, ne considèrent pas les seniors comme une catégorie pertinente ou n'ont pas les moyens de développer une offre. En revanche, pour l'autre moitié (50%) existe la nécessité de toucher un public isolé ou empêché, avec le souci d'en améliorer l'accessibilité physique et financière.

La comparaison avec l'existence d'une offre spécifique pour les jeunes est sans appel : 85,7% des structures ont mis en place une offre spécifique, se donnant pour objectifs le renouvellement des publics et l'application des politiques d'éducation artistique et culturelle (EAC). Les priorités fixées par le ministère de la Culture sont influentes, efficaces et suivies, au détriment d'autres publics d'âges différents. Priorité donnée à la jeunesse, dans une structuration visant majoritairement « tous les publics ». Cependant, dans certaines réponses, apparaît la difficulté pour les structures de s'adresser à tous les âges au quotidien. Par exemple, à la question : « Le vieillissement est-il un sujet de débat dans votre structure ? », la réponse est négative dans 53,6 %. Pour cette bonne moitié des répondants, le sujet est non pertinent car de nombreux seniors fréquentent la structure ou les ressources sont trop limitées pour ouvrir le débat. Pour 46,4 % des répondants, le débat est présent dans la structure : l'objectif de renouvellement des publics est cité, qui impose l'accompagnement des nouveaux usages et pratiques culturelles ; mais il est fait état d'une réflexion sur l'accessibilité physique des seniors au lieu, accompagnée de la conscience d'un besoin d'équilibre dans les politiques publiques. Une ligne de partage apparaît : entre des valeurs d'universalité, de vivre ensemble, d'absence de discrimination et le besoin de renouveler les usages et les pratiques culturelles. Autrement dit : un lieu culturel demeure un espace théoriquement ouvert à tous, à la fois lieu de mixité et de partage. Mais l'évolution rapide des pratiques culturelles vient imposer son lot de questionnements.

Comment effacer cette ligne de partage ? Certaines réponses mentionnent l'offre intergénérationnelle, « un dispositif qui dépasse la segmentation ». Cette idée se retrouve dans les questions sur les principaux défis culturels soulevés par le vieillissement de la population à la société : le dialogue intergénérationnel fait partie des réponses majoritaires (54%), juste derrière l'accessibilité physique des lieux. Quand il s'agit des défis principaux culturels pour les structures, les mêmes réponses sont citées. Mais seulement 7% d'entre elles citent le lien entre les générations, avec des objectifs de renforcer le vivre-ensemble et de répondre aux besoins des familles avec une offre de programmation spécifique.

Les seniors et les bibliothèques de lecture publiques, un lien paradoxal

Un autre angle d'observation est celui des établissements culturels de lecture publique du territoire français, qui se sont particulièrement intéressés à ce sujet. Deux rapports ont été

produits en 2012⁸⁵ et en 2022⁸⁶, faisant état de la question des seniors dans les bibliothèques territoriales. Alors que leur place en tant qu'usagers tend à être marginale malgré la mise en œuvre de nombreux dispositifs, leur action comme bénévoles au sein des bibliothèques territoriales est beaucoup plus prégnante. Considérés comme des « collaborateurs occasionnels du service public⁸⁷ » ils représentent à l'heure actuelle 70 000 personnes, soit 12 000 équivalents temps plein. Le rapport publié en février 2022 par l'Inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche (IGESR) met en avant l'importance de leur rôle dans le fonctionnement des médiathèques, en particulier en ruralité. Ces bénévoles s'investissent sur différents pans de l'activité de l'établissement, tant au niveau du fonctionnement - c'est-à-dire l'accueil, l'équipement, le rangement de livres...- qu'à la médiation en direction des usagers ou au management de projet. La diversité des territoires et des situations amène le la bénévole à développer des compétences diverses qui peuvent aller jusqu'à la direction de petits établissements. Le rapport montre le rôle essentiel de ces bénévoles dans la participation au maillage territorial des bibliothèques et bien évidemment dans l'organisation de ces établissements. Leur part significative, montrant tout l'intérêt de leur action par rapport au service public, témoigne de leur rôle de cheville ouvrière dans l'ouverture des établissements mais aussi dans l'offre de service proposée.

Ce paradoxe est parlant. Alors que la volonté de participation des seniors au développement culturel local s'affirme de manière proactive au sein des établissements de lecture publique, leur présence est moindre en tant que public cible de ces lieux. Mal connus, car qualifiés diversement dans leur catégorisation⁸⁸, les plus de 60 ans n'utilisent que peu l'offre de services en médiathèque. Des expériences concernant l'offre de lecture hors-les-murs se multiplient, en particulier pour les publics âgés empêchés. Pour autant, il semble nécessaire de les disséminer sur l'ensemble du territoire pour mieux répondre aux besoins et mieux s'adresser à ce public empêché.

Au-delà des recommandations que peuvent proposer les rapports de l'Inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche, la question des pratiques culturelles des seniors pourrait tout autant se réfléchir autour de deux valences : le senior acteur de la culture et son pendant, le senior consommateur de cette même culture, sous l'angle de l'âge ou de la typologie (senior actif/senior empêché). Rien n'est moins simple. Pourtant, cette réflexion sous l'angle de la lecture publique témoigne de toute la complexité d'une catégorisation trop formaliste ou réductrice au sujet de nos aînés.

⁸⁵ Il s'agit du rapport d'Yves Aïx, *Les bibliothèques et l'accès des « seniors » et des personnes âgées à la lecture*, rapport à Madame la ministre de la Culture et de la Communication, Inspection générale des bibliothèques. Rapport n° 2012-23, juillet 2012.

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Rapports-de-l-IGB/Les-bibliotheques-et-l-acces-des-seniors-et-des-personnes-agees-a-la-lecture> [consulté le 22 juin 2023].

⁸⁶ Datant de février 2022, ce rapport a été mené collégialement par Philippe Marcerou, Christian Bigaut, Isabelle Duquenne et Françoise Legendre :

<https://www.vie-publique.fr/rapport/284589-la-place-et-le-role-des-benevoles-dans-les-bibliotheques-territoriales> [consulté le 22 juin 2023].

⁸⁷ *In* La place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales, rapport à Madame la ministre de la Culture, Inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche, Rapport n°2022-034, février 2012, p. 1.

⁸⁸ L'aspect générationnel, au travers des tranches d'âge, tout comme la catégorisation de certains publics empêchés brouillent l'appréhension des bibliothécaires envers ce public senior apparaissant divers.

La démarche « Villes amies des aînés »

Parmi les dispositifs qui retiennent l'attention et qui s'inscrivent dans des objectifs portés par les acteurs internationaux, la démarche « Villes amies des aînés » (VADA) créée par l'Organisation Mondiale de la Santé est le témoin d'une vitalité des initiatives au niveau local, en faveur des publics les plus âgés. Historiquement, ce sont majoritairement les municipalités qui se sont investies dans la démarche VADA. Néanmoins, afin de pouvoir agir sur les domaines de l'environnement et du bâti, d'autres collectivités se sont également engagées (métropoles, communautés d'agglomération, etc.). A ce jour⁸⁹, plus d'une centaine de villes, rurales ou urbaines, sont affiliées à cette démarche en France. L'initiative de l'entrée dans ce réseau est bien celui des villes, et non des États⁹⁰. Il s'agit pour les villes adhérentes, de passer d'une logique d'assistance médicale et sociale à une démarche inclusive de leurs habitants, en tant que citoyens et membres à part entière de la communauté. Elles s'inscrivent ainsi dans une démarche d'amélioration continue à partir des besoins exprimés par les habitants, notamment (mais non exclusivement) les plus âgés. Les villes françaises adhèrent au réseau francophone des villes et communautés amies des aînés et s'engagent ainsi à lutter contre l'âgisme, instaurer une dynamique transversale dans la collectivité et favoriser la participation des habitants à la construction des politiques publiques. La culture fait explicitement partie du protocole⁹¹. Le guide édité par l'OMS relève également que dans de nombreux pays, l'environnement culturel valorise les personnes âgées, ce qui constitue un point d'appui essentiel pour mettre en œuvre un programme de ce type et développer la coopération entre les États engagés dans la démarche⁹². Mais surtout le Réseau francophone Villes amies des aînés, entend favoriser l'échange des bonnes pratiques, en proposant plus de 300 fiches pratiques et en éditant une collection d'ouvrages « Les essentiels amis des aînés France⁹³ ». Depuis 2019, cette inscription s'accompagne d'une politique de labellisation déployée par le Réseau francophone des Villes amies des aînés⁹⁴ et soutenue par les pouvoirs publics (ministère des Solidarités et de la Santé, Sécurité sociale, etc.). Le label VADA se décline en quatre niveaux de progression pour permettre aux villes candidates d'évoluer et de maintenir une dynamique locale. Des mentions spéciales thématiques telle que « culture et loisirs » peuvent être assorties à la labellisation. Par exemple, la ville de Bordeaux, où plus du tiers des habitants aura plus de 60 ans en 2030, crée dès 2013 un « pass senior » gratuit et accessible à tous les Bordelais âgés de 60 ans et plus, donnant accès à l'offre de 211 partenaires dont 47 dans le champ de la culture et des loisirs. Adhérente au réseau VADA depuis 2014, elle obtient en 2022, le label Or Ville amie des aînés,

⁸⁹ [Qu'est-ce qu'une ville amie des aînés ? | Pour les personnes âgées \(pour-les-personnes-agees.gouv.fr\)](https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/) [consulté le 4 juin 2023].

⁹⁰ Angélique Philipona, *Op. cit.*, p. 177 : « L'originalité de VADA en France tient en partie au fait que ce sont les collectivités locales qui se sont engagées dans ce dispositif de façon volontaire et après en avoir saisi l'intérêt. Par la suite seulement, le gouvernement français l'a évoquée en annexe de la loi d'adaptation de la société au vieillissement. [...] C'est là l'une des principales différences dans le déploiement de VADA entre la France et le Québec. Au Québec, Villes amies des aînés fait l'objet depuis 2009 d'une politique gouvernementale intitulée « Municipalités Amies des Aînés » (MADA) ».

⁹¹ Les thématiques sont : participation citoyenne et emploi ; autonomie, services et soins ; lien social et solidarités ; espaces extérieurs et bâtiments ; habitat ; culture et loisirs ; transports et mobilités ; information et communication.

⁹² OMS, *National programmes for age-friendly cities and communities - A guide*, 2023, p. 35 [consulté le 4 juin 2023].

⁹³ Voir en particulier : Lefebvre P.O. et Giacomini A., *Culture, loisirs et vieillissement*, coll. « Les Essentiels Amis des Aînés – France », n°7, 2018.

⁹⁴ <https://www.villesamiesdesaines-rf.fr/label-ami-des-aines> [consulté le 23 juin 2023].

qui vient accompagner la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux (2022-2026) élaboré par une instance participative nouvellement créée : le conseil Bordeaux Seniors Actions⁹⁵.

La ville de Metz qui a obtenu en 2022 le label « Platine », la plus haute distinction de VADA⁹⁶, développe en concertation avec les seniors concernés, un programme ambitieux où la culture a toute sa place (Pass Avant'Âges, partenariats avec les bibliothèques et médiathèques, intervention en EHPAD, etc.). De nombreux seniors s'impliquent dans les instances participatives mises en place par la ville.

D'autres collectivités choisissent d'engager une démarche particulièrement transversale, incluant l'expérimentation dans l'espace public par les personnes âgées. C'est l'exemple de la ville du Havre, également VADA, où le vieillissement est une priorité de l'équipe municipale actuelle, avec un plan d'action sur le mandat⁹⁷. Repartant des postulats démographiques du rapport de Luc Broussy (2021) concernant l'explosion des 75-84 ans entre 2020 et 2030, puis celle des plus de 85 ans entre 2030 et 2040, le comité de pilotage mis en place, part de l'idée que vieillir n'est pas seulement une question sociale, c'est la question de tous. Il faut donc adapter la ville au vieillissement, en associant l'ensemble des habitants à la démarche qui se veut pragmatique et fondée sur l'expérience. Ainsi, la pratique des déambulations avec les personnes âgées d'une ville est l'une des méthodes recommandées pour une bonne compréhension de la réalité de leurs parcours usagers.

Plus généralement, en 2021, Luc Broussy, dans son *Rapport interministériel sur l'Adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires au vieillissement de la population*. « *Nous vieillirons ensemble... 80 propositions pour un nouveau Pacte entre générations*⁹⁸ », partant du constat d'une explosion à venir des personnes âgées de plus de 75 ans entre 2020 et 2030 préconise de rendre officiel le label de « Ville amie des aînés » (VADA). Ce label, qui a largement fait ses preuves, inclut les politiques publiques en faveur de l'accès à la culture tout en favorisant la participation citoyenne des personnes âgées, pour lesquels il préconise une convention citoyenne sous l'égide du Conseil économique, social et environnemental (proposition n°79). La proposition 59 relative à la création d'un Conseil National Territoires et Transition Démographique implique le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires ainsi que le ministère des Solidarités et de la Famille, voire du ministère du logement. En revanche, il n'est en aucun cas envisagé d'inclure le ministère de la Culture

Les pratiques culturelles : comment emprunter de nouveaux chemins pour favoriser « l'aller vers » et les projets intergénérationnels ?

Comment tenter de répondre à ces défis ? Comment améliorer l'accessibilité physique des lieux de culture ? En adaptant leurs équipements ? Nous avons terminé notre questionnaire

⁹⁵ Ce label a été attribué à l'issue d'une certification par l'APAVE. Bordeaux Ville Amie des Aînés | Bordeaux [consulté le 4 juin 2023]. Diagnostic territorial de la ville de Bordeaux, 2021 [[126-diagnostic-territorial.pdf \(villesamiesdesaines-rf.fr\)](#) consulté le 4 juin 2023].

⁹⁶ En 2022, la ville de Metz est la première ville française à obtenir la distinction Platine sur les 112 villes françaises labellisées VADA.

⁹⁷ Entretien avec Anne-Claude Lamur-Baudreu, DGA en charge du développement social, de la famille et des sports à la ville du Havre, 31 mars 2023.

⁹⁸ [¹] [80 propositions pour un nouveau Pacte entre générations | vie-publique.fr](#) [consulté le 4 juin 2023]

par une question ouverte : « De quoi aurions-nous besoin pour que les pratiques culturelles fassent partie de la vie quotidienne des seniors et qu'elles maintiennent un lien culturel intergénérationnel ? » Dans une variété de réponses qui dénotent une perception de plusieurs enjeux — faire évoluer l'offre culturelle, encourager la participation des seniors sans les isoler, lutter contre les représentations négatives qui les concernent —, apparaît le désir d'une conception plus ouverte et adaptable des lieux culturels. Pour partie, ce désir semble correspondre aux préoccupations des politiques publiques contemporaines de proximité, qui se donnent pour objectif de faire reculer les limites de l'accessibilité en exploitant les ressources de l'*aller vers*. Sur le plan territorial, nombreuses et diverses sont les initiatives qui pourraient venir incarner cette ouverture : des médiathèques expérimentent aujourd'hui des actions hors-les-murs dans l'espace public, comme le projet de développement des « Ideas Box » à Montpellier déployé en 2019 dans un quartier éloigné des équipements culturels, inspiré des « Ideas Stores » londoniens⁹⁹ ; à Colmar, Valence ou Saint-Etienne, des Centres dramatiques nationaux inversent le rapport public/lieu et partent à la rencontre des publics dans des territoires ruraux : leurs équipes renouvellent la tradition du théâtre itinérant en organisant des tournées de spectacles adaptables destinées à des infrastructures peu équipées (salles des fêtes, espaces éducatifs ou sociaux, tiers-lieux, lieux patrimoniaux¹⁰⁰...). Sur le plan national, le développement actuel de Micro-folie, musées numériques de proximité, intéresse fortement tous les acteurs engagés dans la dynamique de la démocratie culturelle : cette ambitieuse « plateforme culturelle au service des territoires » diffuse les ressources numériques des musées et établissements nationaux, du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac au Festival d'Avignon en passant par le Centre Pompidou, en se positionnant comme une première étape possible « avant de visiter les institutions voisines¹⁰¹ ».

Les pratiques de création dans l'espace public apparaissent aujourd'hui au confluent de ces enjeux. Au croisement de toutes les disciplines artistiques, elles réinventent une relation au public ; ce n'est plus tant de spectateur qu'il s'agit que du rôle de l'habitant, appelé à contribuer à la production d'une œuvre via des processus de concertation qui s'imaginent dans un espace donné : un quartier, un immeuble ou une place. A Saint-Michel-sur-Orge, l'exemple de la création dans l'espace public d'un lion — un animal-totem co-conçu par les habitants et des artistes issus du monde du *street art* — est édifiant, là où il croise les enjeux de création avec ceux d'accessibilité, de proximité et de participation¹⁰². Il est intéressant de relever que ce processus de création s'élabore dans un temps long, avec les habitants et qu'aujourd'hui, cette œuvre-emblème devient pérenne. Pour les artistes de l'espace public, réunir et associer toutes les générations dans leur diversité relève de l'évidence — même si l'enjeu de mobilité individuelle des plus âgés constitue une limite. L'investissement des collectivités territoriales — villes, communautés de communes ou d'agglomération — dans les pratiques de l'art dans l'espace public, répond à des propositions de spectacles ou festivals réunissant des publics à grande échelle. L'État a instauré en 2010 le label Centre National des Arts de la Rue et de

⁹⁹ Présentation du projet Ideas Box par Occitanie Livre et Lecture, une agence créée par la DRAC Occitanie et la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée : <https://www.occitanielivre.fr/comment-les-bibliotheques-investissent-elles-l'espace-public>

Le réseau de bibliothèques contemporaines « Ideas Stores » est né dans le borough de Tower Hamlets à Londres au tournant des années 2000. Sur ce sujet, lire l'article de Charles Ambrosino dans *Élargir la participation à la vie culturelle : vingt expériences françaises et étrangères*, rapport d'étude, Observatoire des Politiques culturelles, 2015.

¹⁰⁰ A la Comédie de Colmar, programme « Par les villages » : <https://comedie-colmar.com/page/par-les-villages.22>, à la Comédie de Valence, programme « La Comédie itinérante » : <https://www.comediedevalence.com/comedie-itinerante>, à la Comédie de Saint-Etienne, programme « La Comédie itinérante » : <https://www.lacomédie.fr/la-comedie-itinerante/presentation-3/>.

¹⁰¹ Micro-folie, dossier de présentation, Parc de la Villette / ministère de la Culture, 2022.

¹⁰² « Animal-totem à Saint-Michel-sur-Orge ! » est un article consultable sur le blog de La Lisière : <http://lalisiere91.blogspot.com/2020/04/animal-totem-confine-mais-vivant.html> [consulté le 4 juin 2023].

l'Espace Public (CNAREP), attribué aujourd'hui à 13 équipements sur le territoire national. Dans l'exercice de leurs missions, les structures labellisées CNAREP portent une attention particulière à la diversité et à la prise en compte des droits culturels, elles portent un projet artistique et culturel d'intérêt général de création et de diffusion. Elles développent comme les autres structures labellisées telles que par exemple les Centres dramatiques nationaux et Centre chorégraphiques nationaux, une politique de soutien à la création avec des artistes associés ou en résidence. Un renforcement de la politique publique d'accompagnement à la création, de soutien ou d'implantation d'espaces de résidences de création dans l'espace public pourrait venir renforcer cette dynamique, notamment en développant les enjeux croisés du dialogue entre arts, sciences et nature, comme le fait par exemple La Lisière, espace de résidences de création pour les arts de la rue et dans l'espace public en Ile-de-France, à Bruyères-le-Châtel¹⁰³.

Ajoutons que cette culture de l'art vivant dans l'espace public a fait éclore, pendant les confinements de 2020 et 2021, d'autres initiatives culturelles originales : orchestres itinérants à vélo, équipes théâtrales jouant pour des publics aux balcons d'immeubles. Dans cette même période, des initiatives innovantes sont venues bousculer la donne en dépassant les catégories usuelles et en s'adressant aux plus âgés. À titre d'exemple, les directrices et équipes de la Scène Nationale de Chambéry et de l'EHPAD des Blés d'Or ont co-imaginé la création de LBO, un centre d'art contemporain inauguré en 2022 à Saint-Badolph, en Isère. Mohamed El Khatib, auteur et metteur en scène, et Valérie Mréjen, autrice et plasticienne, en sont les commissaires et invitent à l'EHPAD des artistes en résidence pour « tisser un dialogue avec les résidents et les soignants. Alors que les EHPAD ont la réputation d'être des lieux d'isolement, le projet entend modifier notre regard sur ces établissements de fin de vie, en faisant apparaître l'art là où on ne l'imaginerait pas¹⁰⁴». Il serait possible de s'inspirer de ces exemples et d'aller plus loin en imaginant des équipements culturels qui intègrent une dimension intergénérationnelle dans leur projet. Par exemple, en dédiant des missions éducatives à un équipement voisin, s'il n'y a pas déjà une école ou un établissement scolaire à proximité. On le voit, l'enjeu d'accessibilité rejoint rapidement celui de la fabrique de la ville et des questions urbanistiques. Pour aborder les réflexions actuelles à l'échelle des métropoles, citons le développement du concept de « la ville du quart d'heure », co-créé par l'universitaire Carlos Moreno, une idée qui bouleverse la relation à l'environnement local. Elle suppose de s'éloigner d'une conception fragmentée de la ville pour repenser la relation aux habitudes de déplacement quotidien, en limitant le périmètre d'accès aux fonctions vitales. Ainsi, ce sont les usages qui s'adaptent aux impératifs de la transition environnementale ; et ce sont de nouveaux usages qui sont à inventer dans tous les lieux. Pour les lieux culturels, c'est une possibilité de refonder la relation aux habitants résidant à un quart d'heure de distance. Déjà expérimentée dans des métropoles comme Ottawa, Copenhague ou Melbourne, « la ville du quart d'heure » est aujourd'hui en projet à Paris¹⁰⁵.

Conjuguer accessibilité, ambition artistique et culturelle avec les enjeux urbanistiques et environnementaux pourrait permettre d'établir les nouveaux fondements d'une politique culturelle publique qui s'adresse à tous, quel que soit son âge. *Proximité* semble en être un des

¹⁰³ La Lisière : <https://www.lalisiere.art> [consulté le 4 juin 2023].

¹⁰⁴ Présentation de l'ouvrage *Les Blés d'or*, édition L'Atelier XB / Xavier Barral, 2022 : <https://exb.fr/fr/home/570-les-bles-d-or.html>

¹⁰⁵ <https://www.moreno-web.net/la-ville-du-%C2%BC-dheure-pour-un-nouveau-chrono-urbanisme%E2%80%AF-pr-carlos-moreno/> [consulté le 4 juin 2023].

termes-clés. Mais comment le décliner dans un ensemble de politiques publiques nationales ? Un autre terme s'impose ici : l'articulation. Car il s'agit aussi d'articuler l'existant et l'innovant, les politiques nationales et les politiques territoriales. Comment concilier la volonté d'équité géographique d'une politique nationale avec une exigence de coopération qui intègre le foisonnement des projets culturels territoriaux ? « Il serait aussi possible d'imaginer un modèle ascendant depuis les ressources et réalités territoriales » dit Bernard Latarjet¹⁰⁶. Et ce faisant, il s'agirait d'opérer une mission de recensement des initiatives culturelles intergénérationnelles avant d'en élaborer les prolongements, sous forme de soutien ou d'accompagnement. C'est l'approche qui prévaut, souvent, pour la labellisation des CNAREP, comme elle a prévalu, dès 1947, pour les premiers Centres dramatiques nationaux : identifier les territoires où des équipes artistiques impulsent une dynamique avant les missions d'expertise et d'évaluation qui précèdent une labellisation. Ces modèles ont été conçus en intégrant une mission de rayonnement national, puis international, par la diffusion des spectacles. Aujourd'hui, si la diffusion est en crise, les enjeux culturels territoriaux restent entiers.

Par ailleurs, pour une approche approfondie de l'équité territoriale d'accès à la culture, des éléments chiffrés seraient à réunir. Une approche statistique sur le long terme, par suivi de cohortes, permettrait de recueillir des données sur l'évolution de la fréquentation culturelle tout au long de la vie, et d'en déduire des actions et des projets plus adaptés. Ce type d'approche pourrait aider à changer les perceptions stigmatisantes et agir sur une « modernisation de l'image des aînés ». Dans quel but ? À l'heure où se développent le pass Culture et l'objectif « 100% EAC », des politiques publiques intégrant l'attention à chacune et chacun pourraient proposer des réponses à la question : comment construire et maintenir une relation active à la culture tout au long de sa vie ? Comme premier élément de réponse à cette question, la tentation est grande de répondre que l'EAC doit s'adresser à tous les citoyens ! Et que le pass Culture pourrait aussi s'adresser aux seniors... et pourquoi pas ? Mais comment ?

C'est ici que l'idée du dialogue intergénérationnel prend toute sa place : sorties au musée ou au spectacle en famille sont présentes partout. Par exemple, dans les modalités du pass Culture qui développe les sorties en famille — avec des formules en duo pour venir découvrir spectacles ou expositions — dans les grands axes d'un festival à l'échelle d'une métropole, comme à Villeurbanne avec le festival « Réel » dédié à la jeunesse, ou encore dans différents projets d'EAC, notamment via l'Éducation nationale. Ces derniers, construits à partir de l'implication d'artistes et de leurs pratiques, peuvent concerner tous les champs artistiques. Par exemple, pour le projet « Les Rides ! » à Givors (69), une classe de Terminale ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) a réalisé des entretiens et des portraits de personnes âgées avec un photographe professionnel. Outre le lycée Danielle-Casanova et l'EHPAD Saint-Vincent, plusieurs partenaires locaux sont venus co-porter ce projet exposé dans et hors-les-murs¹⁰⁷. D'autres projets abordent aussi bien l'histoire d'une ville par une visite dansée en réalité augmentée que les enjeux mémoriaux, avec des récits d'engagement des plus anciens¹⁰⁸. Des acteurs culturels ont saisi que ces projets constituent un levier extraordinaire

¹⁰⁶ Bernard Latarjet, administrateur culturel et auteur, notamment, de *Pour une politique culturelle renouvelée*, avec Jean-François Marguerin, éditions Actes-Sud, 2022. La citation de Bernard Latarjet, ci-dessus, est extraite de son intervention dans le cadre du CHEC à la Grande Halle de la Villette, le 15 octobre 2022.

¹⁰⁷ Les partenaires du projet « Les Rides ! » : le lycée Danielle-Casanova, l'EHPAD Saint-Vincent, les villes de Givors et Grigny, les archives municipales de Givors, la Fondation Partage et Vie, la médiathèque Max-Pol Fouchet, Les Cités éducatives, Inside Out.

¹⁰⁸ La « visite dansée d'un quartier de Tassin » concerne quatre classes de 6^{ème} de deux collèges différents et un groupe de résidents de l'EHPAD Résidence Beauséjour ; Le Parcours Art Mémoire Engagement a été réalisé en 2020-21 dans

pour faire se rencontrer des groupes d'élèves et de seniors, via des associations, dans des projets co-construits à l'échelle territoriale. Car cette dimension intergénérationnelle regarde l'équilibre à construire entre les enjeux du vivre ensemble au quotidien et de la transmission. Il s'agit de créer l'espace du partage et d'accompagner tous les publics dans ses pratiques d'accès à l'art et à l'expérience de création.

Par ailleurs, nous avons vu que les pratiques culturelles numériques occupent une place grandissante dans la vie des usagers et dans les politiques publiques — un phénomène d'autant plus visible depuis la pandémie de COVID-19. Celles-ci complètent l'orientation prioritaire donnée à la jeunesse en travaillant la dimension « tous publics » et parmi eux, les seniors. Mais que savons-nous des pratiques numériques de seniors ? Quelle image en avons-nous ?

Élargissons le champ d'investigation à d'autres secteurs que celui de la culture. Consulter le « Baromètre du numérique 2023 » établi par le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) permet d'obtenir de précieuses informations chiffrées¹⁰⁹ : conformément à l'idée reçue, les « 60-69 ans » et les « 70 ans et plus » sont les plus nombreux à demander de l'aide à leur entourage pour leurs usages du numérique (21% sur l'ensemble des tranches d'âge) ; de même que les 70 ans et plus (24%). Mais d'une part, ce chiffre est en régression constante depuis 2019 (28% pour les 60-69 ans et 26% pour les 70 ans et plus). D'autre part, ils sont de plus en plus nombreux à se débrouiller seuls : 40% des 60-69 ans se débrouillent seuls en 2022 contre 17% en 2019, 25% des 70 ans et plus en 2022 contre 13% en 2019. Les besoins de formation sont explicites pour 35% et 36% de ces deux tranches d'âge, qui estiment avoir une maîtrise insuffisante des outils qui ne cessent d'évoluer. Concernant les équipements informatiques, si 20% des 70 ans et plus n'en possède pas, 45% d'entre eux disent ne rencontrer aucun frein particulier dans leurs usages du numérique. 52% des 60-69 ans sont du même avis.

Ces chiffres sont intéressants à comparer avec ceux qui concernent la tranche d'âge 18-24 ans : car c'est à cet âge que les équipements informatiques manquent le plus (17% sur l'ensemble des tranches d'âge) et que l'on dispose d'un équipement obsolète (18%). L'enquête du CREDOC traduit aussi le fait que les périodes de confinement ont permis d'obtenir une meilleure maîtrise des équipements. Mais en croisant deux critères, on observe qu'il s'agit des personnes les plus jeunes (74% des 18-24 ans, 68% des 25-39 ans, et 61% des 40-59 ans), et les plus diplômés (63% des personnes diplômées du Bac ou équivalent, et 64% des diplômés du supérieur). La fracture numérique serait-elle davantage sociale qu'en rapport avec l'âge ?

C'est l'hypothèse qu'émet l'étude « Publics seniors et inclusion numérique¹¹⁰ » menée par We Tech Care avec le soutien de la CNAV en 2018. A partir d'outils statistiques et d'éléments d'enquête précis sur les usages, elle établit le caractère hétérogène de l'ensemble des seniors. Par exemple, elle pointe le fait que les grands exclus du numérique sont des femmes de 80 ans et plus, vivant seules et disposant de faibles revenus ; mais aussi que les 60-69 ans ont des usages en lignes plus proches de ceux des tranches d'âges plus jeunes que des 70 ans et plus.

l'Académie de Lyon (69), avec quatre classes de primaire et de collège, avec le soutien du réseau REP, du PTEAC de Villefranche-sur-Saône, du musée de Chasselay et du département du Rhône.

¹⁰⁹ Le Baromètre du numérique est un rapport réalisé chaque année depuis 2007 par le Pôle Société du CREDOC pour le Conseil Général de l'Économie (CGE), l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), depuis 2022, et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

¹¹⁰ L'enquête complète est disponible sur le site de We Tech Care : <https://wetechcare.org/wp-content/uploads/2020/06/etude-cnav-x-wtc-publics-seniors-inclusion-numerique.pdf> [consulté le 4 juin 2023].

Ainsi, l'étude montre que les usages numériques des 60-69 ans sont particulièrement variés : lien social (communication avec famille et amis), source de loisirs (jeux, photos, vidéos, perçus comme une source d'épanouissement), transmission de son histoire (sites de généalogie), simplification de la vie quotidienne (sites météo, démarches de santé, achats en ligne...). Et ils le sont d'autant plus que les personnes associées à l'enquête témoignent de signes de stigmatisation dans leur vie sociale. Pourtant, dans l'écosystème de vie d'un senior, l'usage et la fréquentation des lieux de culture sont perçus comme essentiels. Bibliothèques et médiathèques sont des lieux plébiscités pour recevoir une aide sur le numérique, avec des postes en accès libre et des accompagnements. Ce secteur culturel est structuré et coordonné, notamment, par l'Association des Bibliothécaires de France, structurée en comités régionaux, qui organise des journées d'étude et un congrès annuel dont l'édition 2021 a choisi pour thème : « Bibliothèques inclusives, bibliothèques solidaires¹¹¹ ? ». Dans le cadre de l'enquête réalisée par We Tech Care, les résultats obtenus à partir du recueil de ces usages permettent d'établir des profils de seniors internautes : le timide, le réfractaire, le geek qui peut devenir ambassadeur... Ces profils croisent les usages ou non-usages numériques avec d'autres atouts et freins comme la barrière de la langue ou la situation géographique. Ils constituent à la fois des représentations imagées et parlantes de la population mais aussi des outils précieux pour construire une démarche d'accompagnement. Les étapes d'une démarche idéale y sont détaillées : informer les publics / évaluer les profils numériques / accompagner / se coordonner avec un réseau de partenaires pour proposer une palette de solutions complète. L'enquête cite et décrit de nombreux exemples d'initiatives à caractère culturel dans différents territoires : les « cafés connectés » à Toulouse ou La Quincaillerie, un tiers-lieu géré par la Communauté d'agglomération à Guéret (Creuse) qui organise des ateliers de sensibilisation et des événements autour de la culture numérique. Elle recense aussi plusieurs exemples d'actions sociales, comme celle du centre social Caravelles à Bellencombre et alentours (Seine-Maritime), dont la mission est d'aller en territoire rural vers les publics les plus isolés et/ou les plus réfractaires pour aider aux démarches via le numérique.

Face à la diversité des profils et au déficit d'accompagnement des seniors (à la date de l'enquête), celle-ci recommande de penser des logiques « tous publics » et des parcours d'inclusion multiples, pour parler à tous. C'est donc la même logique que celle des acteurs culturels consultés par notre questionnaire. Si la démarche de We Tech Care est plutôt destinée aux milieux sociaux et médicaux, le secteur culturel pourrait-il s'en inspirer ? Une approche statistique par suivi de cohortes apporterait des données sur l'évolution de la fréquentation culturelle au cours des étapes d'une vie. Des profils-type élaborés à partir des usages, des atouts et des freins exprimés, permettraient de déduire des actions, des parcours « utilisateurs » et des projets adaptés. Enfin, pourquoi ne pas élaborer des questionnaires participatifs, dans lesquels les réponses des personnes interrogées apporteraient les éléments pour les questions à venir ? Ce type d'outils, en répondant à la question « comment construire et maintenir une relation active à la culture tout au long de sa vie », pourrait aider à changer les perceptions négatives et agir sur une « modernisation de l'image des aînés ». À l'heure où se développent le pass Culture et l'objectif « 100% EAC », des politiques publiques intégrant l'attention à chacune et chacun pourraient se fonder sur le déploiement d'outils de recueil des données sur le long terme. Frayant leur chemin dans les usages réels, elles pourraient intégrer une dimension de coopération avec les acteurs sociaux. Par ailleurs, il s'avère utile de croiser certaines données : par exemple, sur le manque d'équipements informatiques de certains

¹¹¹ Association des bibliothécaires de France : <https://www.abf.asso.fr> [consulté le 4 juin 2023].

jeunes et la maîtrise des outils à améliorer chez certains seniors. Apparaît alors l'intérêt qu'il y aurait à susciter l'échange des connaissances et des pratiques entre les générations.

Les seniors : une ressource culturelle précieuse pour la transmission des savoirs

Prenons un peu de recul vis-à-vis de notre présent et des pratiques des politiques culturelles. Si l'on convoque la mémoire connue de la civilisation magdalénienne par les travaux archéologiques récents, nous savons aujourd'hui qu'environ 15 000 ans avant notre présent, certains de ces groupes d'humains sapiens ont vécu dans une période de bouleversement climatique (sortie d'une période glaciaire). Ils étaient composés de personnes âgées, parfois très âgées, et de personnes en situation de handicap. Ceci est attesté par les rares sépultures ou les traces de rituels funéraires observés. Même dans un mode de vie nomade et très précaire, ces personnes faisaient partie intégrante du groupe. Protéger les plus fragiles relevait de l'évidence, pour engager le processus de transmission et préserver « la plus-value matérielle et immatérielle donnée aux enfants » dont la vie était extrêmement précieuse, compte tenu du taux important de mortalité infantile¹¹². Autrement dit : la personne âgée — et/ou handicapée — est une ressource. Elle peut être une charge, mais elle est aussi une ressource pour le groupe.

Plus près de nous, et depuis plusieurs décennies, l'allongement de la durée de la vie entraîne la coexistence de trois générations et ouvre la possibilité de voir se développer des relations entre petits-enfants et grands-parents, âge privilégié de transmission intergénérationnelle¹¹³. Cette dimension intergénérationnelle est encouragée dès les années 1950 par les pouvoirs publics car elle permet de développer l'emploi des mères en faisant porter une partie de la charge liée à la garde des jeunes enfants à leurs grands-parents. Dans le contexte démographique et environnemental actuel, éviter la rupture de transmission est une nécessité. S'appuyer sur l'expérience, les savoirs et les pratiques culturelles des plus anciens en créant des liens entre les générations par une approche inclusive constitue une piste de travail encore peu développée. Elle peut pourtant être considérée comme une mission des politiques publiques à part entière.

Par ailleurs, la notion d'apprentissage tout au long de la vie est aujourd'hui intégrée par l'ONU à son agenda 2030 du développement durable. Elle tient notamment ses origines de l'exemple des universités du troisième âge¹¹⁴ apparues dès la fin des années 1970 en France, puis répandues dans la francophonie (Suisse, Belgique). Celles-ci se fondent sur le postulat selon lequel les activités culturelles sont favorables à un vieillissement en bonne santé. Ainsi, à Cuba, la Chaire universitaire de l'adulte âgé à La Havane¹¹⁵, a été fondée en 2000 par Teresa Orosa Fraiz, rattachée à la faculté de psychologie, avec l'aide de la Centrale des travailleurs de Cuba et de l'Association des pédagogues de Cuba. Elle fédère un réseau de 19 chaires dans le pays, et accueille plus de cent mille étudiants dénommés « adultes âgés ». Sa spécificité réside dans un enseignement délivré par des instituteurs à la retraite. Les apprenants de plus de 60 ans y sont identifiés non comme des patients mais comme des étudiants. Les apprentissages, non

¹¹² Entretien avec Jean-Michel Geneste, archéologue du Paléolithique et conservateur général du patrimoine honoraire, réalisé les 15 et 16 avril 2023 au Musée national de la préhistoire, Les Eyzies.

¹¹³ Ségolène Royal, *Le Printemps des grands-parents : la nouvelle alliance des âges*, Cogite-R. Laffont, Paris, 1987 cité par D. Dirlwanger [entretien du XXX] et l'image, positive, de la grand-mère de Sophie Marceau dans le film *La Boum*.

¹¹⁴ Entretien avec D. Dirlwanger, le 20 janvier 2023.

¹¹⁵ Voir Cuba | La Cátedra Universitaria del Adulto Mayor: una experiencia cubana de educación con y para las personas adultas mayores - Iberoamérica Mayores (iberoamericamayores.org) [consulté le 4 juin 2023]

scolaires, doivent permettre de continuer de faire partie de la communauté, favoriser l'inclusion et la dignité tout au long de la vie.

L'emploi artistique et culturel dans un contexte de cumul des crises

Contexte : un ensemble de métiers divers et en forte croissance

Les chiffres-clé publiés chaque année par le DEPS du ministère de la Culture délivrent de nombreuses informations sur les effectifs et caractéristiques d'emploi des professions artistiques et culturelles¹¹⁶. Une nomenclature à deux entrées a été établie pour distinguer les professions artistiques et culturelles (artiste, comédien, musicien, écrivain, architecte...) et les emplois des secteurs culturels (patrimoine, édition, cinéma, spectacle vivant...). Car la diversité des métiers, la discontinuité et la fragmentation de l'emploi caractérisent l'organisation économique et sociale tout à fait spécifique de ces métiers. Cette organisation est difficile à appréhender, et c'est probablement ce qui engendre un phénomène d'invisibilisation. Par ailleurs, des effets d'invisibilisation par l'âge semblent se produire dans ces métiers, et c'est un paradoxe : car ne sont-ce pas justement les artistes, les professions artistiques et culturelles qui, dans l'imaginaire commun, sont à la pointe du renouvellement des regards ?

Aujourd'hui, cet ensemble de métiers est en forte croissance : le DEPS note une augmentation des effectifs dans ces professions ; une augmentation de la pluri-activité ; le développement de l'auto-entrepreneuriat ; et le développement des nouveaux métiers liés aux industries numériques (notamment dans le domaine du multimédia)¹¹⁷. Mais dans le contexte actuel,

¹¹⁶ Chiffres-clé 2022, Statistiques de la Culture et de la Communication, Département des Études, de la Prospective, des Statistiques et de la communication, ministère de la Culture, DEPS, Paris, 2022.

¹¹⁷ « En 2019, 656 200 personnes exercent en France une profession culturelle au titre de leur emploi principal, soit 2,4% de l'emploi total, et 730 800 personnes travaillent dans le secteur culturel, soit 2,7% de l'emploi total. » À l'intérieur de ce chiffre, donné par le DEPS dans le document sus-cité, se nichent une variété de situations : des professions culturelles — artisans et ouvriers des métiers d'art, peintres, sculpteurs, écrivains, comédiens ou musiciens, directeurs de théâtre, cadres de réalisation dans le secteur audiovisuel, journalistes, éditeurs, bibliothécaires, archivistes, architectes ; des secteurs d'emplois comme l'audiovisuel et les multimédias, qui déploient aujourd'hui une quinzaine de métiers différents ; et des emplois « non-culturels » dans le champ de la culture, par exemple secrétaire dans une entreprise de design.

Une augmentation des effectifs est perceptible depuis quinze ans dans la majorité des secteurs. Par exemple, le nombre de professionnels des arts visuels a augmenté de 42% ; celui des architectes, de 71% (c'est le chiffre le plus haut) ; celui des métiers de l'audiovisuel et du spectacle, de 54 % ; et celui des professeurs d'art, toutes disciplines confondues, de 30%. Ces chiffres peuvent traduire d'une part le fort engouement des plus jeunes pour ces professions artistiques et d'autre part, l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles — dans les métiers des multimédia, par exemple.

La structuration de ces emplois évolue-t-elle ? Fréquents dans ces métiers, le non salariat et les contrats courts concernent 39% des professionnels de la culture contre 12% de l'ensemble de la population. Dans les métiers de la culture, la part des contrats à durée limitée est passée de 19% à 29% entre 1999 et 2019. Une analyse approfondie établit que la population des non-salariés porte l'essor de l'auto-entrepreneuriat ; le statut d'autoentrepreneur, créé en 2014, concerne par exemple les salariés de l'enseignement artistique amateur (conservatoires, cours, ateliers...) : ce

il est aussi confronté à un cumul d'enjeux nouveaux : difficultés économiques, renouvellement des pratiques artistiques et culturelles et transition environnementale induisent des effets à long terme. À ces enjeux s'ajoute celui, primordial, de l'allongement de l'espérance de vie : au vu de la moyenne d'âge de ce secteur d'emploi artistique, quelles prévisions peuvent s'élaborer sur 30 ans ? Aujourd'hui, n'est-ce pas l'ensemble d'un parcours de vie — formation, parcours professionnel et retraite — qui est à considérer sous l'angle de la longévité ?

La complexité des mutations multifactorielles en cours pour l'ensemble de la population active du secteur culturel (transition numérique, non remplacement des départs en retraite dans certains secteurs et notamment dans la fonction publique, développement du temps partiel...) a vraisemblablement des effets spécifiques sur l'emploi des seniors — notamment dans ses administrations nationales et territoriales. Ce rapport n'est pas le lieu d'une étude détaillée du sujet, mais celui-ci mériterait une analyse approfondie.

Quels constats pour l'emploi senior dans les secteurs artistique et culturel ?

Dans ce contexte, quels constats peuvent être établis sur l'emploi artistique et culturel des seniors ?

Les études consultées indiquent un critère d'âge par profession ou ensemble de métiers : celui-ci est situé à « moins de 40 ans¹¹⁸ ».

Dans certaines professions, une majorité de seniors domine : c'est le cas des *artistes plasticiens* (66%), des *artisans des métiers d'art* (73%), des *journalistes* (72%), des *traducteurs et interprètes* (70%), des *cadres de l'archivage, de la conservation et de la documentation* (69%) et des *professeurs d'art*, toutes disciplines artistiques confondues (67%).

Par ailleurs, les caractéristiques démographiques des affiliés à l'AGESSA qui gère les droits des *artistes-auteurs* (c'est-à-dire les métiers soumis au régime des droits d'auteur) indiquent une moyenne d'âge au-dessus de 50 ans pour les plasticiens (52%), les écrivains (52%) et les sculpteurs (53%).

Quant aux *professions de l'audiovisuel et du spectacle*, l'étude dénombre 202 300 personnes, dont la moitié (50%) a plus de 40 ans. Dans les caractéristiques d'emploi du secteur culturel « élargi », ce pourcentage reste sensiblement équivalent (52%) et comparable à celui de

secteur a fait l'objet d'une grosse accélération en 2009 (+ 46%) et en 2010 (42%)¹¹⁷. En 2016, ces non-salariés autoentrepreneurs représentaient 55% du secteur culturel (contre 31% de l'ensemble de la population). Notons que 77% d'entre eux a moins de 40 ans.

Corrélée à cette structuration spécifique de l'emploi, une autre caractéristique des métiers de la culture est celle du travail à temps partiel : il concerne 25% des salariés des professions culturelles et 24% de l'emploi culturel (contre 18% pour l'ensemble de la population, hors secteur de l'agriculture).

Enfin, dernière caractéristique : l'exercice d'une pluriactivité, par exemple en cumulant une activité non salariée avec un emploi salarié. Le chiffre de ces « indépendants mais aussi salariés¹¹⁷ », selon la formule de l'étude du DEPS, est passé de 26% en 2016 à 36% en 2019, avec l'hypothèse qu'il continuera d'augmenter dans les années à venir.

¹¹⁸ Ibidem.

l'ensemble de la population active, où 57% des personnes actives en emploi ont plus de 40 ans¹¹⁹.

Se dessine donc un paysage fragmenté où les professionnels du secteur culturel s'adaptent à une diversité de sources de revenus cumulés — salaires, prestations, droit d'auteurs et droits voisins, revenus de remplacement — pour un niveau de vie comparable à celui de l'ensemble de la population active.

Un focus sur les artistes du champ du spectacle vivant

Le choix a été fait de limiter notre approche aux champs du spectacle vivant et de l'audiovisuel, en mettant le focus sur les artistes du théâtre, de la danse, du cirque, de la musique et de l'audiovisuel — qui constituent un ensemble de situations comparables. Pourquoi ? Ce sont les métiers qui proposent des représentations de la société entière : artistes-interprètes, ils incarnent et défendent les images présentées à l'ensemble de la société.

Premier constat : un professionnel de l'audiovisuel et du spectacle vivant sur 2 a plus de 40 ans. Comment son emploi est-il structuré ? Relève-t-il du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle ou du statut d'autoentrepreneur ? Exerce-t-il une pluriactivité ?

En 2021 et 2022, les CDD et l'activité salariée prédominent : ils concernent 70% des artistes, toutes disciplines confondues¹²⁰. Mais parallèlement, 18% des artistes se déclarent non-salariés en 2021 et ce chiffre monte à 22% en 2022. Les prémices de l'augmentation de l'auto-entrepreneuriat sont décelables, via ces chiffres. Formulons l'hypothèse d'une mutation de la structuration de l'emploi artistique en cours : quels effets peut-elle avoir sur le statut et les revenus des seniors ?

Le contexte actuel est tout à fait particulier : les effets de la pandémie de COVID-19 ont été accompagnés par une forte volonté gouvernementale avec, en 2020, « l'année blanche » concernant les intermittents du spectacle, artistes et techniciens. Mais les modèles sociaux et économiques du secteur ont été fragilisés. Ils le sont d'autant plus avec les difficultés économiques actuelles : coupes budgétaires, conséquences de la crise énergétique et de l'inflation. A ces difficultés, il faut ajouter la gestion prévisionnelle de grands événements ponctuels, comme les Jeux Olympiques de 2024, qui peuvent avoir un impact sur les activités artistiques et culturelles si les festivals d'été ne sont pas maintenus. Par ailleurs, ces métiers se trouvent aujourd'hui au cœur de la transformation des pratiques artistiques et des enjeux de la transition écologique ¹²¹. Au regard de l'ensemble de ces facteurs, quelles peuvent être les projections futures sur l'emploi de ces métiers artistiques ? Le rôle des politiques publiques face à ces mutations de l'emploi artistique est de réguler, soutenir et protéger les plus fragiles. Mais de quelle(s) politique(s) publique(s) relèvent ces missions : de la culture ? De l'emploi ? Du

¹¹⁹ Ibidem.

¹²⁰ Chiffres-clé 2021, Statistiques de la Culture et de la Communication, Département des Études, de la Prospective, des Statistiques et de la communication, ministère de la Culture, DEPS-doc, 2021.

¹²¹ Les éléments détaillés de ce contexte de cumul de crises peuvent être consultés dans « Crises du secteur culturel : l'urgence d'agir », résolution du Conseil économique, social et environnemental sur proposition de la Commission Éducation, culture et communication, rapporteur : Vincent Moisselin, séance du 9 mai 2023 : <https://www.lecese.fr/actualites/crise-du-secteur-culture-lurgence-dagir-le-cese-adopte-sa-resolution> [consulté le 4 juin 2023].

social ? Probablement des trois à la fois, dans une articulation à définir. Quels sont les enjeux à identifier pour construire une politique publique tenant compte de ces réalités ?

- La prise en compte de la longévité des parcours et l'accompagnement social, aujourd'hui porté par des organismes de prévoyance comme AUDIENS ;
- La poursuite de la conquête de l'équilibre paritaire, face aux effets d'invisibilisation des femmes dans l'ensemble des professions artistiques ;
- La transmission des savoir-faire artistiques et de la mémoire artistique et culturelle, enjeu cardinal de l'enseignement artistique et des évolutions de parcours professionnels.

Ce dernier enjeu sera abordé sous l'égide d'une réflexion globale sur les parcours d'artistes.

Derrière les « métiers-passion », la difficile prise en compte de la longévité des parcours et de l'invisibilité des effets de l'âge

Les images et les propos sont rares sur l'âge des artistes. Ces derniers temps, à l'occasion de la réforme des retraites, les médias se sont penchés sur les maisons de retraite pour les artistes. Présentées comme des havres de sérénité où les résidents continuent d'exercer leur activité de création, elles réunissent des partenaires privés engagés dans la cause du « bien-vieillir ». Parfois, elles programment des expositions et revêtent un caractère de lieu culturel à part entière. Elles n'accueillent que des artistes, ni métier technique ni autre métier de la création. Combien sont-elles ? Qui les fréquente, à part les résidents et leur famille ? Enfin, et surtout, ce sont des images d'après le départ à la retraite. Comment parle-t-on du vieillissement qui se produit tout au long de la vie ? Où est-il question de l'avancée en âge, notamment à partir de 50 ans ?

AUDIENS, groupe de protection sociale des secteurs de la culture, de la communication et des médias, répond aux besoins des professionnels par de nombreux dispositifs en matière de retraite complémentaire, d'assurance des personnes, d'accompagnement solidaire et social ou de toutes questions liées à la santé ¹²². Ses équipes apportent un éclairage précieux sur le parcours de vie des artistes et salariés du spectacle vivant. Dans les trois grands moments de vie distingués par ses équipes — avant 50 ans, entre 50 et 65 ans et après le départ en retraite —, c'est pendant le deuxième que les premiers signes de fragilité apparaissent.

Entre 50 et 65 ans, on constate un ralentissement de l'activité professionnelle, avec des symptômes plus marqués pour les femmes. Des problématiques de santé apparaissent qui ont

¹²² Dans une étude publiée en novembre 2019, la Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant (CPNEF-SV) et AUDIENS indiquent les chiffres suivants :

- dans le champ du spectacle vivant, le contexte actuel est celui d'une forte évolution des adhérents AUDIENS depuis 2000, aussi bien des salariés que des employeurs. Pour les salariés : 160 925 personnes en 2000 pour 239 901 en 2017, tous métiers confondus : artistes-interprètes, métiers techniques et administratifs. Pour les employeurs : de 12 411 à 21 218 entre 2000 et 2017;
- l'âge moyen des artistes salariés dans le champ du spectacle vivant, adhérents à AUDIENS est de 39,9 ans;
- les activités administratives emploient la plus forte proportion de jeunes (23% ont moins de 26 ans);
- les activités artistiques emploient la plus forte proportion de salariés âgés (13 % ont plus de 56 ans).

évidemment des résonances sur la conduite du parcours professionnel et des répercussions sociales, notamment d'accès aux droits sociaux. Ces fragilités s'accroissent avec l'avancée en âge, générant des phénomènes d'isolement et d'usure psychologique. Information sur les dispositifs possibles, les formations et les droits, accompagnement à mobiliser ses droits à la Sécurité Sociale : l'équipe d'AUDIENS se mobilise pour éviter les risques psycho-sociaux, en lien avec le ministère de la Culture et Pôle Emploi. L'image de l'intermittent est aux prises avec les stéréotypes : « celui qui ne travaille pas », « ils sont déjà tellement aidés » ou « on ne les a pas obligés ». Frappant l'imaginaire, les portraits se dessinent et l'image persiste d'une profession mal préparée aux évolutions de son parcours. L'avancée en âge modifie la donne ; parfois, un accident de santé se présente qui peut brutalement compromettre l'exercice de l'activité artistique. Les fragilités physiques, sociales et économiques étant indissociablement liées, elles s'accumulent pour créer un terrain de vulnérabilité. Les outils manquent pour la « gestion de carrière » et pour mener ce travail indispensable d'accompagnement à la prise de conscience que l'âge modifie sensiblement les choses.

Dans un contexte où la pression professionnelle et sociétale est très forte, mieux vaut ne pas laisser affleurer ses fragilités ni sa vulnérabilité sociale. La retraite ? On n'en parle pas non plus, ou très rarement. Dans l'imaginaire collectif professionnel, un artiste ne s'arrête pas de travailler. Et les signes apparaissent d'une invisibilité de l'âge des artistes seniors. Que produit-elle ?

- De l'isolement, à la fois individuel et générationnel ; la priorité étant aujourd'hui accordée à la jeunesse, notamment à son emploi et à son accès à la culture, le sentiment d'isolement peut aussi nourrir une approche conflictuelle entre les générations.
- Un déficit de considération, d'aide et de soutien.
- Des inégalités sociales et ethno-raciales car selon son origine, on ne dispose pas des mêmes outils ni des mêmes ressources, ce qui peut créer des fragilités supplémentaires.
- Une absence d'images et de représentations.

Notons tout de même que dans le champ du spectacle vivant, le secteur de la danse contemporaine constitue un modèle à part, et une exception : depuis plusieurs décennies, une réflexion approfondie sur « le corps vieillissant » est menée par les artistes-interprètes, chorégraphes et équipes pour répondre aux problématiques spécifiques de vieillissement précoce du corps. Il en résulte de nombreuses ressources. Par exemple, début 2023, Rachid Ouramdane et Angelin Prejlocaj ont composé un programme pour répondre à la commande de FND/Alterballetto intitulé « Overdance ». Deux pièces sont créées avec des danseuses et danseurs entre 67 et 80 ans à partir de ce questionnement : « Quelle pensée génère ces corps ? Comment peuvent-ils nous éloigner des idées reçues, comment élaborer une écriture chorégraphique spécifique et tenter d'approcher ainsi les limites de ces corps vieillissants ? »¹²³

Dans les autres champs l'invisibilité reste dominante et ce paradoxe demeure : c'est au moment où l'individu devient fragile que les difficultés professionnelles arrivent, avec leurs effets sociaux.

¹²³ Angelin Prejlocaj, note d'intention de « Birthday Party », une des deux pièces du programme « Overdance », Chaillot Théâtre national de la danse, février 2023.

Âgisme et sexisme : un duo infernal

Sur les marches des palais de festivals ou sur les plateaux de télévision, les plus grandes stars de cinéma françaises font la promotion de leur dernier film ou spectacle. Regardons attentivement les femmes. Elles sont belles, bien maquillées et sans ride aucune — ou à peine. Elles ne semblent pas avoir d'âge. Mais qui peut sérieusement penser qu'une carrière peut être menée au mépris de l'avancée en âge ?

Aujourd'hui, le regard pourrait pourtant commencer à changer : dans la foulée d'une culture de la transition écologique et d'un nécessaire retour à la nature, dans le sillage des associations de seniors revendiquant leurs droits à exister dans la société, des propos et des images sur le « bien-vieillir » apparaissent. « J'essaie de lutter contre l'ostracisme et la stigmatisation que subissent les vieux. Contre les injonctions de la société. Je ne suis pas en train de dire que la vieillesse est formidable, mais elle m'a apporté du calme, de la sérénité, un rapport à l'existence plus intense. L'âge m'a désencombrée : moins de pression, de charge mentale, de devoir vis-à-vis de la société. », dit Laure Adler. La question se pose : comment s'emparer de cette tendance pour faire évoluer les regards sur le vieillissement ? Car pour les comédiennes, le tabou paraît encore tenace !

L'étude du DEPS¹²⁴ en 2021 indique les ratios entre femmes et hommes pour les différentes « artistes du spectacle » : 44% des artistes dramatiques sont des comédiennes et 45% d'entre elles ont plus de 40 ans¹²⁵. Le déclin et la baisse de l'activité professionnelle à partir de 50 ans constituent un phénomène accru pour les femmes. Comme le dit avec humour l'actrice Anne Le Ny : « À partir de 50 ans, les femmes développent un super pouvoir : elles deviennent invisibles. Surtout à l'écran ! »¹²⁶

Conséquences de l'invisibilité : isolement, solitude, précarité. S'il y a des mécanismes d'âgisme dans les perceptions et les comportements, ils sont désormais mesurés dans le champ du cinéma et de l'audiovisuel grâce, notamment, au travail de l'association AAFA et de sa commission AAFA– Tunnel de la comédienne de 50 ans, née en 2015, qui regroupe des adhérents et adhérentes, tous genres confondus. De nombreuses actions menées par cette commission — participations à des colloques de recherche, campagnes de sensibilisation, publication de données — ont abouti, notamment, à la mise en place d'une étude bisannuelle chiffrée par le CNC. Les résultats montrent en effet qu'à âge égal, les comédiennes sont nettement moins présentes dans les tournages de films et sur les écrans.

En 2021, les chiffres extraits du comptage effectué par la commission AAFA-Tunnel de la comédienne de 50 ans des films produits et tournés en France sont éloquentes : sur l'ensemble des rôles : 7% de rôles de femmes au-dessus de 50 ans. Un chiffre persistant depuis plusieurs années (entre 6 et 9% depuis 2015.)

¹²⁴ Chiffres-clé 2021, Statistiques de la Culture et de la Communication, Département des Études, de la Prospective, des Statistiques et de la communication, ministère de la Culture, DEPS-doc, 2021. L'étude de cette année 2021 a été préférée à celle de 2022, dont les chiffres concernant les arts de la danse et du cirque n'ont pu être renseignés.

¹²⁵ Pour un point de vue d'ensemble sur les pourcentages de présence des femmes dans les professions artistiques en 2021 : 55% de femmes dans les arts de la danse, du cirque et spectacles divers ; 26% de femmes pour les artistes de la musique et du chant. Pour toutes ces catégories, la moyenne d'âge est au-dessus de 40 ans.

¹²⁶ Citée par l'actrice Marina Tomé dans un entretien publié le 22 juin 2014 dans *Théatrices* <https://theatrices.wordpress.com/2014/06/22/travail-travail-travail/>

Le fait que davantage de réalisatrices tournent des films aujourd'hui change-t-il la donne ? A peine, et toujours selon la commission de l'AAFA :

- Sur l'ensemble des films réalisés par des femmes : 8,5% des rôles sont attribués à des femmes au-dessus de 50 ans.
- Sur l'ensemble des films réalisés par des hommes : 7% des rôles sont attribués à des femmes au-dessus de 50 ans.
- Passé 50 ans, les rôles d'hommes augmentent là où ceux pour les femmes diminuent : 32% de rôles de femmes pour 58% de rôles d'hommes.

Qu'en déduire ? Qu'il faut agir sur les représentations et les stéréotypes. L'Observatoire des images, une association lancée en 2020, s'intéresse fortement à ce sujet, comme à celui des nouveaux récits à promouvoir pour faire évoluer les regards. Car tant que ces regards engendrent des résultats aussi inégaux, tant que le phénomène d'invisibilisation demeure, les enjeux de l'emploi senior peuvent être liés à ceux d'un sexisme qui s'ignore. Il ne s'agit pas tant d'entrer ici dans un débat entre les genres que de poser clairement le cadre de l'égalité d'accès à tous et toutes sans discrimination d'âge ni de genre. Et de travailler à établir l'égalité paritaire dans les professions artistiques. Pourquoi ? Si les rôles de femmes sont sous-représentés, ce sont toutes les femmes de la société qui sont empêchées. Dans le champ de la musique, une évolution est en cours avec la promotion de plusieurs cheffes d'orchestre ; dans celui du théâtre, de nombreuses femmes ont été nommées à la direction d'établissements culturels. Soit un objectif clair de visibilité des femmes, à la fois exemplaire et innovant, notamment pour montrer le chemin à celles qui suivront. Ce travail, associé à celui sur la présence des femmes dans les instances de gouvernance des établissements et administrations culturelles, est en train de changer la donne en bouleversant les perceptions que le secteur culturel a de lui-même et au-delà, le regard extérieur des publics et de la société.

Mais au-delà de cette politique volontaire, les contours d'un cercle vertueux sont peut-être à consolider : autour des artistes elles-mêmes, s'étant battues et se battant pour parvenir à un poste à responsabilités, des associations et organisations professionnelles se mobilisent ; elles pourraient s'impliquer davantage, par exemple en initiant des programmes de formation aux enjeux de transmission et de sensibilisation induits par cette politique.

Ensuite, comment agir sur les effets des discriminations par l'âge ? Suivant la loi, le cadre d'une politique publique en faveur de la diversité est l'espace adapté. Mais de quelle diversité parle-t-on ? Cette dernière couvre un champ très large et les politiques culturelles publiques se sont déjà emparées de nombre d'entre elles. Comment faire pour que l'âge soit mieux pris en compte ? La difficulté est double d'avoir à agir sur les effets de l'avancée en âge et sur ceux des discriminations sexistes... et l'enjeu, celui d'une intersectionnalité négative qui engendre l'invisibilisation.

Quelle approche privilégier : celle de projets de création spécifiques qui valorisent les pratiques artistiques des seniors, à l'image de l'exemple de « OverDance » ? Ou une approche inclusive, plus transversale, qui incite les artistes et leurs équipes à intégrer systématiquement des artistes seniors dans les distributions de leurs projets ?

Temps long et parcours d'artiste : les différentes stratégies de protection contre l'avancée en âge

Quel que soit l'environnement, l'artiste impose son temps de création : un temps long. Comment se protège-t-il de la précarité ou de la paupérisation dans la durée ? C'est que les conditions de l'exercice d'un art relèvent d'une fragilité intrinsèque.

Partout en France, d'autres possibilités s'inventent qui s'appuient sur les axes-clé du secteur public du spectacle vivant : innover, s'implanter, expérimenter son langage artistique avec des habitants. Dans cette réalité où l'exercice d'un art — musique, théâtre ou danse — met fièrement en exergue son caractère artisanal, nous sommes loin de certaines idées reçues. Les plus jeunes artistes s'emparent volontiers des outils des révolutions technologiques qui sont nées dans le même temps qu'eux. Ubavka Zaric, dans sa contribution au rapport du CHEC sur « Les transformations du travail artistique », dessine un portrait de l'artiste contemporain exerçant dans le champ public : « Les artistes ont depuis longtemps élargi leur palette d'activité et développent, pour la majorité d'entre eux, une pluriactivité et pour certains une pluridisciplinarité. Pour des raisons économiques, cette pluriactivité est certes indispensable à leur survie, mais au-delà de ce simple fait économique se cache un besoin plus profond d'enracinement d'un projet artistique dans une réalité concrète. On observe que la majorité (des) artistes cherchent aujourd'hui d'autres rapports aux publics, aux lieux, à la création. »¹²⁷

Les politiques publiques, elles, sont historiquement ancrées dans le soutien à la création : elles ont accompagné l'émergence et les évolutions du travail artistique. En France, plusieurs exemples d'aventures artistiques sur le temps long ont imposé leur rayonnement national et international : le Théâtre du Radeau, le théâtre équestre Zingaro ou le Centre National de Création Adaptée (CNCA), né de l'aventure artistique hors-normes menée par Madeleine Louarn et Thierry Seguin à Morlaix. À partir d'implantations territoriales solides et accompagnées par leurs collectivités, leurs équipes ont ainsi forgé leurs outils propres. Rares sont celles et ceux qui mènent une aventure théâtrale ou chorégraphique hors de ces implantations fortes. L'alternative est celle de la direction d'une institution (Centre dramatique national, Centre chorégraphique national ou direction musicale d'Orchestre national). Mais dans ce cas, il s'agit d'artistes seuls, soumis à la règle des mandats successifs. Or, après les directions d'institutions, que se passe-t-il ? Aujourd'hui, la tendance est à la nomination de jeunes artistes, pour mieux incarner le renouvellement des esthétiques. Il y a beaucoup plus de candidatures que de postes disponibles ; l'idée s'installe peu à peu qu'on peut être amené à diriger une institution, peut-être deux mais pas plus ; les mandats étant courts, comment s'organise l'étape suivante de la vie professionnelle ? Celle-ci, aujourd'hui, peut se situer autour de 50 ans. Comment l'expérience acquise lors des mandats de direction va-t-elle être prise en compte ? Quelles possibilités peuvent s'imaginer dans un contexte où l'espérance de vie s'allonge ?

Une approche globale ne rendrait pas compte de la réalité et diverses situations se présentent. Des artistes s'interrogent sur le passage du temps et ses effets sur leurs pratiques : « À l'approche des 50 ans, on a un bagage. Un regard enrichissant sur les œuvres qu'on partage avec des plus jeunes. Mais on se sent décalé, car les références changent. Plus on vieillit, plus on se sent décalé », dit une metteuse en scène d'opéra. Apparaît la préoccupation de « faire de la place aux jeunes ». Dans le champ de la musique, notamment, il est intéressant de relever

¹²⁷ Ubavka Zaric, « Les modalités d'accompagnement des artistes par les pouvoirs publics contribuent-elles à la transformation du travail des artistes ? », dans *Les transformations du travail artistique*, rapport du groupe 7, CHEC, ministère de la Culture, session 2021-2022. [consulté le 4 juin 2023].

que la formation aux métiers de l'enseignement fait partie du cursus initial. Pour beaucoup, l'enseignement devient un socle dès le début de leur carrière ; pour d'autres, il sera la réponse juste à un accident de santé — une perte brutale des cordes vocales, par exemple — ou à un phénomène d'érosion naturel — un affaiblissement de la dextérité manuelle pour les instrumentistes. Le champ du théâtre s'inspire aujourd'hui de ce modèle, beaucoup d'artistes se formant à l'enseignement en cours de parcours, souvent via la validation d'acquis de l'expérience. D'autres témoignent que « la reconversion n'est pas facile » et la redoutent. Ils constatent, rétrospectivement, que les formations artistiques initiales ne prennent pas en compte cette temporalité longue d'un parcours d'artiste. Car au stade de la formation initiale, les questions de « gestion de carrière » sont peu abordées. Pierre-Michel Menger, sociologue du travail créateur qui a beaucoup écrit sur le travail artistique — notamment dans le champ du spectacle vivant et des arts visuels —, explique que c'est surtout l'originalité d'une personnalité artistique qui doit être détectée à ce stade¹²⁸. Dans une autre réalité, actuellement, quand un artiste intermittent — indemnisé ou non — est en panne d'activité, il reçoit des propositions de travail via les services de Pôle Emploi. Certaines s'avèrent surprenantes : intitulé « Le secteur du funéraire recrute », un courriel invite à une session d'information pour découvrir une formation gratuite et rémunérée de « maître de cérémonie ». Le courriel précise les prérequis : « Bonne présentation et bonne élocution, capacité à coordonner et à diriger, sens de la rigueur et de l'organisation, bon équilibre psychologique. » Et les profils attendus : « personnes issues de secteur de l'événementiel, social, médico-social, funéraire...¹²⁹ » D'autres propositions parviennent, qui paraissent décalées au regard de son ou de ses activité(s) et de son expérience !

Un parcours d'artiste est multiforme par nature : il se compose d'étapes entre temps de création, temps de régénération ou de « jachère », temps de recherche, temps de formation professionnelle, temps de transmission et du partage de connaissances. L'articulation de ces différentes activités suppose également de rester attentif aux évolutions esthétiques et sociales qui se produisent. Pierre-Michel Menger situe le parcours professionnel d'un artiste sous le double signe de la singularité et de l'originalité. Dans un parcours professionnel d'artiste, la motivation initiale de l'accomplissement de soi voisine avec le champ concurrentiel, avec des inégalités élevées et avec une tolérance également élevée à ces inégalités. Ainsi, selon Menger, l'aptitude à mener un parcours artistique dans la durée se révèle progressivement « à travers des épreuves de comparaison relatives et l'accumulation des expériences professionnelles¹³⁰ ». Autrement dit : dans ces professions artistiques, le critère du temps long opère de manière spécifique. Pour envisager ce parcours dans le temps long, plusieurs chemins sont possibles : poursuivre l'exercice de son art tout au long de sa vie ; interrompre momentanément cet exercice, ou le cesser durablement, au profit d'un redéploiement d'activités autres, transmission et partage d'expérience, par exemple¹³¹ ; ou

¹²⁸ Pierre-Michel Menger : « La création comme un travail. Qu'est-ce que la sociologie de l'art ? II », dans *La Vie des idées*, Collège de France, juillet 2009.

¹²⁹ Courriel reçu de Pôle Emploi par une artiste le 29 septembre 2021.

¹³⁰ Pierre-Michel Menger : « La création comme un travail. Qu'est-ce que la sociologie de l'art ? II », dans *La Vie des idées*, Collège de France, juillet 2009.

¹³¹ Un modèle possible est celui de l'élargissement de son champ d'activités ; c'est l'hypothèse de la diversification qui favorise la possibilité d'un 2^e ou 3^e rendez-vous de carrière. L'exemple de l'artiste-enseignant est fréquent et connu : jouer ou danser, mettre en scène ou chorégrapheur, tout en se consacrant à l'enseignement et à la transmission en devenant professeur d'art (artiste-enseignant). Mais est-il valorisé par les politiques publiques ? Ne fait-il pas l'objet de mécanismes stigmatisants, considérant qu'un artiste enseigne parce qu'il ne parvient pas à exercer son art ? Cette idée reçue va pourtant à l'encontre de l'engagement de nombreux artistes dans les questions et processus pédagogiques. Et pour une raison simple : l'enjeu sous-tendu par cette activité est celui de la transmission des savoir-faire artistiques.

encore faire « un pas de côté », effectuer une transition professionnelle vers une autre activité ou ensemble d'activités ¹³² Une des caractéristiques de nombreux parcours d'artistes est de développer une conscience des mutations contemporaines plutôt que de répondre à une logique d'ascension professionnelle et sociale ; pour rester actif, un artiste reste attentif à ce qui se joue à l'instant présent, dans le temps présent. « Il n'y a, en art, ni passé, ni futur. L'art qui n'est pas dans le présent ne sera jamais ». Cette phrase célèbre de Picasso permet de mettre le doigt sur ce qui semble constituer un étrange impensé : si l'art ne connaît que le présent, quel âge peut avoir un artiste ?

Si un impensé existe dans un parcours d'artiste, c'est à cet endroit du déni de l'âge. Mais l'avancée en âge existe et avec elle, des possibilités d'interruption, de cessation, de redéploiement ou de transition professionnelle. Le modèle dominant de l'activité artistique est aujourd'hui fondé sur l'exercice d'un art tout au long de sa vie, ainsi que sur deux couples de termes antinomiques : succès/échec et activité/chômage. Il existe pourtant d'autres modèles possibles, qu'il s'agit de reconnaître et dont il peut être intéressant de faire la promotion. D'autant plus que la période actuelle demande de prendre en compte des vulnérabilités nouvelles nées d'un contexte de mutations. Comment donner de la valeur à ces fragilités ? Dans la culture japonaise, l'art du *kintsugi* consiste à restaurer un objet cassé en sublimant ses fêlures avec de l'or. Le mot, littéralement, signifie "jointure en or". Est-il possible imaginer une ode à la fragile imperfection d'un parcours d'artiste ?

Dans cet ensemble de savoir-faire, il faut dissocier les savoir-faire techniques et ceux qui transmettent les processus de travail collectifs. Car les artistes détiennent des clés précieuses pour apprendre à travailler en équipe.

¹³² Des exemples existent de transitions professionnelles dans le secteur de la danse : en 2004, le Centre national de la Danse (CND), a produit une série de portraits filmés qui tous illustrent cette possibilité d'évolutions vers des métiers proches du secteur artistique d'origine (direction artistique), mais aussi métiers de la santé (ostéopathe) ou de la musique (luthier). S'inspirer de ces portraits pour élargir cette réflexion aux autres métiers artistiques du spectacle vivant et de l'audiovisuel pourrait s'avérer utile pour faire découvrir des exemples de mutations professionnelles réussies : traducteur, interprète, métiers d'art ou journaliste — les liens existants sont nombreux entre les métiers artistiques et des professions culturelles.



Giuseppe Penone, *Tra scorza e scorza* (2003-2007)
©Tadzio

3 - PROPOSITIONS A ENRICHIR : ET SI LES ACTEURS CULTURELS TRAVAILLAIENT A CHANGER LE REGARD SUR LE VIEILLISSEMENT POUR REDYNAMISER LES LIENS INTERGENERATIONNELS ?

Nous avons vu que le vieillissement est un objet de constructions sociales diverses : la définition de la vieillesse varie suivant les époques, les pays et les points de vue ; les stéréotypes et préjugés sur la vieillesse sont nombreux, souvent créés ou a minima véhiculés par les acteurs culturels eux-mêmes, et souvent cumulés à des discriminations en fonction du genre, de la catégorie socio-professionnelle, ou de l'origine géographique. Les acteurs culturels ont donc un rôle spécifique à jouer pour transformer le regard posé sur le vieillissement et adapter les politiques publiques en faveur du maintien d'un lien intergénérationnel vivant. La question intergénérationnelle est d'autant plus importante à traiter que le réchauffement climatique et les enjeux écologiques suscitent une conflictualité entre les jeunes et leurs aînés qui lèguent à leurs yeux une planète en piteux état.

Et si la culture s'invitait dans toutes les politiques publiques du « bien-vieillir » ?

Nous avons évoqué précédemment le fait qu'en France, les politiques publiques qui traitent des enjeux de vieillissement se concentrent sur les enjeux médicaux et sociaux, laissant très peu de place aux enjeux culturels. Dans une logique résolument interministérielle, nous proposons, au sein de ce chapitre, plusieurs pistes pour donner à la culture une place significative dans tous les débats sur le « bien-vieillir ».

Où bien vieillir ? Réflexions pour une architecture mieux adaptée

L'architecture est l'une des seules disciplines pilotées par le ministère de la Culture, avec le design, qui intervient tous les jours dans la vie de tous les habitants, quel que soit leur âge. Le logement et l'espace public en sont les champs d'application les plus déterminants pour la vie de tous. Dans un contexte de vieillissement de la population, il est primordial de repenser activement la prise en compte des nouveaux usages liés à cette transition majeure de notre société. Sans logements et espaces publics réellement adaptés à la nouvelle donne démographique, aucune des politiques et mesures qui suivent ne pourront porter leurs fruits.

Les études de l'INSEE montrent clairement que le mode de vie plébiscité par les seniors est celui qui leur permet de vieillir à domicile et non en institution. De fait, « La vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire des seniors (96% des hommes et 93% des femmes en 2016) y compris parmi les nonagénaires (...) L'hébergement en institution, plus fréquent pour les femmes, concerne une minorité de seniors à tous les âges (sauf à partir de 100 ans)¹³³. »

On retrouve ce désir dans les statistiques de 2018 « Vivre en institution est très rare avant 80 ans ». En 2018, à cet âge 96% des personnes habitent à domicile, chez elles ou chez un proche (le plus souvent un enfant). Au-delà de 80 ans, la part des personnes vivant à domicile décroît lentement avec l'âge. A 90 ans, encore 79% des personnes résident à domicile¹³⁴ ».

Les EHPAD ont fait la une des médias et montré leurs limites durant le confinement lié à la pandémie du COVID-19 en raison de l'isolement brutal que leurs résidents ont subi, et du nombre de décès anormalement élevé dans certains de ces établissements. Conçus dans le même esprit que les établissements hospitaliers, mais sans la même infrastructure de soins, ces établissements pour personnes dépendantes séparent les individus des membres actifs de la société et accueillent des personnes dépendantes qui sont le plus souvent dépourvues d'initiatives. Ceci vaut à ces institutions la réputation de « mouvoirs ». Face à l'ampleur du vieillissement de la population tel qu'il se lit dans la pyramide des âges, leur réponse est insuffisante et inadaptée.

Pour pallier et réduire le coût de l'hébergement des personnes âgées, les pouvoirs publics ont favorisé la diversité de formes d'hébergement moins médicalisées comme les résidences pour seniors ou les foyers logement. Le cadre de ces institutions spécialisées, quel qu'en soit le prix, impose néanmoins des règles de vie et une sociabilité qui peuvent parfois être vécues comme une contrainte.

La logique de systèmes monofonctionnels balise ces politiques d'hébergement. Il n'y a guère de différence entre une chambre d'étudiant de 18 m² et celle d'une personne âgée en institution où tout est spécialisé et standardisé.

La prise en compte du vieillissement de la population nécessite pourtant de réinventer l'habitat en ville et en zone rurale mais de réinventer aussi l'espace public, sans pour autant les opposer ou réduire l'un par rapport à l'autre. A différentes échelles, des expérimentations architecturales et sociales ont pu voir le jour en sortant des logiques habituelles.

Ainsi, lorsque les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal¹³⁵ conçoivent l'École nationale d'architecture de Nantes en 2009, ils décadrent la question originelle, explorent les contraintes et questionnent les normes pour dégager des marges de manœuvre, comme souvent dans leurs réalisations. D'un projet d'école, ils réalisent un projet d'espace public où une école vient s'installer. L'enseignement intégrant la scénographie, le théâtre, l'auditorium est fait pour accueillir des spectacles avec une double scène mais également tout autre forme d'usages. Ce travail sur la fluidité des usages favorise le développement de liens sociaux et intergénérationnels.

Pour ces architectes, comme pour beaucoup d'autres (notamment ceux se revendiquant de l'école de Patrick Bouchain) un certain nombre de normes, classifications et standardisations représentent *in fine* des entraves à la liberté des individus qui occuperont les bâtiments. Ainsi,

¹³³ [https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238381?sommaire=4238781#:~:text=La%20vie%20à%20domicile%20demeure,les%20nonagénaires%20\(figure%201\).](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238381?sommaire=4238781#:~:text=La%20vie%20à%20domicile%20demeure,les%20nonagénaires%20(figure%201).) [consulté le 4 juin 2023].

¹³⁴ INSEE, Femmes et hommes, l'égalité en question (édition 2022) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047723?sommaire=6047805&q=seniors> [consulté le 4 juin 2023].

¹³⁵ Lauréats du prix Pritzker 2021.

quand Lacaton et Vassal ont réalisé la transformation de la tour Bois-le-Prêtre dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, ils ont transformé le bâtiment, initialement voué à la destruction, en créant des espaces supplémentaires et en augmentant la mobilité des habitants dont beaucoup étaient âgés. Il s'agissait de sortir du schéma classique où chaque pièce est une boîte pour agrandir l'espace habitable et l'ouvrir sur un extérieur valorisé.

D'autres projets se sont attachés à repenser les normes du logement social, qui, historiquement, a toujours été l'un des secteurs les plus innovants sur le plan architectural. C'est par exemple le cas de la Cité manifeste à Mulhouse, résultat d'une démarche collective à l'initiative d'un bailleur social¹³⁶, qui a obtenu en 2022, sept ans après son achèvement, le label du ministère de la Culture « Architecture contemporaine remarquable ».

D'autres modèles de vie plus alternatifs s'inventent aussi à la marge des programmes immobiliers classiques, comme l'exemple des Babayagas¹³⁷ de Montreuil, lieu de vie participatif et autogéré. L'objectif de la Maison des Babayagas, inaugurée en 2013, est de porter un regard différent sur le vieillissement. Initiée par Thérèse Clerc¹³⁸, la Maison est réservée à des femmes de plus de 60 ans et des jeunes de moins de 30 ans. Une charte établie ensemble est le fondement de l'organisation de la vie collective dans cette communauté intentionnelle¹³⁹.

Le point commun de ces expériences est qu'elles portent à la fois une grande attention à l'espace intime et à la création d'un espace collectif. Les nouvelles générations d'architectes français¹⁴⁰ s'inspirent largement de ces pratiques, mais pour autant, ils ne représentent pas encore la tendance générale.

Pour un certain nombre d'entre eux, le désengagement de la parole publique sur l'exigence en termes de qualité d'usage des logements, des bâtiments et des espaces publics est hautement préjudiciable. Ce désengagement pèse fortement sur l'habitat des citoyens âgés.

Les stratégies foncières développées pour une gestion économe de l'espace incitent à densifier et à requalifier par exemple ce qui est trop grand pour des personnes vivant seules. C'est dans cette optique qu'une offre d'habitat est proposée pour un public autonome, invitation explicite à quitter le logement familial, jugé trop grand et peu adapté au vieillissement, sans répondre pour autant aux projets de vie des individus.

Les stratégies immobilières portent également sur la redynamisation des centralités pour limiter l'artificialisation des sols, l'étalement urbain, et le nombre de constructions neuves en particulier pavillonnaires¹⁴¹.

C'est en ce sens que les auteurs du rapport interministériel de 2021 sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires au vieillissement de la population¹⁴² font le postulat qu'une ville du quart d'heure est une ville citoyenne, écologique et de ce fait favorable au vieillissement. Dans la proposition n°47, il s'agit de « S'inspirer de la logique de la

¹³⁶ Pierre Zemp, directeur de la société mulhousienne des cités ouvrières, la SOMCO.

¹³⁷ https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/02/22/la-maison-des-babayagas-l-anti-maison-de-retraite-a-montreuil_4869520_3224.html [consulté le 4 juin 2023].

¹³⁸ Décédée en février 2016, Thérèse Clerc féministe, militante pour le droit à l'avortement.

¹³⁹ Notion en sociologie pour désigner un ensemble de personnes d'origines diverses ayant choisi de vivre ensemble dans un lieu donné et sous une forme organisationnelle définie (source Wikipédia).

¹⁴⁰ Voir notamment les travaux du Collectif Encore, ou de l'agence Encore Heureux.

¹⁴¹ Voir les dispositifs : « Action cœur de ville », « Petites villes de demain », « Centres villes », « centres bourg »

¹⁴² Luc Broussy, *Rapport interministériel sur l'Adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires au vieillissement de la population. « Nous vieillirons ensemble... 80 propositions pour un nouveau Pacte entre générations¹⁴² », mai 2021.*

ville du quart d'heure pour faire la synthèse de la ville écolo et de la ville *silver* » : favoriser l'accessibilité aux équipements culturels, la lutte contre l'isolement, les relations intergénérationnelles et de ce fait, la participation citoyenne.

Un des objectifs est d'offrir un cadre pour l'implantation de commerces et de services de proximité, particulièrement précieux pour les personnes âgées. Toutefois, l'espace public est un chantier à part entière qui reste à peine défriché, tant les normes y sont nombreuses et fréquemment incompatibles. Par exemple, la planéité des revêtements est un enjeu majeur pour éviter les chutes, mais n'est pas toujours compatible avec les normes pour malvoyants¹⁴³. Traiter l'ensemble de ces enjeux dans un contexte de vieillissement de la population appelle un regard fin des architectes, et ne peut se réduire à la seule application de la loi handicap.

L'espace public devra être encore plus modifié en regard du changement climatique et des enjeux écologiques.

On peut comprendre dès lors que l'habitat participatif qui s'est développé durant le XXe siècle dans les pays industrialisés ait le vent en poupe depuis le début des années 2000. Il répond au désir de vieillir en solidarité de voisinage et participation citoyenne. Cet habitat nécessite toutefois un montage économique et juridique spécifique en raison des fortes inégalités de revenus et de patrimoines entre personnes pour permettre une mixité sociale. C'est la raison pour laquelle, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) promulguée en mars 2014 a donné un cadre juridique à ce type d'habitat, définit comme « une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis ».

Apprendre à mieux prendre en compte les désirs, les usages des habitants et la qualité des bâtis existants est une nécessité. En ce sens, le développement récent de l'assistance à maîtrise d'usage (AMU) est un signe encourageant¹⁴⁴, même si le recours à une AMU reste encore peu fréquent. Valoriser ce travail sur une meilleure adéquation entre nouveaux usages et bâti existant est essentiel dans une logique de construction durable.

Tout aussi nécessaire pour accompagner ce mouvement est le développement de l'enseignement des sciences humaines et sociales dans les écoles d'architecture, la prise en compte du vieillissement de la population étant un facteur déterminant pour penser puis réhabiliter ou construire les habitats et villes de demain.

Dans ce contexte, le ministère de la Culture qui, avec les collectivités territoriales, accompagne et subventionne un parc important et varié d'établissements recevant du public (ERP) pourrait faire preuve d'une politique pionnière en la matière. La politique en faveur des personnes handicapées a permis certes une meilleure accessibilité des bâtiments et des transports, mais il reste toute une réflexion à mener sur l'appréhension sensorielle des seniors. Adapter l'acoustique, la lumière, les matériaux, la signalétique à leurs besoins spécifiques permettrait de mieux prendre en compte les altérations sensorielles très communes de la proprioception, l'ouïe, ou la vision.

¹⁴³ Corinne Langlois, sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie, Service de l'architecture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, entretien du 17 mai 2023.

¹⁴⁴ Voir par exemple : <https://www.reseau-amu.fr/publications> [consulté le 4 juin 2023].

Et si les politiques publiques s'intéressaient aux esprits autant qu'aux corps ?

Dans la première partie de ce rapport, nous avons vu qu'aujourd'hui, les politiques publiques qui traitent des enjeux de vieillissement de la population et de perte d'autonomie¹⁴⁵ s'intéressent principalement aux questions de dépendance et aux enjeux relevant directement des secteurs de la santé et du médico-social. Les défis à relever y vont croissant, tant en termes d'organisation que de financement. Assez naturellement les politiques publiques du vieillissement se sont donc intéressées d'abord aux besoins physiologiques et au besoin de sécurité des individus âgés. Ces deux grandes catégories de besoins demeurent particulièrement difficiles à satisfaire pour tous, leur prise en charge collective à l'échelle de la famille élargie ayant laissé place à une prise en charge individuelle, au mieux à l'échelle de la famille nucléaire avec le relai de services publics inégalement accessibles sur le territoire. En résumé, aujourd'hui les politiques publiques qui traitent des enjeux de vieillissement de la population s'intéressent d'abord aux corps plus qu'aux esprits.

Le besoin d'appartenance, le besoin d'estime et le besoin d'accomplissement des individus, qui sont les trois autres grandes catégories de besoins identifiées par A. Maslow¹⁴⁶, passent donc de fait le plus souvent au second plan. Pourtant, ils sont tout aussi essentiels.

Les neurosciences cognitives¹⁴⁷ montrent que les interactions sociales, les liens intergénérationnels, les émotions jouent un rôle clef dans la santé physique et mentale à tout âge. Quand bien même on ne s'intéresserait qu'aux enjeux de santé, la culture a donc pleinement vocation à contribuer aux politiques du « bien-vieillir ». Ce constat est largement partagé par un grand nombre d'experts et de citoyens. Ainsi la concertation nationale grand âge et autonomie (lancée en mars 2019) concluait : « L'accompagnement de la personne âgée ne se limite pas à la prestation de soin ou d'aide aux actes de la vie quotidienne. Le vieillissement et la perte d'autonomie concernent l'individu et le citoyen, la manière dont sont maintenues ses capacités de participation à la vie sociale et politique. [...] »¹⁴⁸.

La vieillesse et la perte d'autonomie isolent, tant socialement que géographiquement. Selon un rapport de la Fondation de France, cité dans le récent avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), 1 personne âgée de plus de 75 ans sur 4 vit seule. 50 % des personnes âgées de plus de 75 ans n'ont plus véritablement de réseau amical actif, 79 % n'ont pas ou peu de contacts avec leurs frères et sœurs, 41 % n'ont pas ou peu de contacts avec leurs enfants, 52 % n'ont pas des relations avec leurs voisins. Le phénomène est particulièrement visible et s'amplifie dans les grandes villes.¹⁴⁹

Face à cette situation, les besoins élémentaires de la personne âgée sont connus : besoin d'un entourage aimant, bienveillant et stable ; besoin d'être stimulés ; besoin de compagnie et d'écoute ; besoin de se sentir capable d'apporter une contribution positive à la vie de la cité.

¹⁴⁵ Cf. *supra* et pour les dernières en date, le rapport Libault sur la mise en place d'un service territorial d'aide à l'autonomie (2022) ou le Plan national anti-chute des personnes âgées (2023).

¹⁴⁶ Cette taxinomie des principaux besoins de l'être humain a été développée par Abraham Maslow dès 1943 dans *A Theory of Human Motivation* puis en 1970 dans *Motivation and Personality*. Elle est connue sous le nom de « pyramide de Maslow ».

¹⁴⁷ Cf. *supra*.

¹⁴⁸ https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_grand_age_autonomie.pdf [consulté le 2 mai 2023]

¹⁴⁹ <https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/2022-09/Avis%20139%20Enjeux%20éthiques%20relatifs%20aux%20situations%20de%20fin%20de%20vie%20-%20autonomie%20et%20solidarité.pdf> [consulté le 10 mai 2023]

La réponse à ces besoins nécessite la mobilisation de l'ensemble des politiques publiques : transport, logement, urbanisme, aménagement du territoire, accès au numérique et aux services de proximité mais aussi éducation nationale, accès aux nouvelles technologies, culture et vie associative. »¹⁵⁰

L'État n'a pas encore pleinement intégré ces recommandations au niveau national dans l'ensemble des politiques publiques. En revanche, par sa commande à la promotion 2023 du CHEC, le ministère de la Culture sollicite une réflexion sur ce sujet et des propositions concrètes de solutions.

Aujourd'hui, en matière d'adaptation des politiques publiques au vieillissement de la population, les exemples pionniers se trouvent principalement au sein des collectivités territoriales et plus particulièrement dans celles engagées dans le réseau international des Villes amies des aînés¹⁵¹.

Beaucoup d'exemples de politiques culturelles intergénérationnelles sont répertoriés sur le site qui regroupe ces municipalités amies des aînés : béguinages avec résidences d'artistes à Rennes, théâtre intergénérationnel à Nantes ou Lyon, ateliers intergénérationnels de jeux vidéo à Royan, danse et arts de la rue inclusifs à Libourne, programmation cinématographique pour les seniors à Vienne, carte culturelle senior à Saint-Priest...

Une des conséquences d'inviter les enjeux culturels dans les politiques publiques autour du vieillissement de la population, et l'un des leviers de mise en œuvre effective, pourrait être de conditionner un certain nombre de campagnes et notamment d'aides publiques à des clauses culturelles intergénérationnelles.

Et si on créait une campagne de sensibilisation nationale sur l'importance de la culture pour le bien-vieillir ?

A l'instar des politiques publiques, les messages de santé publique français se sont historiquement centrés sur la santé physique, plus que sur la santé mentale ou sociale, quelles que soient les populations concernées. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes vieillissantes.

Plusieurs des propositions issues de la concertation grand âge et autonomie (de mars 2019) concernent la mise en place de campagnes de communication et sensibilisation sur les enjeux de vieillissement de la population¹⁵²: « Sensibiliser pour inclure la personne âgée dans la vie de la cité. Lancer une campagne nationale de sensibilisation aux problématiques du grand âge. Dans le cadre de la scolarité obligatoire, développer les liens intergénérationnels et sensibiliser dès le plus jeune âge à la notion de solidarité et au processus de vieillissement. Diffuser une

¹⁵⁰ Rapport D. Libault publié à l'issue de la concertation grand âge et autonomie (mars 2019): <https://sante.gouv.fr/archives/consultation-place-des-personnes-agees/concertation-grand-age-et-autonomie/> [consulté le 4 juin 2023].

¹⁵¹ Cf. *supra*.

¹⁵² <https://sante.gouv.fr/archives/consultation-place-des-personnes-agees/concertation-grand-age-et-autonomie/> [consulté le 4 juin 2023].

culture de vigilance et de service attentionné à l'égard de la personne âgée dans l'ensemble des lieux accueillant du public. Dynamiser la lutte contre l'âgisme. »¹⁵³

Le ministère de la Culture pourrait par exemple lancer une campagne de sensibilisation sur l'importance des activités et pratiques culturelles intergénérationnelles pour bien vieillir. Il pourrait proposer aux écoles d'art et de design sous sa tutelle d'y contribuer.

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture pourrait aussi développer la dimension culturelle de la Semaine Bleue pour le bien vieillir, ou proposer des ateliers de lutte contre les stéréotypes comme l'âgisme dans les établissements scolaires en lien avec les professionnels de la culture.

Et si les médecins pouvaient prescrire des activités culturelles sur ordonnance ?

Alors que le concept de santé culturelle proposé par la psychiatre et psychanalyste Sophie Marinopoulos a permis de souligner l'importance de l'apport de culture, dès le plus jeune âge, dans sa relation à l'autre et au monde¹⁵⁴, l'approche ainsi développée pourrait se voir dupliquer pour l'ensemble de la population, dont les seniors. L'isolement, physique et psychique de l'individu, les aléas de la vie, la pénibilité du travail constituent autant de facteurs anxiogènes que les adultes rencontrent tout au long de leur vie. La question du bien vieillir, comme celle d'ailleurs du bien manger, peut s'avérer pertinente dans l'appréhension des facteurs de ce vieillissement. En prolongeant la proposition de S. Marinopoulos d'inscrire la santé culturelle dans le carnet de santé de l'enfant, l'on pourrait envisager de proposer une prescription d'activités culturelles sur ordonnance par les médecins. Il s'agirait d'éviter la « malnutrition culturelle » et de veiller sous forme préventive, au bon vieillissement de chacun.e. De plus, aborder la santé sous l'angle émotionnel et esthétique pourrait instaurer un dialogue fécond entre le médecin et le patient et par là-même nourrir la sociabilité de l'individu, malmenée parfois par une dégradation des relations humaines.

Ce binôme culture/santé est expérimenté depuis 2018 au Canada francophone où des visites au musée des Beaux-Arts de Montréal se voient prescrites par les médecins québécois. Côté français, le psychiatre Philippe Courtet du CHU de Montpellier a souhaité proposer des ateliers artistiques, en collaboration avec le musée MOCO-Panacée, en guise de soins pour des patients atteints de dépression sévère¹⁵⁵. Une même initiative a été initiée, il y a peu, par le professeur Montalescot, chef du service de la Pitié Salpêtrière (AP-HP). Les disséminer sur l'ensemble du territoire national en collaboration avec le ministère de la Santé et la Haute Autorité de Santé

¹⁵³ <https://sante.gouv.fr/archives/consultation-place-des-personnes-agees/concertation-grand-age-et-autonomie/> [consulté le 4 juin 2023].

¹⁵⁴ Rapport de Sophie Marinopoulos sur l'éveil culturel et artistique de l'enfant, de la naissance à 3 ans a fait l'objet d'une mission proposée par le ministère de la Culture et présentée en juin 2019. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/L-Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants/Mission-Culture-petite-enfance-et-parentalite>; consulté le 5 juin 2022.

¹⁵⁵ <https://www.lagazettedescommunes.com/865831/de-la-creation-artistique-sur-ordonnance-contre-la-depression/?abo=1>; consulté le 5 juin 2023.

voire l'Ordre des médecins, permettrait de mettre en œuvre «une stratégie nationale pour la santé culturelle¹⁵⁶».

Et si on osait parler de conditionnalité des subventions aux EHPAD?

En France, en 2020, près des deux tiers des dépenses publiques annuelles au titre de la perte d'autonomie (environ 22 Md€) étaient alloués au financement des établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Ceux-ci hébergeaient environ 730 000 personnes dont 80% dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), soit 10 % des personnes de 75 ans ou plus et environ 30% de celles de 90 ans ou plus¹⁵⁷. La proposition ci-dessous ne concerne donc qu'une partie minoritaire des personnes âgées, dépendantes ou non, mais elle toucherait la partie la plus fragile de cette population et aurait le mérite d'envoyer un signal fort sur l'importance de la culture pour toutes les générations.

Le financement des EHPAD repose très largement sur les dotations publiques pour les soins et la dépendance. Les frais d'hébergements étant le plus souvent à la charge des résidents¹⁵⁸.

La place réservée aux pratiques et activités culturelles dans ces établissements est très inégalement développée. Certains établissements mènent des projets exemplaires : comme ceux détaillés dans la première partie de ce rapport. La plupart des établissements se contente au mieux du service minimum.

A titre d'exemple, le site internet du groupe KORIAN mentionne une attention particulière à la gastronomie, aux anniversaires des résidents, aux loisirs comme le jardinage le bricolage, les arts de la table¹⁵⁹. Certains de leurs établissements proposent des ateliers d'art thérapie.

Le site internet du groupe ORPEA mentionne lui aussi une attention à la gastronomie, mais aussi « des animations socio-culturelles » et des « activités de groupe : projections de films, sorties et excursions, échanges intergénérationnels¹⁶⁰ ». Certains de leurs établissements proposent des projections de films et des ateliers d'arts plastiques.

Toutefois, ceci reste à la discrétion de la direction des établissements et ne fait pas l'objet d'incitations ou de demandes particulières de la puissance publique.

¹⁵⁶ Cette stratégie esquissée par le ministère de la Culture faisait référence au rapport Marinopoulos de 2019. In <https://www.vie-publique.fr/rapport/271301-une-strategie-nationale-pour-la-sante-culturelle-veil-jeune-enfant> [consulté le 5 juin 2023]. Il est pourtant à noter que la notion de « santé » ou de « malnutrition » culturelle pourrait peut s'entendre comme un biais cognitif. En effet, qui décide de ce qui est bon, de ce qui fait oeuvre ? Ces questions peuvent interroger. Pour autant, le concept peut présenter un intérêt certain: il favorise le contact avec les œuvres, à même de favoriser une émotion esthétique.

¹⁵⁷ Enquête quadriennale sur les personnes fréquentant un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la Santé et des Solidarités (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/des-residents-de-plus-en-plus-ages-et>) [consulté le 4 juin 2023].

¹⁵⁸ https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/CCSS/2020/FICHE_ECLAIRAGE/CCSS-FICHE_ECLAIRAGE-JUIN_2020%20Financement%20des%20C3%A9tablissements%20 [consulté le 4 juin 2023].d%E2%80%99h%C3%A9bergement%20pour%20les%20personnes%20C3%A2g%C3%A9es%20d%C3%A9pendantes.pdf

¹⁵⁹ <https://www.korian.fr/nos-maisons-de-retraite-medicalisees/vos-choix-et-vos-envies> [consulté le 25 juin 2023].

¹⁶⁰ <https://www.orpea.com/maisons-de-retraite/une-journee-dans-une-maison-de-retraite-orpea> [consulté le 25 juin 2023].

Et si les financements publics aux EHPAD imposaient à chaque établissement pour personnes âgées un minimum d'actions culturelles intergénérationnelles ? Cela ne résoudrait certes pas tous les problèmes mais permettrait de montrer que les droits culturels restent essentiels tout au long de la vie.

Et si l'on incitait le secteur culturel à créer des normes sociales plus inclusives ?

Le secteur culturel dans son ensemble a un impact déterminant sur les représentations sociales. Ce sont d'abord les enjeux de création et de production qui peuvent être concernés : les tournages de films et les créations de spectacles, expositions et concerts détiennent les clés d'actions importantes pour proposer des représentations nouvelles, qui intègrent davantage la présence et l'image de seniors. À partir d'expériences et actions incitatives à faire connaître plus largement, il s'agit de dessiner les lignes de politiques publiques inclusives en matière de culture.

Et si toutes les subventions et appels à projet incluait une clause de bonification intergénérationnelle ?

Une des premières actions au vu de son importance symbolique, serait de mettre en place des bonifications pour les établissements et les productions qui emploient des artistes senior et d'autres pour celles qui les rendent visibles. Cette « discrimination positive » pour l'emploi et/ou la représentation de personnes âgées pourrait concerner l'ensemble des dispositifs de soutien à l'activité culturelle.

Il s'agirait de soutenir plus fortement les structures culturelles qui promeuvent les liens intergénérationnels ou qui s'attachent à déconstruire les stéréotypes. Cela permettrait aussi d'inciter d'autres à s'en inspirer, et d'élargir le périmètre des fonds « diversité » existants, comme par exemple le fonds « image et diversité » du CNC.

Cette clause intergénérationnelle pourrait concerner les programmations comme les politiques de ressources humaines et de formation au sein des institutions culturelles. Elle pourrait aussi correspondre à la mise en place d'une offre de mobilité inclusive dans la mesure où cette problématique est particulièrement saillante pour les personnes âgées¹⁶¹.

¹⁶¹ <https://sante.gouv.fr/archives/consultation-place-des-personnes-agees/concertation-grand-age-et-autonomie/> [consulté le 25 juin 2023].

Et si la diversité était promue au sein des ensembles artistiques ?

En France, le sujet de la diversité au sein des équipes artistiques fait l'objet de débats depuis une quinzaine d'années. Au Japon, le metteur en scène japonais Yukio Ninagawa¹⁶² fonde en 2005 une troupe de théâtre rassemblant des personnes uniquement de plus de cinquante-cinq ans. Pour le metteur en scène « la vieillesse est la preuve que vous avez vécu des émotions profondes et de nombreux jours de vie ordinaire et que l'expression physique à partir de cette histoire personnelle peut aider à découvrir de nouvelles perspectives ». Dans un pays où l'immigration est faible, la question de l'héritage d'une génération à l'autre le préoccupe. Dans « Corbeaux ! Nos fusils sont chargés ! » de Kunio Shimizu, il confronte les comédiens du Saitama Gold Theater aux comédiens du Saitama Next Theater, plus jeunes. Dans cette pièce mythique au Japon créée en 1971 et reprise au Théâtre de la Ville à Paris en 2014, il interroge les représentations qu'engage la convocation de l'âge à la scène. Ses pièces ont toujours été d'une grande radicalité. Après la disparition de Yukio Ninagawa en 2016, la compagnie continue à s'engager sur les mêmes voies de recherche théâtrale comme BED, performé dans les rues de Saitama le démontre magistralement en mettant en scène des personnes âgées sur des lits d'hôpitaux dans l'espace public.

En France, la diversité des âges dans les « troupes » et les équipes de comédiens, musiciens, danseurs, artistes de cirque, pourrait être encouragée. Dans le champ du théâtre, par exemple, un tel choix viendrait naturellement s'appuyer sur la philosophie du partage de l'outil mis en œuvre par les directeurs et directrices dans les années 1990 comme dans le secteur de la danse¹⁶³ ou dans le secteur du théâtre. Les Centres dramatiques nationaux ont impulsé des collaborations sur la durée avec leurs artistes associés, soucieux de tisser des liens intergénérationnels entre les artistes. Certains se sont engagés dans la constitution de « jeunes troupes » et s'interrogent aujourd'hui sur les manières d'inclure davantage de diversité au sein de ces groupes. Une politique publique qui viendrait renforcer cette action permettrait de créer des espaces intergénérationnels au sein de ces équipes.

Et si l'on encourageait la construction d'un imaginaire plus valorisant des aînés ?

Agir sur ce qu'on donne à voir : les contenus culturels sont des vecteurs efficaces, d'autant plus s'ils sont diffusés, partagés et transmis aux générations qui suivent. Ainsi, la constitution d'un patrimoine d'archives audiovisuelles pourrait s'avérer intéressante pour le champ du spectacle vivant — à l'heure actuelle, les ressources disponibles font apparaître des seniors, mais majoritairement des hommes ; ainsi, l'écriture de récits alternatifs, textes et scénarii, pourrait être accompagnée pour proposer des représentations plus conformes aux évolutions sociétales contemporaines ; des rôles agissants de seniors, femmes et hommes, pourraient s'imaginer pour multiplier la diversité des représentations : au-delà de la grand-mère bienveillante ou de la femme de ménage pleine d'inventivité, des personnages de seniors actifs et actifs pourraient venir renouveler le paysage de la création actuelle. La liberté de création constitue-t-elle un obstacle ? Au contraire, répond Agnès Saal, « une politique

¹⁶² Nommé directeur artistique du Saitama Arts Theater en 2005, il crée une troupe de personnes âgées de plus de 55 ans, le Saitama Gold Theater. Il décède en 2016 à l'âge de 80 ans.

¹⁶³ <https://accn.fr/accueil-studio>

publique d'incitation pourrait révéler une source d'enrichissement et de renouvellement de la création, des récits et des formes, à la fois pour les artistes et pour les publics. À l'inverse, la liberté de création – dont l'usage réel n'est finalement accessible qu'à une frange de la population – n'est-elle pas susceptible d'entraver d'autres formes, d'autres expressions, invisibilisées, occultées, empêchées¹⁶⁴ ? »

La difficulté est de tout traiter à la fois. C'est pourtant bien du ressort des politiques publiques que peut venir cette évolution, en invitant les artistes à prendre en compte ces réalités et en les incitant par des outils adaptés — par exemple, des processus de bonifications attribuées aux futures productions qui intègrent ces données de visibilité.

Et si les comédiennes et comédiens de premier plan s'engageaient contre l'âgisme ?

Volontiers sollicités pour porter le message d'associations engagées, quelques comédiennes et comédiens se font porte-parole. Il ne s'agit pas seulement de diffuser le message dans la sphère publique mais de faire circuler des images... et donc, de mettre en scène son apparence. Par exemple, la comédienne américaine Andie McDowell tourne depuis une dizaine d'années avec ses cheveux naturels, gris, non teints. En France, cela paraît difficilement imaginable... pourtant, en s'inspirant des « *role models* » influents aux États-Unis, ne peut-on imaginer que les comédiennes et les comédiens s'impliquent davantage pour faire évoluer des représentations stéréotypées, par exemple via des campagnes de communication de lutte contre l'âgisme ?

De telles actions et engagement individuels pourraient faire levier pour faire évoluer notablement la représentation des seniors, et tout particulièrement des femmes, dans les productions cinématographiques — à la fois quantitativement et qualitativement. Et dans la dynamique de cette évolution, impulser l'éclosion de récits alternatifs.

Et si on créait plus de héros et d'héroïnes vieillissant.e.s ?

Dans les arts de la représentation, des actions pourraient être engagées de deux manières : en agissant à la fois sur les images et sur les récits, sur les représentations des seniors et sur la valorisation de leur présence par la création de personnages agissants, moteurs de l'action.

Des institutions théâtrales comme les Centres dramatiques nationaux constituent des espaces stratégiques pour l'élaboration de récits alternatifs : la présence des auteurs en résidence s'est beaucoup développée, donnant lieu à des projets spécifiques, comme le décrit précisément une étude du Service de l'Inspection de la Délégation générale de la création artistique¹⁶⁵. Les Centres dramatiques nationaux pourraient inviter des duos d'auteurs de générations différentes à écrire sur les enjeux de la transition écologique. La *séniorité* n'aurait-elle pas de

¹⁶⁴ Entretien avec Agnès Saal, Haute fonctionnaire Égalité-Diversité-Prévention des discriminations auprès du Secrétariat général du ministère de la Culture, réalisé le 1^{er} juin 2023.

¹⁶⁵ *La résidence d'artiste : un outil inventif au service des politiques publiques*, étude coordonnée par Annie Chevretil-Desbiolles, Service d'Inspection de la création artistique, DGCA, mai 2019, t. 1, pp. 61-63.

rôle à tenir dans cette préoccupation ? Une conscience individuelle et collective ? Les lots d'un héritage à définir et partager ?

Dans le champ du cinéma et de l'audiovisuel, de nouveaux récits peuvent naître également sous d'autres formats : les sujets documentaires peuvent être multipliés, sous forme de film ; et dans le champ télévisuel et radiophoniques, des films et podcasts. Quelques-uns existent déjà, réalisés pour les plateformes télévisuelles, à l'instar du documentaire réalisé par Laure Adler, et présentés sous l'angle de « sujets de société ». Il s'agit de faire évoluer ces premiers essais vers de véritables objets artistiques et de leur donner le statut d'œuvre. Pour ce faire, il faut inciter les réalisateurs à intégrer des figures de seniors dans leurs scénarios par des processus de bonification.

Et si on renforçait la politique d'archivage dans le spectacle vivant pour permettre de faire dialoguer les mémoires ?

Dans le champ du spectacle vivant et des moments artistiques éphémères — spectacles, événements ou expériences singulières — préserver la mémoire est par essence un enjeu complexe. Des plateformes numériques et chaînes audiovisuelles spécialisées compilent et rassemblent de très nombreuses traces, sous forme de captations intégrales, extraits de spectacles ou entretiens.

Ces traces, éparses et parfois difficiles d'accès, sont importantes au regard de l'enjeu de transmission aux générations futures.

Une incitation à la capitalisation, voire une forme de dépôt légal pour certaines réalisations bénéficiant de subventions publiques, permettrait de réunir les conditions d'une autre forme de transmission. Cela permettrait aussi de faciliter les travaux de recherche sur les mondes de la musique, de la danse, du cirque, du théâtre ou des arts de la rue.

Un tel effort permettrait de mieux conserver la mémoire de l'histoire culturelle agie et vécue par (déjà !) trois générations d'artistes depuis la création du ministère de la Culture et ce faisant, de témoigner de l'évolution des regards sur les questions de vieillissement.

Et si les politiques culturelles faisaient systématiquement une place aux enjeux intergénérationnels ?

Et si on créait un observatoire culturel intergénérationnel au sein du ministère de la culture ?

Devant l'absence d'études spécifiques sur le sujet qui nous a été confié, nous avons choisi de réaliser un questionnaire (voir annexe), diffusé au printemps 2023 auprès des membres du réseau CHEC. Cette tentative de collecte d'informations ciblées est restée modeste puisque seule une petite trentaine d'acteurs culturels y ont répondu. Néanmoins les résultats présentés précédemment apportent plusieurs enseignements qui mériteraient d'être creusés dans le cadre d'études plus professionnelles et surtout plus suivies dans le temps.

Mettre en place un observatoire culturel intergénérationnel, avec l'appui du DEPS, permettrait d'avoir un état des lieux plus fiable des pratiques et questionnements existants, et surtout permettrait de mesurer les effets de politiques plus volontaristes en la matière.

La fréquentation des publics et les parcours professionnels d'artistes, par exemple, mériteraient des études de long terme : observer des expériences de fréquentation dans les manifestations hors-les-murs et dans l'espace public, notamment, pour obtenir une vue d'ensemble, dans la durée, des pratiques culturelles. Observer la variété des parcours d'artistes, les interruptions, les cessations et les bifurcations vers d'autres professions artistiques et culturelles, permettrait d'identifier les besoins de ce secteur au nombre de métiers extrêmement divers et mal connus, et de favoriser la mise en œuvre de dispositifs de transmission intergénérationnels dans les établissements d'enseignement artistique ou, concernant l'EAC, à l'INSEAC.

Une observation des initiatives inclusives et participatives qui se développent à l'initiative des citoyen.ne.s alimenterait les travaux de l'observatoire culturel.

Plusieurs partenaires institutionnels (par exemple, le ministère de l'Éducation nationale, la CNAV...) ainsi que des partenaires issus de la société civile (Réseau des Villes amies des aînés, associations professionnelles, acteurs associatifs...) pourraient participer à cet observatoire qui générerait la création d'un savoir commun, voire l'objet d'un engagement du ministère de la Culture dans le prochain plan d'action national du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert.

Et si on explorait de nouvelles modalités de transmission intergénérationnelle dans les lieux de formation ?

Les enjeux de transmission des savoir-faire sont évidemment présents aujourd'hui dans les écoles supérieures et lieux de formation. Cependant, on peut observer que les modalités de la relation pédagogique sont en train d'évoluer, face à une génération nouvelle qui désire s'emparer des clés de sa propre histoire artistique et culturelle. Dès lors, quelle place pour leurs enseignants ? Comment définir aujourd'hui les termes d'un mentorat adapté à notre situation contemporaine ? Peut-être, aujourd'hui, s'agit-il davantage d'un changement de paradigme pédagogique ?

Dans un tel contexte, quelle approche pédagogique privilégier ? Comment dessiner les contours d'une politique inclusive ? Avec les différents âges de la *séniorité*, il est question, nous l'avons vu, de vulnérabilité. Sur le plan méthodologique, un rapprochement avec le sujet du handicap peut se révéler précieux ; or, les projets artistiques et culturels intégrant des personnes en situation de handicap se travaillent le plus souvent dans une approche collective. Certaines aventures artistiques marquantes comme celle menée par Madeleine Louarn avec l'Atelier Catalyse, équipe théâtrale composée de comédiens en situation de handicap, pourraient inspirer des projets de coopération avec des groupes d'élèves ou étudiants dans

des lieux de formation. Pour exemple, Madeleine Louarn est actuellement associée au Théâtre national de Bretagne (TNB) et intervient dans l'École supérieure, où elle développe un partenariat pédagogique sur la durée, pour aboutir à la création d'*Opérette* de Witold Gombrowicz, entre étudiants et comédiens de l'Atelier Catalyse. Elle en exprime les effets constatés sur les étudiants : « La présence à leurs côtés des acteur.trice.s de Catalyse a nécessité une attention et bienveillance au travail et donnent à cette promotion un sens de la responsabilité et du partage. Ce qui distingue le plus cette promotion pour moi, c'est d'avoir su, ensemble, développer la puissance et le talent très singulier de chaque comédien.ne et compris que ce métier est un travail collectif¹⁶⁶ ». À partir de cet exemple inspirant, bien d'autres projets pourraient s'inventer.

Au stade de la formation artistique initiale, il serait intéressant d'étudier précisément la création de passerelles intergénérationnelles sous forme de compagnonnages, en les adossant à un cadre d'emploi rémunéré pour les étudiants (par exemple, celui de l'apprentissage qui suppose un tutorat). Ces dispositifs de tutorat individuel entre un artiste ayant un parcours professionnel avéré et un étudiant artiste comporteraient des modules « expérience de parcours » et, à titre d'exemple, des éléments de connaissance des enjeux contemporains comportementaux attendus des enseignants par les étudiants. Ils pourraient aussi être l'occasion d'un mentorat inversé, qui permettrait de mettre l'accent sur une transmission à double sens.

Car aujourd'hui, les modalités pédagogiques sont questionnées par les étudiants dans différents établissements d'enseignement artistique initial comme dans différents secteurs. Les artistes-enseignants, eux, témoignent des difficultés éprouvées à faire passer l'antériorité de l'expérience. Comment faire comprendre que le cadre doit être respecté mais aussi transgressé pour trouver un espace de liberté ? « Enseigner, c'est transmettre la recherche d'un chemin, pas seulement aider à trouver des solutions », confie un scénographe. « Peut-être sont-ce les processus pédagogiques eux-mêmes qui doivent évoluer ? » Ces propos interpellent là où ils traduisent la perplexité d'artistes-enseignants face à de nouveaux enjeux pédagogiques. Il y va d'un risque de rupture de transmission que personne ne peut souhaiter. « Ce que je constate aussi, c'est que de jeunes créateurs en activité m'appellent pour me proposer de les accompagner. Ils sont curieux de mon regard. », dit encore ce scénographe.

Une politique publique pourrait répondre à ces attentes en promouvant la création de passerelles intergénérationnelles qui associeraient des groupes d'âges différents. Suivant l'expérience de l'École du TNB, les établissements d'enseignement initial pourraient s'ouvrir à des temps de création partagée entre groupes d'artistes seniors et étudiants. Fondées sur une dimension d'échanges transversaux entre les groupes, ces passerelles pourraient aussi être mises en œuvre au titre de la formation continue, parmi les établissements qui pilotent ces deux missions, comme l'École de la Comédie de Saint-Etienne ou le Conservatoire national supérieur d'art dramatique-PSL.

Et si on encourageait la diversification des activités dans les parcours d'artistes ?

¹⁶⁶ Entretien avec Madeleine Louarn, site de l'École du Théâtre national de Bretagne : <https://www.t-n-b.fr/magazine/creation-madeleine-louarn> [consulté le 4 juin 2023].

Pour encourager la diversification des activités dans un parcours d'artiste, il faut pouvoir s'appuyer sur les ressources de la formation continue. La validation des acquis de l'expérience (VAE)¹⁶⁷ peut par ailleurs aider à obtenir un diplôme en lien avec une qualification professionnelle et favoriser une deuxième voie. Par exemple, pour les métiers de l'enseignement artistique, existent des parcours de formation adossés à des démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans certains établissements d'enseignement initial dotés de missions de formation continue (pour les métiers du jeu dramatique : le Conservatoire national supérieur d'art dramatique-PSL, l'École de la Comédie de Saint-Etienne et l'ERACM Cannes-Marseille). À l'orée d'un 2^{ème} rendez-vous de carrière, ce sont en effet des parcours longs qui s'avèreraient opérants. Ils pourraient être renforcés dans leurs moyens et faire l'objet d'un axe de politique publique destiné à promouvoir les métiers de l'enseignement artistique, à l'instar du Plan en faveur des Métiers d'Art mis en œuvre par le ministère de la Culture et le ministère de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté Industrielle et Numérique¹⁶⁸.

Et si l'on essayait de mieux conjuguer les pratiques et les expériences intergénérationnelles ?

Comment articuler des expériences déjà existantes pour donner forme à des politiques publiques adaptées aux attentes des citoyens contemporains ? « Comment *l'aller vers* favorise le désir de participation ? », interroge Isabelle Jacquot-Marchand, Cheffe du bureau des temps de la vie à la Délégation générale de la transmission, des territoires et de la démocratie culturelle au ministère de la Culture¹⁶⁹. Les enjeux d'accès à la culture, de transmission et de droits culturels sont actuellement réfléchis pour imaginer les politiques publiques de demain.

Bien sûr, chacun d'entre nous rêverait d'une EAC qui intègre tous les publics, prenant en compte et encourageant ceux qui veulent intégrer les processus de création. Et davantage : les intégrer pour y participer. De premières expériences de « projets situés », processus associant artistes et citoyens de tous les âges dans la fabrication d'œuvres communes, peuvent venir nourrir la réflexion collective. Le dispositif des Nouveaux commanditaires, initié par la Fondation de France et l'artiste François Hers, est un geste à la fois politique et artistique qui invente de nouvelles formes démocratiques comme le rappelle Jean-Damien Collin. Toute personne de la société civile qui le souhaite sans exclusive et en n'importe quel lieu peut assumer la responsabilité d'une commande d'œuvre à un.e artiste. Connu dans le champ des arts visuels, le dispositif est aujourd'hui décliné dans celui du spectacle vivant à la MC93, dirigée par Hortense Archambault. L'autrice Vinciane Despret¹⁷⁰ a de son côté analysé cinq œuvres issus de commandes aux Nouveaux Commanditaires dont la particularité est d'avoir été commandées au nom d'une personne défunte. Il s'agissait d'honorer la mémoire de personnes de tous âges emportées par la mort dans différentes circonstances. Dans le cadre du dispositif, la notion de partenariat prend un tout autre sens car toutes les instances représentées en deviennent parties prenantes. Des projets inclusifs, collectifs, intergénérationnels, co-

¹⁶⁷ <https://vaeaccompagnement.com/index.php/les-financements/vous-etes-intermittent-du-spectacle#:~:text=Vous%20pouvez%20b%C3%A9n%C3%A9ficier%20d'une,financer%20votre%20d%C3%A9marche%20de%20VAE>.

¹⁶⁸ Ce plan en faveur des métiers d'art, « une nouvelle stratégie nationale en faveur des métiers d'art » a été lancé le 30 mai 2023 : <https://www.economie.gouv.fr/metiers-de-la-main-metiers-de-demain-une-nouvelle-strategie-nationale-en-faveur-des-metiers-d-art#> [consulté le 4 juin 2023].

¹⁶⁹ Entretien avec Isabelle Jacquot-Marchand réalisé le 16 mai 2023.

¹⁷⁰ Vinciane Despret *Les morts à l'œuvre*, Les empêcheurs de penser en rond, La Découverte, Paris 2023

construits sont ainsi créés ; mais le constat est parfois posé de la difficulté à identifier ces actions innovantes sur nos territoires. Comment leur donner une plus grande visibilité ? En quoi ces démarches remettent en question nos métiers ? Quel rôle spécifique se profile pour les artistes dans ces processus de création ?

Comment rendre visibles de nouvelles manières de produire et d'accompagner l'art et les initiatives citoyennes ? Les exemples cités indiquent que les projets privilégient le temps long et naissent souvent loin des regards. En milieu rural, notamment, ou dans des villes moyennes, à l'instar de LBO, le centre d'art contemporain déjà cité. Répondant aux représentations qui stigmatisent les seniors les plus âgés résidant en EHPAD (ghetto, lieu d'isolement, âpreté des conditions de vie), Clotilde Rogez, directrice de l'EHPAD et co-directrice du projet, écrit qu'il lui a immédiatement semblé que « cette démarche invitait à l'ouverture vers de nouveaux regards et offrait la possibilité de modifier les représentations que notre société porte sur ces lieux de passage¹⁷¹ ». Notons au passage, c'est un fait signifiant, que Mohamed El Khatib, artiste, metteur en scène et auteur, endosse dans ce projet un rôle différent : celui de commissaire, qui repère, choisit et propose les artistes à inviter en résidence. Sa posture d'artiste se trouve enrichie par le projet.

Et si l'éducation artistique et culturelle (EAC) intégrait plus systématiquement une dimension intergénérationnelle ?

L'EAC fait partie des préoccupations majeures du ministère de la Culture, partagée avec le ministère de l'Éducation nationale. En ce sens, la création récente de l'Institut National de l'Éducation Artistique et Culturelle, à Guingamp, illustre cette volonté politique : l'établissement déploie un éventail de formations par le biais d'une approche pédagogique riche et innovante qui s'appuie sur les trois piliers édifiés par la Charte de l'EAC : connaître (les arts et la culture), rencontrer (des artistes et des œuvres), pratiquer (l'art et la culture)¹⁷². A l'INSEAC, la philosophie se veut celle de l'expérimentation qui produit des objets de formation. Des artistes associés y côtoient des chercheurs menant des travaux sur le long terme ; une dimension internationale, assise sur un nombre important de conventions Erasmus, garantit la mobilité et l'agilité de la recherche et des expérimentations. Un ensemble de ressources sur l'EAC se construit progressivement, dans la perspective du déploiement d'un véritable secteur professionnalisant et professionnel.

Développer des modules spécifiques à la médiation intergénérationnelle, dans le cadre de l'INSEAC ou d'autres formations à la médiation culturelle, est l'une des conditions pour pouvoir réaliser les propositions précédentes. Le cadre du Master « Culture et Communication EAC » conçu à l'INSEAC y propose une dimension intergénérationnelle théorique : la 1^{ère} année accueille des étudiants en formation initiale (titulaires d'une licence ou d'un diplôme national d'art (DNA) ou d'un diplôme national supérieur professionnel (DNSP) ou la 2^{ème} année, des étudiants en formation continue ayant engagé une démarche de validation des acquis de l'expérience. La présence d'étudiants d'autres pays complète un dispositif ouvert, susceptible de répondre aux motivations de multiples parcours. Il est intéressant de préciser que ce master peut s'ouvrir à des parcours artistiques, notamment dans le champ du spectacle vivant. Il est

¹⁷¹ Clotilde Rogez, éditorial sur le site LBO, 2022 : <https://lbo-art.fr/edito/> [consulté le 4 juin 2023].

¹⁷² Charte de l'Éducation Artistique et Culturelle, éditée à l'initiative du Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC) et partagée par de nombreux partenaires, services de l'État, collectivités territoriales et membres de la société civile, 2018.

également possible de réaliser un doctorat à l'École doctorale Abbé Grégoire du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à partir d'un grade obtenu de Master, accompagnant les missions de l'INSEAC qui accueille les recherches d'étudiants. Ce doctorat est ouvert aux artistes diplômés du DNA ou DNSP ; la dimension intergénérationnelle des projets d'EAC au cœur des politiques publiques pourrait faire l'objet de projets de recherche, thèses ou post-doctorats, dans une approche par cohortes.

Enfin, au-delà de l'existant, pourrait-on imaginer des parcours de formation spécifiques pour revaloriser certains métiers du grand âge ? A cet égard, le plan d'action lancé en 2021 par la Première Ministre et la ministre déléguée à l'Autonomie, en lien avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, prévoit la revalorisation de certains métiers en s'appuyant sur les ressources de la formation continue, via des démarches de VAE. Rechercher des collaborations spécifiques intersectorielles, en inscrivant dans ces parcours une dimension d'EAC et une approche culturelle intergénérationnelle, pourrait constituer une piste innovante au croisement des métiers du soin et de la culture¹⁷³.

Et si le pass Culture s'adressait à toutes les générations et devenait un outil de développement des liens intergénérationnels ?

Dispositif lancé en 2019 et s'adressant prioritairement aux jeunes entre 15 et 18 ans, le pass Culture constitue une réussite indéniable en termes de fréquentation. Il leur permet de découvrir, non loin de chez eux, des initiatives culturelles et artistiques sur leur territoire. A portée de clics, via leur application mobile, ces propositions relèvent autant de la lecture publique, que du spectacle vivant ou de l'économie du livre, etc. Uniquement destiné à la jeunesse, le Pass n'offre pas à l'heure actuelle, d'actions culturelles tournées vers les adultes. Toutefois, certaines initiatives pourraient se voir agrémentées de démarches plus intergénérationnelles. Un éventail gradué d'actions pourrait constituer une amorce renouvelée de la transmission intergénérationnelle en recréant ainsi du lien social :

L'option Duo pourrait être développée pour faciliter le mélange des générations. Ce dispositif proposé par la plateforme permet aujourd'hui à l'adolescent.e d'inviter une personne de son choix sur une des activités recensées. Proposer de transformer et d'augmenter ce duo en une invitation adolescent / personne âgée qui n'a pas accès à la culture, pour favoriser le dialogue intergénérationnel et permettre le partage d'expériences émotionnelles et esthétiques.

Le programme des Ambassadeurs du Pass Culture pourrait s'élargir aux partenaires du Pass duo. L'ambassadeur est un.e volontaire qui souhaite faire connaître le Pass Culture¹⁷⁴. Ayant ainsi un rôle de prescripteur sur la plateforme, il pourrait s'adjoindre les coups de cœurs des partenaires duo qui proposeraient ainsi leurs recommandations du moment, en dialogue avec l'adolescent.e. Ce système constituerait donc un embrayeur de partage d'expériences, pouvant faire écho à l'offre « Duo » mentionnée ci-dessus.

¹⁷³ Plan d'action consultable et téléchargeable sur le site du Gouvernement : <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dp-metiers-grand-age-autonomie.pdf> [consulté le 4 juin 2023].

¹⁷⁴ Mise en œuvre à La Comédie de Saint-Etienne, Centre dramatique national, sous l'impulsion de son directeur actuel, Benoît Lambert, la dynamique des ambassadeurs s'élargit aujourd'hui au-delà des jeunes spectateurs pour concerner tout abonné passionné désireux de s'impliquer dans les activités du Conseil Culturel du CDN.

Le Pass pourrait être dupliqué en une version senior. Il s'agirait ainsi d'une version autonome mais connexe à la version première du Pass. Portée par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)¹⁷⁵, cette plateforme orientée vers le public senior s'adresserait aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Construite sur la même architecture informatique, bénéficiant des avancées en termes d'expérience usagers (UX) développées par le Pass, cette vitrine permettrait, là encore de favoriser plus d'interactions sociales grâce à la géolocalisation proposée via le téléphone portable.

Enfin, une version intergénérationnelle du Pass pourrait être envisagée. Cette proposition maximaliste, difficilement concevable à court terme, pourrait toutefois avoir l'avantage de faciliter le croisement des pratiques et les catégories d'âges. Au-delà du système de recommandations proposé aux deux typologies (juniors/seniors), les concepteurs auraient tout intérêt à offrir une éditorialisation combinée des activités culturelles et des offres, afin de toucher le plus grand nombre. Cette photographie des usages pourrait être suivie par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) qui aurait matière à nourrir sa réflexion sur les pratiques culturelles des Français.

Et si on encourageait le bénévolat de compétences culturelles intergénérationnelles, à double sens plutôt qu'à sens unique ?

La concertation grand âge et autonomie (mars 2019) proposait notamment de : « Lutter contre l'isolement de la personne âgée en mobilisant les bénévoles de tous les âges ; lancer une mobilisation nationale des bénévoles auprès des personnes âgées ; mobiliser le service national universel et le service civique auprès des personnes âgées ; créer une plateforme nationale de l'engagement citoyen des seniors recensant l'ensemble des offres auprès des acteurs de proximité (associations, CCAS, Conseils départementaux) »¹⁷⁶

L'ensemble de ces efforts pourrait être augmenté d'une attention particulière à la dimension culturelle intergénérationnelle. Ceci pourrait englober à la fois les personnes s'engageant auprès de personnes plus âgées qu'elles en leur proposant de contribuer à leur vie culturelle (ce qui se fait parfois par certains engagés dans le cadre du service civique solidarité seniors), mais cela pourrait aussi concerner des personnes âgées s'engageant auprès de personnes plus jeunes pour leur transmettre leurs cultures, savoirs, imaginaires.

Le bénévolat culturel intergénérationnel pourrait être le cadre d'une action à double sens plutôt qu'à sens unique : donner du temps pour faciliter l'accès des personnes âgées à la culture, encourager les personnes âgées à transmettre leur culture aux plus jeunes.

Certaines de ces actions pourraient bénéficier d'une reconnaissance statutaire et symbolique : par exemple accès privilégiés pour les aidants accompagnants, dédommagement en crédits versés sur un Pass culture intergénérationnel ?

¹⁷⁵ Cette configuration s'ajouterait au portage du ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

¹⁷⁶ <https://sante.gouv.fr/archives/consultation-place-des-personnes-agees/concertation-grand-age-et-autonomie/>

Et si on créait des tiers lieux « climato-culturels¹⁷⁷ » ?

Le rapport du GIEC est clair : l'augmentation de la température sur l'ensemble de la surface du globe va avoir des conséquences sur les modes de vies des habitants¹⁷⁸. Le changement climatique oblige dès à présent les pouvoirs publics, les architectes et les urbanistes à anticiper la construction de zones tempérées partagées dans les espaces urbains. Pour les programmes de construction neuve, ceci se traduit parfois par une réflexion sur les espaces communs. Dans le cadre d'aménagements des espaces existants, cela passe par des réflexions sur l'usage des bâtiments publics à l'échelle d'un quartier.

Le projet des cours Oasis, initié à Paris dès 2017, relève de cette logique. Pensées comme de véritables îlots de fraîcheur au cœur des quartiers, certaines cours accueillent un public plus large en dehors des temps éducatifs, et peuvent devenir des « refuges » pour les personnes vulnérables durant les vagues de chaleur.

Dans son récent rapport *Paris à 50° : s'adapter aux vagues de chaleur*¹⁷⁹, la mission d'information et d'évaluation du conseil de Paris, préconise notamment d'« organiser l'accès à des espaces refuges, pensés pour toutes et tous, incluant la possibilité d'y passer la nuit notamment en convertissant des lieux naturellement frais (souterrains, parkings...) ou actuellement inutilisés (stations désaffectées...) ou en équipant des lieux collectifs d'accueil (gymnases, écoles, salles rafraîchies...) en climatisation et/ou en ventilateurs ». Les équipements culturels (bibliothèques, musées...), déjà recherchés en cas de fortes chaleurs, seraient plus systématiquement sollicités.

Ces refuges climatiques pourraient être pensés comme des espaces de transmission culturelle intergénérationnelle. En utilisant les bâtiments existants des collectivités territoriales ou de l'Etat, les villes pourraient ainsi concevoir des lieux modulables, voire mobiles, avec une programmation adaptée à différents usages selon les habitus de la structure. On y développerait alors une programmation culturelle invitant à la découverte, à la sérendipité ou au partage de pratiques. S'inspirant des modèles de programmation des tiers-lieux et/ou des établissements culturels, ils seraient à même d'offrir aux habitants un refuge climatique tout comme un lieu d'expérimentation culturelle.

Enfin, et si le ministère de la Culture affirmait que l'on ne peut pas « bien vieillir » sans culture, au même titre que l'on ne peut pas « bien grandir » et « bien vivre ensemble » sans culture ?

¹⁷⁷ Il s'agit d'un néologisme créé pour l'occasion.

¹⁷⁸ https://report.ipcc.ch/ar6sy/pdf/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf [consulté le 5 juin 2023].

¹⁷⁹ <https://www.paris50degres.fr/> [consulté le 5 juin 2023].

CONCLUSION

Au-delà des clichés autour de l'image des seniors, les politiques publiques françaises ont plutôt opté pour une vision sociale, médicale ou économique de ce public, plus hétérogène qu'on ne le pense. L'intérêt pour les seniors et le vieillissement n'est d'ailleurs apparu que tardivement dans l'histoire des politiques publiques de notre pays.

Plutôt tournée vers le public jeune, la prospective du ministère de la Culture peut désormais envisager de se consacrer à cette typologie de public afin de s'adresser au plus grand nombre et d'innover ses initiatives dans l'ensemble des strates de la population française. Ce challenge est d'autant plus stimulant que l'enjeu du vieillissement s'articule avec les politiques menées par les collectivités territoriales, plus mobilisées sur cette question. Qu'elles soient Villes amies des aînés ou métropoles, comme Le Havre, préoccupées par le sujet, l'échelon local semble la réponse la plus répandue face aux enjeux du vieillissement et à ses conséquences dans les politiques publiques, y compris celles de la culture. Construire ce dialogue constitue un atout dont le ministère peut se saisir. Des initiatives existent, en France comme à l'étranger : elles peuvent constituer des éléments de parangonnage en vue de ce dialogue.

La réflexion menée au travers de ce rapport nous a amenés à considérer le prisme de l'intergénérationnel comme un des angles pertinents à investiguer : il a la vertu de non seulement de s'adresser, comme la démarche de design universel¹⁸⁰, à tous et toutes, sans typologie normative voire réductrice, mais aussi de permettre, dans une société fracturée, un dialogue fécond entre générations. Nous espérons ainsi avoir convaincu de l'intérêt d'une plus grande transversalité au sein des dispositifs culturels : s'adresser aux seniors, c'est aussi s'adresser à toutes et tous. La réflexion sur ces publics peut ouvrir des champs d'investigation féconds pour l'ensemble des politiques publiques. De ce challenge, peuvent naître des propositions et initiatives fortement stimulantes et créatives dont le ministère de la Culture peut aisément devenir le chef de file.

Nous avons une conclusion-conviction, celle que « [Nos] choix de société peuvent transformer l'expérience de la vieillesse. »¹⁸¹ ... et donc transformer l'expérience de la vie de tous.

Et si la grande cause de nos politiques culturelles était l'intergénérationnel ?

¹⁸⁰ Nous pourrions reprendre la définition synthétisée des chercheuses Estelle Peyrard et Cécile Chamaret, soit : [...] un produit conçu suivant ces principes doit par exemple pouvoir être utilisé indifféremment par une personne en fauteuil roulant, une personne âgée ou encore une personne déficiente intellectuelle ». dans leur article « Concevoir pour tous, mais avec qui ? Trois cas de co-conception avec des personnes en situation de handicap », *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 2020, vol. n°141-3, p. 57. <https://www.cairn.info/revue-gerer-et-comprendre-2020-3-page-57.htm?ref=doi> [consulté le 22 juin 2023].

¹⁸¹ Juliette Rennes, sociologue, directrice d'études à l'EHESS, entretien dans *Le Monde*, 25 février 2021 [consulté le 4 juin 2023].

ANNEXES

Questionnaire et analyse des résultats

DANS UN CONTEXTE DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, QUE VOULONS-NOUS COMME POLITIQUES CULTURELLES POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS ?

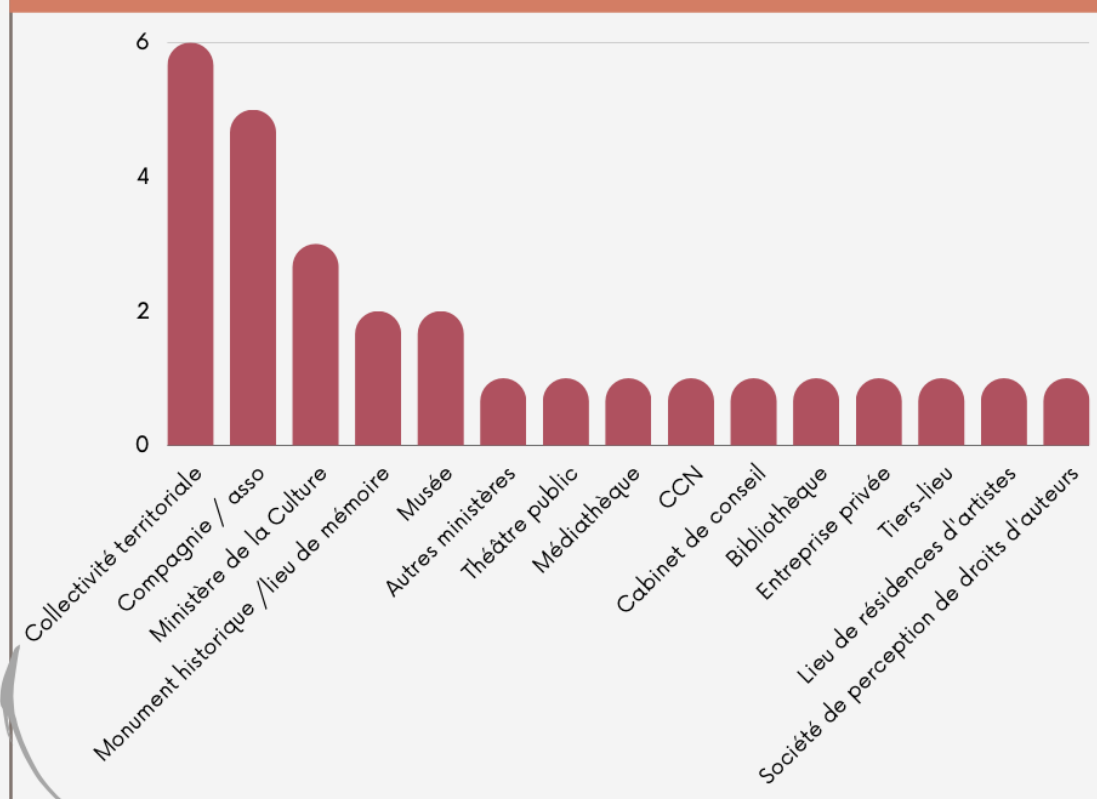
Ce questionnaire est un prototype co-cr    par le Groupe 1 et Soline Launay,   tudiante en Master 1 Politiques Publiques, Cultural Policy and Management de Sciences Po Paris.

Il a     diffus   en ligne aux membres du Cycle des Hautes Etudes de la Culture au printemps 2023.

28 R  PONDANTS

(voir d  tail en fin de document)

STRUCTURE D'APPARTENANCE DES R  PONDANTS



DONT

2 communes

2 d  partements

1 m  tropole

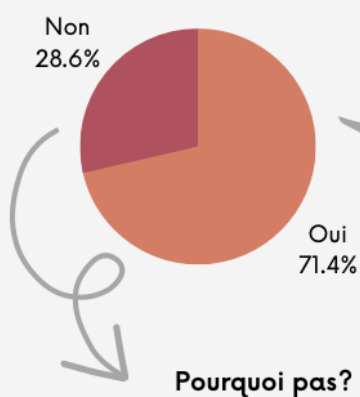
1 EPCI

PUBLICS PRINCIPALEMENT VISÉS PAR CES STRUCTURES

19 "tous publics"	4 familles/enfants/scolaires	1 artistes
	4 étudiants/chercheurs/pros	1 "publics sociaux"

SEGMENTATION DES PUBLICS

Avez-vous l'habitude de les segmenter selon différentes catégories?



Si oui, selon quelles catégories?

- **7 par temps de vie**
~ dont 5 incluant une catégorie seniors
- **6 plus détaillées**
(dont temps de vie, CSP, touristes, et distinction professionnels/amateurs)
- **3 en fonction des besoins sociaux**
~ dont 2 incluant une catégorie seniors
- **2 particulières**
(distinction public captif/non captif et par type d'utilisateurs de musique enregistrée).

Administrations publiques

"Universalité" et "cas par cas"

Musée

"Manque de ressources humaines"

Théâtre public & entreprise privée

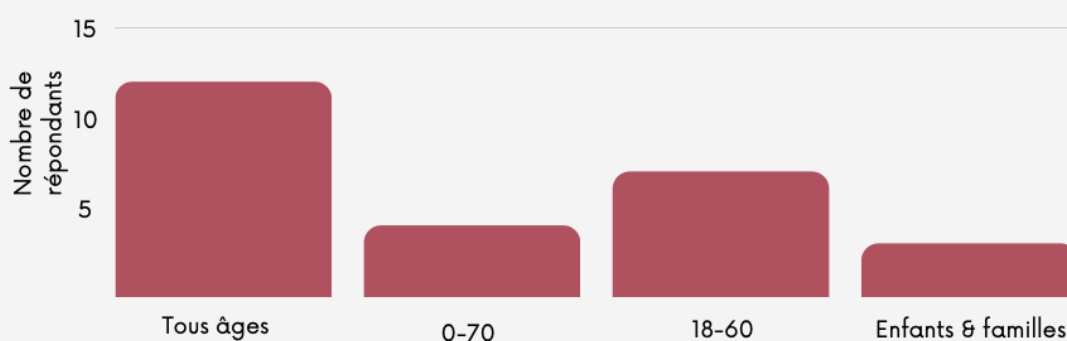
"Volonté de mélange et de non-discrimination"

Lieu de résidences d'artistes et compagnie/association

"Non pertinence de la segmentation"

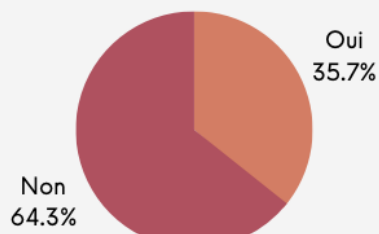
FRÉQUENTATION

Pouvez-vous nous donner une idée de l'âge des publics qui fréquentent votre structure ?

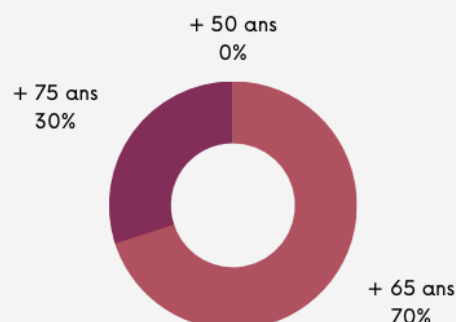


CATÉGORISATION DES "SENIORS"

Avez-vous une catégorie spécifique pour les publics dits "seniors" ?



Pour quelle tranche d'âge ?



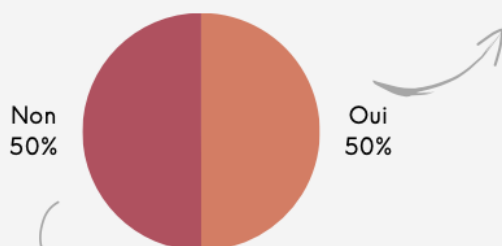
Dans quelle catégorie les classez-vous habituellement ?

16 "tous publics"

2 "public empêché"

POLITIQUES ET OFFRES "SENIORS"

Votre structure a-t-elle mis en place (ou envisagé de mettre en place) une politique ou offre spécifique pour les publics dits "seniors" ?



Pourquoi ?

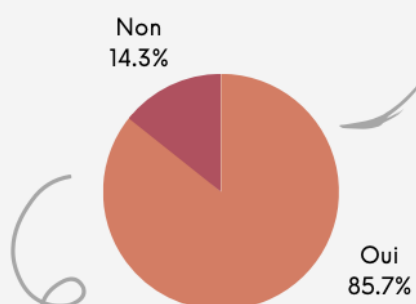
- 7 Parce qu'il n'y a pas de besoin, ou ce n'est pas pertinent car ce n'est pas un public cible
- 4 Parce que "senior" n'est pas une catégorie pertinente
- 2 Parce que ce public n'a pas de problèmes d'accessibilité financière ou physique dans cette structure
- 1 Par manque de moyens

Pour quelle raison ?

- **5 pour toucher un public "isolé"**
~ se traduit par une programmation spécifique (2) ou des parcours adaptés (3), notamment hors les murs.
- **5 pour améliorer l'accessibilité d'un public "empêché"**
~ physique (3) - programmation et services spécifiques, parcours adapté
~ financière (2) - tarifs préférentiels
- **2 pour répondre à la problématique du vieillissement de la population**
~ dans les administrations publiques - 3 solutions
- **2 pour promouvoir l'intergénérationnalité**
~ dans les compagnies et associations - programmation spécifique

POLITIQUES ET OFFRES "JEUNES"

Votre structure a-t-elle mis en place (ou envisagé de mettre en place) une politique ou offre spécifique pour les publics jeunes ?



Pourquoi?

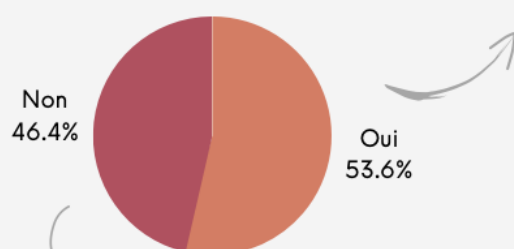
Non pertinent pour la structure (société de perception de droits d'auteurs, cabinet de conseil, compagnie/asso visant les artistes & ministère de la Culture)

Pour quelle raison?

- **6 parce que ce public a des besoins spécifiques et il faut l'intéresser différemment**
~ se traduit par une programmation spécifique (5) et/ou des tarifs préférentiels (2).
- **5 dans une optique de renouvellement des publics**
~ se traduit par les 3 propositions (notamment programmation - 4 et parcours - 3).
- **5 en lien avec les politiques d'EAC**
~ se traduit par les 3 propositions
- **4 parce que c'est le public unique ou principal de la structure (admin. pub. ou compagnie/musée)**
~ se traduit par une programmation spécifique (3) ou un parcours adapté (1)
- **2 parce qu'il y a eu un choix politique de mettre ce public en priorité**
~ se traduit par une programmation spécifique ou des politiques (Pass Culture & EAC pour le ministère)
- **2 dans un but intergénérationnel (compagnie/asso)**
~ se traduit par une programmation spécifique

POLITIQUES ET OFFRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Votre structure a-t-elle mis en place (ou envisagé de mettre en place) une politique ou offre spécifiquement intergénérationnelle ?



Pourquoi?

- 5 Parce que ce n'est pas pertinent pour la structure (public cible, missions)
- 5 Parce qu'il n'y a jamais eu de réflexion à ce sujet
- 2 Parce que ce besoin n'a pas été identifié (commune/musée)
- 1 Jugé trop complexe pour le moment (théâtre - tarifs)

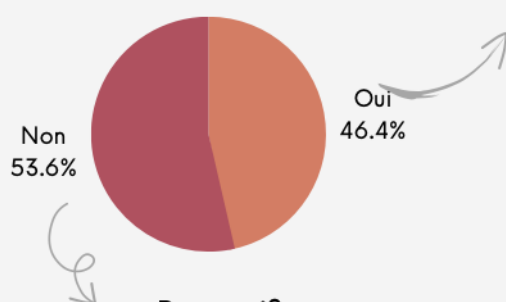
Pour quelle raison?

- **8 pour renforcer le vivre ensemble entre générations et la mixité des publics**
- **6 pour répondre aux besoins des familles, identifiés comme essentiels**
~ accueil (parents/enfants et grands-parents/petits-enfants)
~ parentalité & difficulté sociale
- **2 pour répondre à la problématique des adultes isolés**
~ car le public accueilli est majoritairement jeune

Donne lieu principalement une programmation spécifique (16)
et quelques parcours adaptés (3)

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le vieillissement de la population est-il un sujet de débat au sein de votre structure ?



Pourquoi?

7 Ce n'est pas un sujet pertinent, au regard du public visé ou majoritaire de la structure

3 Les seniors constituent un public déjà très présent dans la structure

3 C'est un choix contraint par des ressources humaines limitées (compétences, nombre)

1 Les termes du questionnaire sont différents (pratiques culturelles)

Nature des débats

- **8 questionnements sur les nouveaux usages et pratiques culturelles et le maintien et renouvellement des publics**

~ notamment dans les administrations publiques, mais aussi dans les théâtres & associations
~ mais aussi réponse à la surreprésentation parmi les dirigeants (tiers lieu)

- **5 réflexions sur l'accessibilité, l'accompagnement et les actions spécifiques qu'il faut développer pour toucher ce public**

~ adaptation de l'environnement infrastructurel et humain (départements et lieu de résidence)
~ actions d'aller-vers (association)

- **1 équilibre des politiques publiques**

~ équilibrer la priorité jeunesse (min Culture)

POLITIQUES OU OFFRES CULTURELLES CONÇUES PRIORITAIREMENT POUR LES PUBLICS DITS "SENIORS"

- **France: Programme d'appel à projets & candidatures "Culture & Santé, handicap et dépendance"**

- Pour les établissements de santé qui souhaitent inscrire une démarche artistique et culturelle dans leur projet (politique interministérielle initiée en 1999 et renouvelée en 2010).
- Se décline en appel à projets DRAC/DAC-ARS dans les régions
- Opérations de coopération entre le secteur culturel et les milieux de santé
- Culture considérée comme une contribution à la politique de santé (lutte contre l'isolement, valorisation personnelle, professionnelle et sociale, etc.)
- Les personnes âgées sont un des publics visés. La politique touche donc le public senior au travers de la santé.

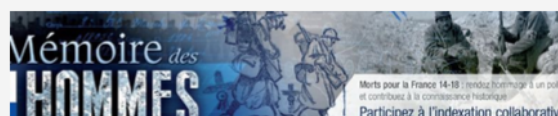
<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Culture-Sante-handicap-et-dependance>

- **France: Projets dans le domaine de l'enrichissement des métadonnées des archives numériques et archives de fonds iconographiques patrimoniaux**

- Constat que les populations seniors n'éprouvent pas toujours le besoin (ou l'envie) de se déplacer, pourtant leur volonté de contribuer à l'intérêt général est intact. Le **numérique** représente pour cette population une ressource de participation nouvelle.
- Ex1: **projet d'indexation collaborative du fonds des "morts pour la France"** à l'occasion du centenaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale sur le site **Mémoire des Hommes**.

- S'appuie sur des capacités particulières des seniors : 1/ du temps libre 2/ une appétence pour l'Histoire 3/ une capacité de "télé contribuer" depuis son domicile 4/ "savoir lire des écritures manuscrites datant de 100 ans".

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=52&titre=indexation-collaborative>



- Ex2: **Les Herbonautes du MNHN.**

- Ressources collaboratives qui concernent soit les passionnés de tous les âges, soit les retraités-passionnés qui souhaitent s'impliquer bénévolement au service de projets de culture scientifique (ils savent lire les étiquettes manuscrites de planches qui pour certaines sont vieilles de plusieurs centaines d'années).

<http://lesherbonautes.mnhn.fr/>

Les herbonautes
L'herbier numérique collaboratif citoyen

=> La mobilisation des seniors en ligne reste limitée en France. Difficulté : que l'information parvienne à ce public.

- **France: Appel à projets Culture Seniors 2023 du département des Pyrénées-Atlantiques**

- Pour toucher les personnes accueillies dans un établissement pour personnes âgées avec des **temps culturels**.

<https://www.le64.fr/appele-projets-culture-seniors-2023>

- **France: Happening en collaboration avec un centre de développement chorégraphique national et une association culturelle**

- Casting d'hommes de plus de 64 ans pour incarner Superman.

<https://www.20minutes.fr/toulouse/2601871-20190912-toulouse-retraite-fan-superman-casting>



- **France: Portage à domicile** 8 sites accessibles aux personnes atteintes de DMLA dans les bibliothèques.

- **Pays-Bas: Velehanden** ("plusieurs mains")

- Projet de "contributions massives en ligne" qui fait appel à la mémoire des publics seniors pour l'**enrichissement de fonds iconographiques numérisés d'archives publiques** (nationales, régionales, communales, institutions diverses).
- ex : demande au public de positionner sur une carte les images prises entre 1940 et 1980, d'apporter des descriptions des images numérisées, voire des explications.
- Rend utile les contributions de ce public spécifique sans les obliger à se déplacer. Il a alors le sentiment que la société fait appel à lui pour lui demander de partager sa mémoire ou sa capacité particulière (comme pouvoir lire des écritures manuscrites de style(s) ancien(s) qui sont difficiles à déchiffrer par les jeunes générations).

<https://velehanden.nl/>



- **Québec: Culture aux Aînés**

- Projet innovant et crucial qui concerne tous les secteurs de la communauté et vise la participation sociale des aînés par des activités artistiques et sociales afin d'améliorer leur bien-être par la médiation culturelle.
- Actions : spectacles, radio, cartes, numérique, etc.

<https://cultureforseniors.ca/>



- **Pays-Bas: Action des musées d'art vis-à-vis des publics en situation d'extrême vieillesse**

POLITIQUES OU OFFRES CULTURELLES CONÇUES POUR ENCOURAGER LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Quelques exemples généraux

Tiers lieu: programme d'insertion avec d'anciens professionnels

Départements: présence de manière non unique/spécifique dans les appels à projet

Monument historique: offres familles de médiation dans les expositions

Ministère de la Culture: Dispositifs pouvant avoir un résultat intergénérationnel

DRAC: programmation intergénérationnelle

~ Été culturel
~ La Caravane de 10 Mots (DGLFLF)

Quelques initiatives locales



Cambrai: expérience autour de la mémoire locale du rock (forte dimension intergénérationnelle comme résultat).

<https://www.lelabocambrai.fr/iguana/www.main.cls?url=ressources-cambrai-calling>

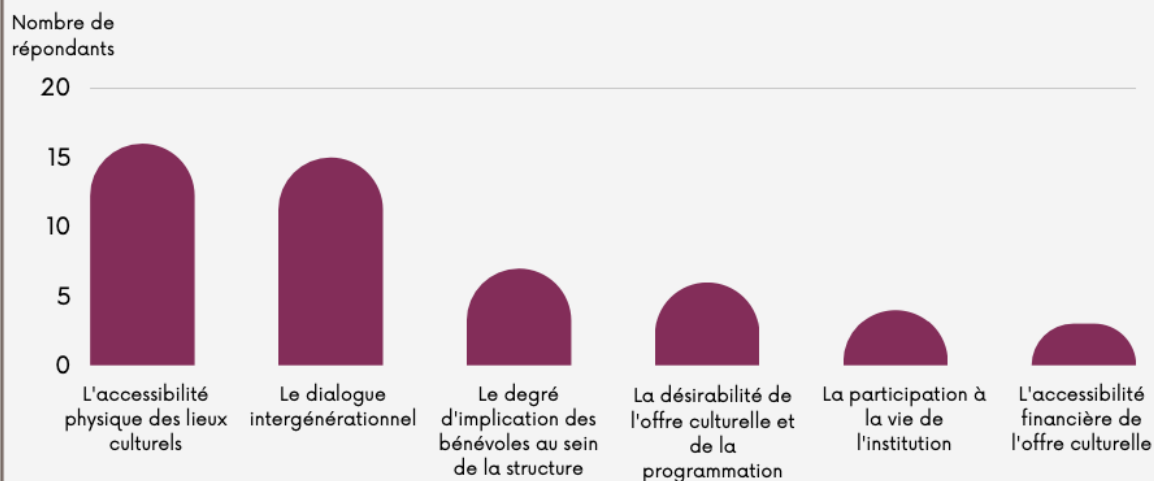


Louvre Lens: formation des grands-parents préalable à des visites au cours desquelles ils étaient les guides de leurs petits-enfants.

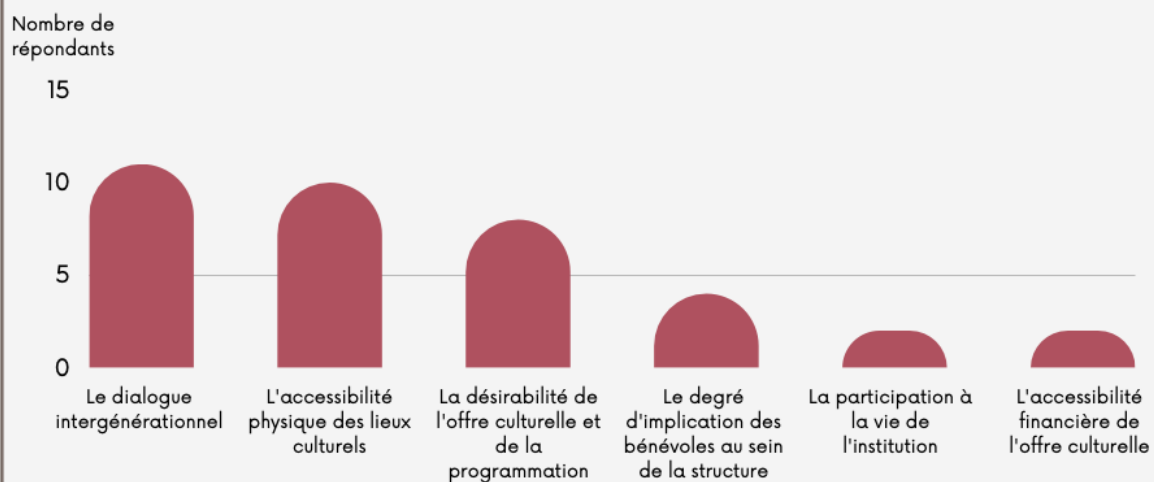
<https://presse.louvre-lens.fr/nouveau-au-musee-du-louvre-lens-un-atelier-pour-cultiver-l-art-detre-grands-parents%E2%80%8B/>

DÉFIS CULTURELS SOULEVÉS PAR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Selon vous, quels sont les principaux défis culturels soulevés par la vieillissement de la population ?



Et, pour votre structure, quel est le défi principal parmi ceux cités précédemment ?



- > "Les éléments de discours sont difficiles à rendre attrayants pour les politiques: il est plus facile de prioriser la jeunesse que d'aborder cette question de la vieillesse!"
- > "Évidemment tous ceux énoncés. Mais le défi est avant tout interne: poser le sujet en équipe puis avec les partenaires financeurs."
- > "Donner envie à plus de jeunes gens de fréquenter le lieu."
- > "Éviter un fossé de pratiques?"

DE QUOI AURIONS-NOUS BESOIN POUR QUE LES PRATIQUES CULTURELLES FASSENT PARTIE DE LA VIE QUOTIDIENNE DES SÉNIORS ET QU'ELLES MAINTIENNENT UN LIEN CULTUREL INTERGÉNÉRATIONNEL?

D'une **adaptation physique** des lieux et parcours culturels

"MOBILITÉS"

"TAILLE DES ECRITURES"

"ALLER-VERS & VILLE DU QUART D'HEURE"

"ASSISES"

"CONDITIONS D'ACCUEIL"

De plus de **moyens** dirigés vers ce public

"PLUS DE SUBVENTIONS PUBLIQUES ET ARRÊT DES APPELS À PROJET"

"FORMATIONS SPÉCIFIQUES SUR CES PUBLICS ET LEURS ATTENTES"

"PLUS DE MOYENS POUR L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION POPULAIRE"

D'un **encouragement au bénévolat**

"UN BÉNÉVOLAT MIEUX RECONNU"

"PEUT-ÊTRE ENCOURAGÉ FINANCIÈREMENT"

"FACILITER LE RENOUVELLEMENT ET LA MIXITÉ SOCIALE PARMİ LES BÉNÉVOLES"

D'une **communication** plus ambitieuse et efficace pour toucher ce public

"CAPACITÉ À MÉDIATISER LES APPELS À CONTRIBUTION LÀ OÙ ILS SONT LE SPREMIERS À POUVOIR CONTRIBUER MASSIVEMENT"

"COMMUNICATION AMBITIEUSE ADAPTÉE"

"PARTENARIATS FORTS AVEC DES ASSOCIATIONS"

D'une **évolution** dans les **représentations** pour lutter contre l'âgisme

"REVALORISATION DE L'IMAGE DANS L'OPINION PUBLIQUE"

"PLUS DE REPRÉSENTATION DANS LES ÉVÈNEMENTS ARTISTIQUES"

"MOINS D'ÂGISME"

De promouvoir les pratiques culturelles auprès de **tous les publics**

"QUE LES PRATIQUES CULTURELLES FASSENT PARTIE DU QUOTIDIEN AVANT D'ÊTRE SENIOR"

"ANCRER LES SORTIES CULTURELLES DANS LES HABITUDES"

"FAIRE DES PRATIQUES CULTURELLES UN RÉFLEXE"

De promouvoir les pratiques culturelles auprès de tous les publics

"QUE LES PRATIQUES
CULTURELLES FASSENT
PARTIE DU QUOTIDIEN
AVANT D'ÊTRE SENIOR"

"ANCRER LES SORTIES
CULTURELLES DANS LES
HABITUDES"

"FAIRE DES PRATIQUES
CULTURELLES UN RÉFLEXE"

D'une offre culturelle intergénérationnelle

"TEMPS DÉDIÉS AUX
JEUNES & SENIORS"

"ACTIVITÉS MANUELLES
INTERGÉNÉRATIONNELLES"

"SORTIR DES BULLES
GÉNÉRATIONNELLES"

"HORAIRES ADAPTÉS AU
MÉLANGE DES
GÉNÉRATIONS"

"UN DISPOSITIF QUI
DÉPASSE LA
SEGMENTATION"

D'une offre culturelle qui encourage explicitement la participation des seniors

"OFFRES ARTISTIQUES
MIEUX REPÉRÉS ET
RECONNUES"

"PROJETS HORS LES MURS"

"MOBILITÉ ARTISTIQUE ET
CULTURELLE"

"PROJETS PARTICIPATIFS"

"CRÉER LES CONDITIONS
D'APPARTENANCE À UN
TERRITOIRE"

D'une offre qui n'isole pas les seniors et ne les réduise pas à un rôle de transmission

"INTÉGRATION EN TANT
QUE PERSONNE"

"DES PROJETS AVEC ET
NON POUR EUX"

"UNE PLACE À PART ENTIÈRE"

"NE PAS PENSER
SEULEMENT EN TERMES DE
SEGMENTATION MAIS
AVEC TRANSVERSALITÉ ET
CONTINUITÉ"

"VISION PLUS SYSTÉMIQUE,
CONSIDÉRATION ENVERS
TOUS LES PUBLICS SANS À
PRIORI"

"LES JUNIORS ET SENIORS
PEUVENT ÊTRE DES PUBLICS TRÈS
SIMILAIRES (VULNÉRABILITÉ,
DÉPENDANCE AUX AUTRES,
RESSOURCES MOINDRES)"

D'une conception plus ouverte et adaptable des lieux culturels

"FAIRE DES LIEUX
CULTURELS DES LIEUX DE
VIE ET D'ÉCHANGE"

"MIXITÉ ET MUTABILITÉ DES
USAGES DES LIEUX"

"LES LIEUX CULTURELS
COMME DES LIEUX DE VIE,
D'ÉCHANGE, DE
RENCONTRE SIMPLES ET
ACCESSIBLES"

SYNTHÈSE

28 personnes ont répondu au questionnaire. Les répondants sont variés puisqu'ils travaillent dans **15** différents types de structures, mais il faut noter que 6 d'entre eux indiquent occuper un poste dans une **collectivité territoriale**, et 5 d'entre eux dans une **compagnie ou association**.

La majorité des structures (19) visent tous les publics, mais 4 s'adressent uniquement aux familles, enfants ou scolaires.

Environ **70%** des répondants indiquent segmenter leur public en **différentes catégories**, notamment par temps de vie mais aussi de manière plus détaillée en fonction du lieu de résidence ou de la CSP. A l'inverse, les **choix de non-segmentation** incluent principalement un engagement d'universalité, de mélange et de non-discrimination.

Les structures représentées sont fréquentées en majorité par des **publics de tous âges**, mais seulement 7 à 12 incluent explicitement les seniors de plus de 70 ans.

Cela s'explique par le fait que seulement 35% incluent spécifiquement une catégorie "seniors" dans leur segmentation (celle-ci concerne à 70% les plus de 65 ans et à 30% les plus de 75 ans). Pour les 65% de réponses négatives, les seniors sont principalement considérés comme "tous publics", mais 2 répondants les considèrent comme un public "empêché".

Les politiques et offres culturelles de cet échantillon s'adressent beaucoup plus aux jeunes qu'aux seniors.

En effet, les répondants sont **divisés équitablement entre ceux qui proposent ou non une politique ou offre spécifique pour les publics dits "seniors"**. Les raisons de la mise en place de telles politiques sont principalement la nécessité de toucher un public "isolé" et améliorer l'accessibilité, physique et financière, d'un public "empêché" mais la problématique du vieillissement de la population est également citée par les administrations publiques. A l'inverse, ceux qui n'ont pas identifié de besoin dans leur public, ne considèrent pas "senior" comme une catégorie pertinente ou n'en ont pas les moyens n'ont pas développé de telle offre.

En ce qui concerne les **publics jeunes**, une proportion importante de **85% des structures ont mis en place des offres spécifiques** parce que ce public est identifié comme ayant des besoins spécifiques afin de permettre un renouvellement des publics et d'appliquer les politiques d'EAC. Mais il faut aussi noter qu'il s'agit du public principal ou unique de certaines structures. Enfin, des choix politiques ont été faits de le mettre en priorité. Dans le cas contraire, ce public n'est pas la cible de politiques spécifiques uniquement lorsqu'il ne fait pas partie des publics visés par la structure.

Enfin, un **nombre légèrement plus important de structures a mis en place une offre intergénérationnelle** afin de renforcer le vivre ensemble mais aussi de répondre aux besoins des familles, identifiés comme essentiels, au travers d'une programmation spécifique notamment. Si ce n'est pas le cas, c'est parce qu'il n'y a jamais eu de réflexion à ce sujet ou le besoin n'a pas été identifié par la structure.

Il est aussi intéressant de noter que le vieillessement de la population n'est pas un sujet de débat dans 54% des structures. Il n'est pas considéré comme pertinent au vu du public accueilli et parce que les seniors sont déjà très présents dans celui-ci. Mais c'est aussi un choix contraint par des ressources limitées et une structure pose le questionnement en des termes différents (pratiques culturelles). Lorsque le débat est bien présent, c'est en majorité au regard des nouveaux usages et pratiques culturelles et la problématique du maintien et de renouvellement des publics qui en découle. Un nombre important de structures réfléchit également sur l'accessibilité et les actions spécifiques dont le public senior a besoin. Un répondant du ministère de la Culture mentionne également le besoin d'équilibre dans les politiques publiques.

Au sujet des exemples de politiques et offres culturelles, les répondants ont détaillé plus précisément celles adressées spécifiquement aux seniors que celles à visée intergénérationnelle. Des **appels à projets** (Culture & Santé, handicap et dépendance dans les régions et Culture Seniors 2023 dans le département des Pyrénées-Atlantiques) ont été cités à plusieurs reprises, ainsi qu'un **projet de programmation culturelle** au Québec (Culture aux aînés) et une action artistique locale. Plusieurs **projets dans le domaine de l'enrichissement des métadonnées** des archives numériques et archives de fonds iconographiques patrimoniaux en France et aux Pays-Bas ont également été mentionnés (Les herbonautes, Velehanden, etc.).

Les deux exemples précis cités pour les offres conçues pour encourager la transmission intergénérationnelle sont celui du **Louvre Lens** (formation des grands-parents à guider leurs petits-enfants dans le musée) et du **Labo de Cambrai** (des actions autour de la mémoire locale du rock, dont la dimension intergénérationnelle est le résultat).

Dans les défis soulevés par le vieillissement de la population, c'est l'**accessibilité physique** qui est citée par le plus de répondants (16), suivie par le **dialogue intergénérationnel** (15), le degré d'implication des bénévoles au sein de la structure (7), et la désirabilité de l'offre culturelle (6). La participation à la vie de l'institution et l'accessibilité financière ne sont citées que 4 et 3 fois, en accord avec les mentions du pouvoir d'achat élevé et de la présence importante dans la direction des lieux culturels des seniors évoqués précédemment dans le questionnaire. Lorsque les répondants sont questionnés sur le défi principal pour leur propre structure, c'est le **dialogue intergénérationnel** qui domine (11), suivi par l'accessibilité physique (10), et la désirabilité de l'offre culturelles (8). La question des bénévoles perd de l'importance (4) et la participation à la vie de l'institution et l'accessibilité financières sont loin derrière (2 chacun).

Enfin, à la question ouverte "De quoi aurions-nous besoin pour que les pratiques culturelles fassent partie de la vie quotidienne des seniors et qu'elles maintiennent un lien culturel intergénérationnel?", les réponses sont variées. Elles citent sans surprise l'**accessibilité** physique, et les **moyens** financiers, humains et de communication. Il est aussi intéressant de noter que la lutte contre l'**âgisme** et l'évolution des représentations sont évoquées. L'évolution de l'**offre culturelle**, qui doit être promue auprès de tous pour ancrer les habitudes de pratique, encourager le lien intergénérationnel et plus explicitement la participation des seniors, tout en ne les isolant pas et en ne les réduisant pas à une source de transmission, est aussi au cœur des recommandations. Enfin, une **conception plus ouverte et adaptable des lieux culturels** apparaît comme un moyen d'agir auprès des seniors en même temps que d'autres publics prioritaires.

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

Les entretiens ont été menés par chacun des membres du groupe 1 : ils nous ont permis de nourrir notre propos et d'éclairer au mieux notre démarche.

Nous remercions vivement l'ensemble de ces personnalités pour nous avoir généreusement accordé de leur temps dans le cadre de ce rapport.

Hélène Amblès, Directrice du développement – SAS pass Culture ; ancienne conseillère création, spectacle vivant et festivals, ministère de la Culture.

Entretien le 16/02/2023.

Carla Ballivian, Responsable Service Accompagnement solidaire et social Audiens.

Entretien le 27/01/2023.

Gilles Berrut, Président fondateur du gérontopôle autonome longévité des Pays de la Loire, chef du pôle hospitalier, université de gérontologie clinique, CHU Nantes.

Entretien le 01/06/2023.

Gwenaëlle Catheline, Maîtresse de Conférences spécialiste en neurosciences, directrice d'Etudes à l'École Pratique des Hautes Études au sein de l'Institut des Neurosciences Intégratives et Cognitives d'Aquitaine (INCIA).

Entretien le 29/09/2022.

Jean-Damien Collin, conseiller en ingénierie culturelle, ancien membre du comité culture de la Fondation de France, ancien directeur du développement culturel du Territoire de Belfort.

Entretien le 07/02/2023.

Keïko Courdy, réalisatrice, artiste, docteure en histoire de l'art de l'Université de Tokyo.

Entretien le 09/11/2022

Dominique Dirlewanger, Universitaire, historien et enseignant, maître d'histoire au Gymnase Provence et chef de file (Lausanne).

Président de la Conférence cantonale des chefs de file d'histoire (PCCCF).

Entretien le 20/01/2023.

Alexis Fritche, Secrétaire général de la CFDT Culture, ministère de la Culture ; Chef du département administration du personnel et de la paie, Centre des monuments nationaux.

Entretien le 03/02/2023.

Franck Guillaumet, Chargé de mission Vie active, Culture et monde du travail, et Participation à la vie culturelle / Délégation à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle- DG2TDC ; Auditeur de la promotion FLUXUS, CHEC 2022/2023.

Entretien le 7/06/2023.

Isabelle Jacquot-Marchand, Cheffe du bureau des temps de la vie, délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2DTC), ministère de la Culture.

Entretien le 16/05/2023.

Jean-Michel Geneste, Conservateur du patrimoine, ancien directeur du Musée National de la Préhistoire ; Archéologue du paléolithique et directeur des recherches de la grotte de Lascaux.

Entretien le 17/04/2023.

Yoshiaki Ishida, Associate researcher of a Japanese NPO, research & advocacy for city & community governance, ancien directeur de Saitama Arts Theater au Japon.

Entretien le 04/03/2023.

Anne-Claude Lamur-Baudreu, Directrice générale du département Développement Social, Famille et Sport à la Ville du Havre.

Entretien le 31/03/2023.

Corinne Langlois, Sous-directrice à l'architecture, à la qualité de la construction et du cadre de vie, ministère de la Culture.

Entretien le 31/03/2023.

Kasuo Lida, "Professional art-manager" dans le champ musical et du spectacle vivant.

Entretien le 04/03/2023.

Jésus Menendez, Gériatre cubain, installé à la Havane.

Entretien le 17/02/2023.

Misako Nemoto, Professeur à Meiji University, Tokyo, Japon.

Entretien le 04/03/2023.

Valérie Perrin, Déléguée académique aux arts et à la culture, DAAC- Académie de Lyon ; Auditrice de la promotion FLUXUS, CHEC 2022/2023.

Entretien le 12/06/2023.

Catherine Piffaretti, Comédienne, membre active de l'AAFA-Tunnel de la comédienne de 50 ans (Actrices et Acteurs de France associés).

Entretien le 17/02/2023.

Isabelle Régner, Enseignant-chercheur, responsable de l'équipe Cognition et Neurosciences sociales ; Directrice du Centre des Sciences Sociales pour les Sciences, Université Aix-Marseille.

Entretien le 10/01/2023.

Valérie Renault, Secrétaire générale CGT-Culture.

Entretien le 07/06/2023.

Lucile Rimbart, Directrice artistique de LU2, compagnie intervenant dans l'espace public sur les enjeux de mutation urbaine et de programmation culturelle ; auditrice de la promotion FLUXUS, CHEC 2022/2023.

Entretien le 25/05/2023.

Guillaume Rogations, Directeur des relations avec les professions et les pouvoirs publics, AUDIENS.

Entretien le 27/01/2023.

Agnès Saal, Haute fonctionnaire Égalité-Diversité-Prévention des discriminations auprès du Secrétaire général - Cheffe de la Mission Expertise culturelle internationale - ministère de la Culture.

Entretien le 01/06/2023.

Yasuo Sawai, Representative Director of a Japanese NPO for research & advocacy for city & community governance, Japon.

Entretien le 04/03/2023.

Isabelle Thirion, Directrice du développement social et individus chez Audiens.

Entretien le 27/01/2023.

Marina Tomé, Comédienne, membre active de l'AAFA-Tunnel de la comédienne de 50 ans (Actrices et Acteurs de France associés).

Entretien le 17/02/2023.

Georges Vigarello, Anthropologue et historien, agrégé de Philosophie, Docteur ès lettres, professeur à l'Université de Paris-V, directeur d'études à l'Ecole des Hautes études en Sciences Sociales, Spécialiste de l'histoire de l'hygiène, de la santé, des pratiques corporelles et des représentations du corps.

Entretien le 10/02/2023.

Joëlle Zask, Philosophe, traductrice, spécialiste de philosophie politique et du pragmatisme, maître de conférence à l'université d'Aix-Marseille. Membre, depuis 2022, du Centre Norbert Elias (UMR 8562).

Entretien le 24/01/2023.



Giuseppe Penone, *Tra scorza e scorza* (2003-2007)

© EPV/Thomas Garnier

